

Plan d'action de l'UNDAF 2012 - 2016



Nouakchott, Février 2012

Sommaire

	Page
ABREVIATIONS ET ACRONYMES	4
1. INTRODUCTION	7
2. PARTENARIAT, VALEURS ET PRINCIPES	8
3. PROGRAMME, ACTIONS ET STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE	11
4. GESTION DU PROGRAMME ET ARRANGEMENTS DE REDEVABILITE	15
5. RESSOURCES ET STRATEGIES DE MOBILISATION DE RESSOURCES	19
6. COMMUNICATION	21
7. SUIVI-EVALUATION	22
8. ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT	24
9. AUTRES PROVISIONS	26
10. MATRICES DE RESULTATS	28
11. PLAN INTEGRE DE SUIVI EVALUATION	101
12. CADRE DE RESSOURCES	135
13. TERMES DE REFERENCE DES STRUCTURES CONJOINTES DE GESTION DU PROGRAMME	143
14. LISTE DES INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES	148

Abréviations et acronymes

Aecid	Agence Espagnole de Coopération Internationale et de Développement
AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenu
Amsme	Association Mauritanienne pour la Santé de la Mère et de l'Enfant
Anader	Agence Nationale de Développement des Energies Renouvelables
Anapej	Agence Nationale Pour l'Emploi des Jeunes
APD	Aide publique au Développement
APROMI	Association Professionnelle des Institutions et Opérateurs de la Microfinance en Mauritanie
ARV	Antirétroviraux
ATPC	Assainissement Total Piloté par les Communautés
BAD	Banque Africaine de Développement
BCM	Banque Centrale de Mauritanie
BID	Banque Islamique de Développement
BM	Banque Mondiale
CAP	(Enquête) Connaissance Aptitudes Pratiques
CDE	Convention des Droits de l'Enfant
Cdhahrsc	Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux Relations avec la Société Civile
CDMT	Cadre de Dépense à Moyen Terme
Cedef	Convention des Nations Unies sur l'Elimination des Discriminations à l'Egard des Femmes
CIPD	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
COP	Comité d'Orientation du Programme
CNDH	Commission Nationale des Droits de l'Homme
CPAP	Plan d'Action du Programme de Pays
CPP	Comité de Pilotage du Programme
CPN	Consultation Prénatale
CPT	Comité de Pilotage Thématique
CS	Centre de Santé
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CTA	Centre de Traitement Ambulatoire
CDE	Convention sur les Droits de l'Enfant
DPJE	Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfant
EDSM	Enquête Démographique et de la Santé en Mauritanie
EMEA	Enquête des Ménages et Exploitants Agricoles
EPCV	Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages
EPU	Examen Périodique Universel
ESAM	Enquête sur la Sécurité Alimentaire en Mauritanie
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FLM	Fédération Luthérienne mondiale
FSMS	Food Security Monitoring System
GAVI	Alliance Mondiale pour les Vaccins et l'Immunisation
Gfatm	Fonds Mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose et le Paludisme
GIZ	Agence de coopération technique allemande pour le développement
GPSE :	Groupe Programme Suivi et Evaluation
HACT	Approche Harmonisée pour le Transfert d'Espèces

HCDH	Haut Commissariat aux Droits de l'Homme
HRBA	Approche Basée sur les Droits de l'Homme
IHP+	Partenariat International pour la Santé
ISET	Institut Supérieur des Etudes Technologiques
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
JO	Journal Officiel
MAED	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
Masef	Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille
Mciat	Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme
MCJS	Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports
MCRP	Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement
Mdedd	Ministère Délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Environnement et du Développement Durable
MDGF	Fonds pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement
MDR	Ministère du Développement Rural
Mefpfn	Ministère Délégué auprès du Ministère d'Etat à l'Education Nationale chargé de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Technologies Nouvelles
Menesrs	Ministère d'Etat à l'Education Nationale, à l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique
MF	Ministère des Finances
Mfpma	Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration
MGF	Mutilations Génitales Féminines
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
Mhuat	Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
MICS	Enquête par grappes à indicateurs multiples
Midec	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MJ	Ministère de la Justice
MPEM	Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines
MPêM	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime
MS	Ministère de la Santé
MET	Ministère de l'Equipeement et des Transports
NDI	National Democratic Institute
OEV	Orphelins et Enfants Vulnérables
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONS	Office National de la Statistique
Onudi	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
ONU Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
ONU	Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
SIDA	
OSA	Observatoire à la Sécurité Alimentaire (Commissariat à la Sécurité Alimentaire)
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PEC	Prise En charge
Pndse	Programme National de Développement du Secteur de l'Education
PNLP	Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNLT	Programme National de Lutte contre la Tuberculose
PTME	Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PRLP	Programmes Régionaux de Lutte contre la Pauvreté
PNSR	Programme National de la Santé Reproductive

PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PvviH	Personnes Vivant avec le VIH
SAVS	Stocks Alimentaires Villageois de Sécurité
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle
Senls	Secrétariat Exécutif National de Lutte contre le Sida
Sitrep	Rapport de situation
SMGF	Stratégie de promotion de l'abandon des Mutilations Génitales Féminines
SNAN	Stratégie Nationale d'Accélération de l'enregistrement des Naissances
SNIS	Système National d'Information Sanitaire
SNPE	Stratégie Nationale de Protection de l'Enfance
SNU	Système des Nations Unies
SOEV	Stratégie de prise en charge des Orphelins et autres Enfants Vulnérables
SONU	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence
SPE	Système de Protection de l'Enfant
TARV	Traitement Anti-Rétro Viral
TDH	Terre des Hommes
UE	Union Européenne
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNDG	Groupe de Développement des Nations Unies
Unesco	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
Unfpa	Fonds des Nations Unies pour la Population
Unhcr	Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés
Unicef	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	Agence Américaine pour le Développement International
VBG	Violences Basées sur le Genre
Vedan	Violences, Exploitation, Discrimination, Abus et Négligence
VS	Violences Sexuelles
WV	World Vision
WWF	Fonds Mondial pour la Nature

Le Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement de la Mauritanie (Undaf) pour la période 2012-2016 a été élaboré autour de la vision du Gouvernement pour la promotion d'un développement durable du pays, opérationnalisée à travers le troisième plan d'action du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). Ce programme intégré, a été développé afin d'assurer, sur la base des avantages comparatifs du Système des Nations Unies, une contribution optimale à l'atteinte des priorités nationales.

Afin de garantir l'opérationnalisation cohérente des priorités stratégiques identifiées dans le Plan cadre, le Gouvernement et le Système des Nations Unies (SNU) ont décidé de développer un Plan d'Action de l'Undaf, commun à l'ensemble des agences du Système des Nations Unies. Ce plan d'action conjoint remplace les documents opérationnels de chaque agence. Il constitue un cadre de responsabilisation pour les partenaires d'exécution et les différentes agences. Cette décision a été motivée par les perspectives suivantes :

- une synergie plus grande entre les interventions et un système de suivi-évaluation unique renforcé;
- une opportunité de planification commune accrue et de mise en œuvre commune
- une coordination et un suivi simplifiés pour le gouvernement (à travers un seul document et non plusieurs CPAP ou documents opérationnels);
- une opportunité de visibilité accrue de l'ensemble de l'action des Nations Unies dans le pays ;
- une efficacité et une efficience plus grandes des interventions des Nations Unies en Mauritanie.

Le développement du plan d'action de l'Undaf a permis de capitaliser les leçons apprises et progrès enregistrés dans le cadre de l'Undaf 2009-2011, notamment l'expérience résultant du développement et de la mise en œuvre des interventions des programmes conjoints du Fonds espagnol pour la réalisation des OMD. Ces programmes ont renforcé la planification conjointe au sein du SNU et joué le rôle de révélateur des opportunités et obstacles à la mise en œuvre commune des interventions des agences.

Le plan d'action de l'Undaf est un accord entre le Gouvernement et le SNU sur d'une part, les produits spécifiques à chaque agence et partenaire d'exécution qui seront réalisés durant le cycle de 5 ans de l'Undaf (2012-2016) et d'autre part les modalités opérationnelles , entre autres, à l'appui technique, matériel et financier au Gouvernement. Le Gouvernement et le SNU marquent, à travers la signature du présent document, leur accord sur le contenu du plan d'action de l'Undaf et leurs responsabilités respectives dans la mise en œuvre de celui-ci.

Le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, ci-après dénommé le Gouvernement, et le Système des Nations Unies en Mauritanie, ci-après dénommé le SNU, convenant d'un commun accord du contenu du présent document et de leurs responsabilités dans le cadre de la mise en œuvre de celui-ci,

Complétant leur commun accord et leur coopération en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le Développement et des Conventions et Sommets des Nations Unies à l'égard desquels le Gouvernement et le Système des Nations Unies en Mauritanie se sont engagés, y inclus : le Sommet et la Déclaration du Millénaire ; le Sommet du Millénaire + 5 ; la Convention des Droits des Enfants ; la Convention pour l'Élimination de toutes Formes de Discriminations à l'égard des Femmes ; le Sommet de Rio +10 relatif au Développement Durable ; la Conférence Internationale sur la Population et le Développement,

S'appuyant sur l'expérience acquise et les progrès effectués au cours de la mise en œuvre du Plan cadre pour l'assistance au Développement pour la période 2009-2011,

Entamant une nouvelle période de coopération (2012-2016),

Déclarent que ces responsabilités seront assumées dans un esprit de coopération étroite et conviennent des points suivants :

1. Base juridique de coopération :

Attendu que le Gouvernement a approuvé ce qui suit:

a) Attendu que le gouvernement et les Programme des Nations Unies pour le Développement (ci-après comme le PNUD) ont conclu un accord de base pour gérer l'assistance apportée par le PNUD au pays (Accord de base type en matière d'assistance (SBAA), qui a été signé par les deux parties le 19 juillet 1979). Basé sur l'article I, paragraphe 2 du SBAA, l'assistance apportée par le PNUD au Gouvernement devra être mise à la disposition du Gouvernement et fournie et acceptée conformément aux résolutions et décisions pertinentes en vigueur des organes compétents du PNUD, et sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires auprès du PNUD. Plus particulièrement, la décision 2005 / 1 du 28 Janvier 2005 du Conseil d'administration du PNUD approuvant les nouvelles dispositions et règles financières et, avec elles, les nouvelles définitions des termes «exécution» et «mise en œuvre» permettant au PNUD de mettre en œuvre intégralement les nouvelles dispositions communes régissant l'élaboration de programmes de niveau pays, résultant de l'initiative de simplification et d'harmonisation du Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD). À la lumière de cette décision ce Plan d'Action du Plan-cadre associé à un plan de travail annuel (PTA) (qui fait partie de ce Plan d'action du Plan-cadre, et est incorporé aux présentes par renvoi), convenus comme indiqué ci-dessous, constituent ensemble un document de projet tel que mentionné dans le SBAA.

b) Avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) un accord de coopération de base (BCA) conclu entre le Gouvernement et l'Unicef le 11 octobre 1987, et remplacé par l'accord ratifié le 24 janvier 1995. L'article 8 de cet accord définit la contribution de l'Unicef au programme de coopération et les conditions dans lesquelles cette contribution est remise au Gouvernement, utilisée et justifiée

par les parties bénéficiaires, conformément aux objectifs fixés. Les dispositions relatives à l'importation des fournitures, matériels et autres produits y sont également prévues.

c) Avec le Bureau du Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (Unhcr) un accord de siège avec le pays conclu entre le Gouvernement et l'UNHCR le 7 mai 1998.

d) Avec le Programme alimentaire mondial un accord de base relatif à l'assistance du Programme alimentaire mondial, lequel accord a été signé par le gouvernement et le PAM le 17 octobre 1967.

e) Avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (Fnuap) un accord de siège en date du 19 juillet 1979 en vertu duquel le SBAA signé par le PNUD et le Gouvernement s'applique, mutatis mutandis, à l'UNFPA.

f) Avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies l'accord pour l'ouverture d'une Représentation de la FAO en Mauritanie le 31 juillet 1978.

g) Avec l'Organisation mondiale de la santé un accord de base signé entre le Gouvernement et l'OMS le 17 avril 1961 par lequel le pays s'engageait à œuvrer de concert avec les autres nations du monde dans le combat de la lutte contre la maladie et à assurer un mieux-être à ses populations. La Stratégie de Coopération avec le pays 2009-2013 est l'instrument traduisant actuellement le travail de l'OMS dans le pays. Elle précise les domaines d'intervention prioritaires et les modalités de la coopération au cours de la période. Son opérationnalisation est faite à travers les Budgets programme dont le cycle est de deux ans.

h) Avec le Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, un accord signé entre le gouvernement et le HCDH le 22 septembre 2009 par lequel le gouvernement a réaffirmé son attachement aux buts et principes de la Charte des Nations Unies visant la réalisation de la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel, humanitaire, en développant et encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion.

Le Plan d'action de l'Undaf sera, à l'égard de chacune des agences du système des Nations signataire, lu, interprété et mis en œuvre conformément à et d'une manière compatible avec l'accord de base entre chaque agence du système des Nations Unies et le Gouvernement.

2. Objectifs de la coopération et stratégies de partenariat

Le partenariat conclu entre le Gouvernement et le SNU et formalisé à travers l'Undaf et son Plan d'Action, a pour objectif de contribuer à la réalisation des priorités nationales telles que définies par le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et les politiques et programmes sectoriels ; à la promotion des droits de l'Homme et à la réalisation des valeurs et principes énoncés par la Déclaration du Millénaire et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

La promotion des objectifs de l'alignement de l'Aide publique au développement sur les besoins et priorités nationales, tels que formulés par la Déclaration de Paris, guidera la mise en œuvre de l'Undaf. A ce titre, le leadership national et l'appropriation nationale seront assurés de manière continue à travers les différents comités qui seront chargés de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des interventions programmées dans le cadre de l'Undaf. Toutes les interventions seront formulées sur la base de l'approche programme, à l'exception faite des interventions démonstratives appuyant les politiques publiques innovantes, et seront dans la mesure du possible conçues en appui à un programme national spécifique.

Le partenariat est étendu aux partenaires bilatéraux et multilatéraux, qui comme le SNU sont organisés autour du CSLP afin d'assurer l'harmonisation et l'alignement des efforts de développement. Dans l'esprit de la Déclaration de Paris, le SNU continuera à renforcer son partenariat stratégique avec les autres Partenaires techniques et financiers à travers les cadres de concertation sectoriels existants.

Un accent particulier sera mis sur le partenariat et la coordination avec la société civile, le secteur privé, l'administration centrale et locale ainsi qu'avec les institutions de recherche et de formation. Ce partenariat renforcé devra permettre une rationalisation dans l'utilisation des moyens, une optimisation des interventions, des actions plus efficaces et efficientes. Le SNU développera également la coopération sud-sud à travers des échanges d'expériences et de bonnes pratiques.

1. Axes de coopération et résultats de l'Undaf 2012-2016

Le Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (Undaf) de la République Islamique de Mauritanie pour la période 2012-2016 et son Plan d'Action sont le fruit d'un processus participatif piloté par le Ministère des Affaires Economiques et du Développement. Ils ont pour objectif de contribuer à la réalisation des priorités nationales, à la promotion des droits de l'Homme et à la réalisation des valeurs et principes énoncés par la Déclaration du Millénaire et des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces documents se basent sur une compréhension commune de la situation du pays, nourrie entre autres par le rapport 2010 sur les progrès vers l'atteinte des OMD en Mauritanie, l'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action 2006-2010 du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté et la formulation du troisième Plan d'action du CSLP couvrant la période 2011-2015.

L'Undaf et son plan d'action sont organisés autour de quatre axes de coopération identifiés par le Gouvernement et l'Equipe de pays des Nations Unies pour la période couverte par le Plan cadre:

1. *La lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire*
2. *L'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, protection) et le maintien de la séroprévalence du VIH à moins de 1%*
3. *L'amélioration de la gouvernance environnementale et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles*
4. *L'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités des acteurs*

La promotion et la protection des droits de l'homme, l'égalité en matière de genre, la lutte contre le VIH/SIDA et la promotion de la bonne gouvernance ont été prises en compte de manière transversale lors de l'élaboration des effets et produits de l'Undaf et du cadre de suivi-évaluation. Par ailleurs, compte tenu du contexte du pays, une attention particulière a été portée par le Gouvernement et l'Equipe de pays aux thématiques de la prévention et de la gestion des catastrophes naturelles et de la prévention des conflits.

Le tableau ci-dessous met en exergue les liens entre les axes de coopération de l'Undaf 2012-2016, les axes du CSLP et les OMD.

<i>Axes de coopération de l'Undaf</i>	<i>Axes du CSLP</i>	<i>OMD</i>
1 - Lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire	1 - Accélération de la croissance et stabilisation du cadre macro-économique à travers l'exploitation optimale des sources de la croissance 2 - Ancrage de la croissance dans la sphère économiques des pauvres	1 - Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim 3 - Promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes
2 - Accès aux services sociaux de base en maintien de la séroprévalence du VIH Sida à moins de 1%	3 – Développement des ressources humaines et expansion des services de base	1 - Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim 2 – Scolarisation primaire universelle 3 - Promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes 4 – Réduction de la mortalité des

		enfants de moins de 5 ans 5 – Améliorer la santé maternelle 6 – Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies 7 – Assurer un environnement durable 8 – Mettre en place un partenariat mondial pour le développement
3 - Amélioration de la gouvernance environnementale et utilisation rationnelle des ressources	2 - Ancrage de la croissance dans la sphère économiques des pauvres 4 – Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités	1 - Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim 7 – Assurer un environnement durable
4 - Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités des acteurs	4 – Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités 5 – Renforcement du pilotage, du suivi, de l'évaluation et de la coordination	Déclaration du Millénaire : La bonne gouvernance et l'Etat de Droit sont des facteurs indispensables pour assurer un climat propice au développement inclusif et à l'atteinte des OMD.

❖ *Axe de coopération 1 – Lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté*

La mise en œuvre de cet axe de coopération contribuera d'ici 2016 à *l'amélioration des revenus des populations pauvres et vulnérables et de leur sécurité alimentaire et résilience face aux crises, dans un environnement de croissance accélérée, inclusive, créatrice d'emplois et réductrice des inégalités, conformément aux engagements internationaux de l'Etat en matière de droits sociaux économiques et culturels*. La contribution du SNU sera axée sur i) l'amélioration de l'accès durable aux moyens et techniques de production pour les populations vulnérables, surtout celles vivant dans l'extrême pauvreté ; ii) le développement d'opportunités d'emplois et d'auto-emplois, surtout pour les femmes et les jeunes, et la mise en œuvre de mesures concrètes pour y accéder de manière juste et équitable.

❖ *Axe de coopération 2 - Accès aux services sociaux de base en maintien de la séroprévalence à moins de 1%*

Dans le domaine de la **santé** et de la **nutrition**, 4 résultats majeurs sont escomptés d'ici 2016: i) *les enfants de moins de 5 ans bénéficient de soins de santé et de nutrition de qualité en particulier dans les Moughataas rurales et périurbaines ; ii) les femmes en âge de procréer bénéficient des soins de santé de la reproduction de qualité en particulier dans les Moughataas rurales et périurbaines ; iii) les structures de santé offrent un paquet d'interventions pour la lutte contre la tuberculose, le paludisme, le VIH/Sida et autres maladies ; iv) l'approche district est effective dans les Moughataas¹.*

En matière d'**éducation**, les efforts déployés par le SNU et ses partenaires viseront l'atteinte des résultats suivants : i) *les enfants de 3-5 ans bénéficient d'une couverture étendue d'un enseignement préscolaire de qualité ; ii) les enfants achèvent un cycle d'enseignement fondamental de qualité et bénéficient d'opportunités d'accès étendues au premier cycle de l'enseignement secondaire général, sur l'ensemble du territoire ; iii) les enfants et les jeunes non scolarisés et déscolarisés bénéficient d'opportunités d'intégration dans les structures d'enseignement formel, d'alphabétisation ou des filières de formation professionnelles d'insertion.*

¹ L'approche district (moughataa) constitue une stratégie de développement de la santé basée sur une gestion décentralisée des services de santé de base.

S'agissant de la **protection des enfants et des femmes contre les violences, l'exploitation, les discriminations, les abus et la négligence**, les interventions du SNU et de ses partenaires viseront d'ici 2016 à *assurer la protection de ces groupes vulnérables contre les discriminations, l'exploitation et les violences physiques et psychologiques dans les 8 wilayas du pays les plus à risque.*

❖ *Axe de coopération 3 : Amélioration de la gouvernance environnementale et utilisation rationnelle des ressources*

L'action conjointe du SNU contribuera d'ici la fin du cycle programmatique à la *valorisation économique du capital naturel productif, la bonne gouvernance environnementale et la réduction des effets des changements climatiques dans le cadre de l'opérationnalisation des engagements souscrits par le pays au titre des conventions internationales.*

❖ *Axe de coopération 4 : Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités des acteurs*

La contribution du SNU visera l'amélioration de la gouvernance dans ses différentes articulations (démocratique, économique, locale), par le renforcement des capacités institutionnelles et techniques des acteurs concernés. Cette contribution sera axée sur: *i) le développement des capacités des institutions démocratiques, notamment le Parlement, pour une meilleure participation, et un meilleur contrôle de l'action publique ; ii) le renforcement des capacités de l'administration publique pour une conduite plus efficace et plus transparente des politiques de développement axées sur les OMD ; iii) le renforcement des capacités nationales pour la promotion de la cohésion sociale à travers la pleine jouissance des droits humains, surtout des jeunes, des femmes, des enfants et des groupes marginalisés.*

Pour chaque axe de coopération des effets et produits ont été définis. Il s'agit des résultats de développement attendus de la coopération entre le gouvernement et le SNU pour la période 2012-2016. Les premiers visent des changements au niveau de la performance institutionnelle et des comportements ; les seconds portent sur les changements opérationnels, nouveaux produits, services, compétences ou capacités qui seront réalisés ou disponibles pendant la période allouée au programme. Les effets et produits de l'Undaf sont les résultats communs à l'ensemble des agences du SNU et à leurs partenaires, le Plan d'Action de l'Undaf détaillant quant à lui la contribution spécifique de chaque agence participante et partenaire d'exécution à l'atteinte des produits de l'Undaf. Ces produits spécifiques sont détaillés dans la matrice du Plan d'Action de l'Undaf qui se trouve à la section 11 du présent document.

Pour certaines composantes du programme, la mise en œuvre conjointe des interventions des différents partenaires sera recherchée afin de garantir une synergie accrue entre les interventions programmées. A cet effet des programmes conjoints seront développés. L'identification de ces programmes conjoints sera effectuée sur la base des critères suivants, qui tiennent comptes des directives du GNUD pour l'élaboration des programmes conjoints et de l'expérience de l'équipe en matière basée sur les preuves (évaluations à mi-parcours et finale des programmes conjoints en cours ou achevés) :

- interventions pour lesquelles la mise en œuvre coordonnée sur le terrain est un enjeu majeur (ciblage, suivi de proximité, synergies, rationalisation des coûts, faiblesse de la coordination identifié comme un risque, etc.) ;

- le montant des interventions prévues. En raison des coûts (temps) liés à la planification, au suivi et à l'évaluation conjoints (notamment dans l'hypothèse du développement de programmes conjoints), il n'est pas souhaitable de retenir des interventions dont le montant est limité;
- plusieurs agences travaillant avec un ou plusieurs partenaires communs ;
- capitalisation des acquis (Fonds espagnol pour la réalisation des OMD ; initiative Reach ; travail au niveau sectoriel) ;
- opportunité du Cadre d'accélération des OMD autour de l'OMD 5 - Améliorer la santé maternelle.

Liste des programmes conjoints identifiés :

- Sécurité alimentaire (axe 1, effet 1)
- Emploi des femmes et des jeunes (axe 1, effet 2)
- Nutrition (axe 2, sous axe santé, effet 1. Capitalisation du programme conjoint nutrition du MDG Fund)
- Santé de la reproduction (axe 2, sous axe santé, effet 2)
- VIH/SIDA (axe 2, sous axe santé, effet 3)
- Protection des victimes de violences, exploitation, discrimination, abus, négligences (VEDAN) (axe 2, sous axe protection)
- Changements climatiques (Axe 3 effet 1 et 2 et Axe 1. Capitalisation du programme conjoint environnement du MDG Fund).
- Participation politique des femmes (axe 4, effet 1)
- Appui au système national de statistiques (axe 4, effet 2)
- Programme cadre « ART GOLD » (axe 4, effet 2)
- Prévention des conflits et cohésion sociale (axe 4, effet 3. Capitalisation du programme conjoint prévention des conflits du MDG Fund)
- Protection sociale (axe 4, effet 3)

Le programme sera exécuté nationalement sous la coordination globale du Ministère des Affaires Economique et du Développement, dénommé ci-après MAED. Les Institutions gouvernementales (voir liste à la section 14), les Agences du système des Nations Unies et les Organisations non Gouvernementales nationales et internationales mettront en œuvre les activités du programme.

Le Plan d'action de l'Undaf sera rendu opérationnel à travers le développement des plans de travail annuels (PTA) et / ou des documents de projet, qui décrivent les résultats spécifiques à atteindre et constitueront un accord entre les agences du système des Nations Unies et chaque partenaire d'exécution sur l'utilisation des ressources. Dans la mesure du possible, les agences du système des Nations Unies et les partenaires utiliseront le minimum de documents nécessaires, à savoir le Plan d'action de l'Undaf signé et les plans de travail annuels (PTA)²/ documents de projets signés pour mettre en œuvre les initiatives programmatiques. Cependant, lorsque cela est nécessaire et approprié, des documents de projet peuvent être préparés en utilisant, entre autres, le texte pertinent du plan d'action de l'Undaf et des plans de travail³.

Les produits spécifiques du Plan d'Action de l'Undaf serviront de base à la planification annuelle, les PTA précisant les activités nécessaires à l'atteinte de ces résultats. La planification annuelle s'effectuera de manière conjointe pour chaque axe et sous axe de l'Undaf afin de garantir la cohérence des actions proposées. Ce travail sera coordonné par les comités de pilotage thématiques qui seront mis en place pour chaque axe de coopération (4) et dont les rôles et responsabilités sont détaillés ci-dessous. Les plans de travail annuels conjoints serviront de base pour le suivi de la mise en œuvre des activités planifiées au titre de l'année concernée et le reporting des progrès enregistrés à la fin de chaque année du cycle. Sur la base des plans de travaux annuels conjoints, chaque agence participant à l'UNDAF développera son ou ses plans de travail annuels qui feront l'objet d'une signature avec le(s) partenaire(s) d'exécution concerné(s).

Compte tenu d'une part des délais nécessaires à la mise en place des nouvelles structures de gestion des programmes (voir ci-dessous) et d'autre part de l'introduction de nouveaux outils de programmation au sein de certaines agences (Unicef, PNUD), la programmation pour 2012 sera faite de manière individuelle par chaque agence avec ses partenaires. Les Organisations, Fonds et Programmes des Nations unies sont fortement encouragés à multiplier les échanges avec les autres organismes onusiens durant cette phase de programmation annuelle afin de garantir le caractère complémentaire des interventions programmées au titre de l'année 1 du nouveau cycle. Les plans de travail élaborés dans ce cadre seront compilés pour chaque axe afin de permettre aux structures de gestion des programmes de disposer d'un plan de travail annuel unique pour la thématique qui le concerne et ainsi faciliter le suivi de la mise en œuvre des programmes.

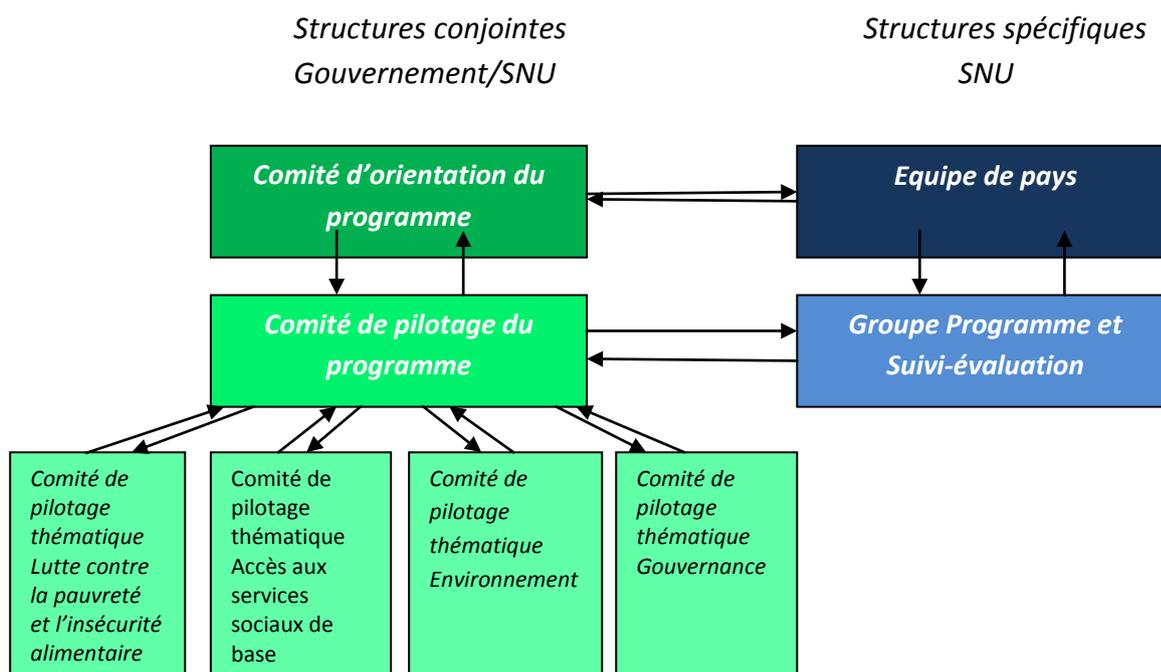
² Dans le cas de l'UNICEF, les Plans de Travail Glissants ou Rolling Work Plans sont biannuels (couvrent 2 ans).

³ Dans le cas du PNUD, l'autorité gouvernementale de coordination désignera le partenaire d'exécution directement responsable de la participation du Gouvernement dans chaque Plan de travail annuel assisté par le PNUD. La référence au «partenaire d'exécution (s)» signifie «agence d'exécution (s) telle qu'utilisée dans le AABS. Là où il ya de multiples partenaires d'exécution identifiés dans un plan de travail annuel, un partenaire d'exécution principal sera identifié qui aura la responsabilité de convoquer, de coordonner et du suivi global (programmatique et financier) de tous les partenaires d'exécution identifiés dans la plan de travail annuel pour s'assurer que les intrants sont fournis et les activités menées de manière cohérente pour produire les résultats du plan de travail annuel.

S'agissant du PNUD et d'UNFPA, le programme sera exécuté essentiellement à travers la modalité d'exécution nationale (NEX). Dans certains cas le PNUD et l'UNFPA pourront recourir à d'autres modalités après consultation avec le Gouvernement, notamment la modalité d'exécution directe (DEX). Le PNUD fournira les services d'appui au NEX et envisagera des programmes d'appui à l'exécution nationale.

1. Les mécanismes de coordination et structures de gestion des programmes

Les mécanismes de coordination et structures de gestion des programmes ont été définis conjointement par le Gouvernement et le SNU. Ceux-ci comprennent des mécanismes conjoints entre le Gouvernement et le SNU et des structures de coordination spécifiques au SNU détaillés dans le schéma ci-dessous :



Le Comité d'Orientation du Programme (COP) surveille les progrès dans la mise en œuvre du programme et propose des mesures correctives le cas échéant à la lumière des orientations de développement du pays. A ce titre, il valide les rapports de revue annuelle de progrès vers l'atteinte des résultats de l'UNDAF et le rapport d'évaluation finale du Plan cadre.

Le Comité de Pilotage du Programme (CPP) constitue non seulement un cadre de concertation, d'expertise et d'échanges, mais il est également l'interface entre les niveaux technique, à savoir les comités de pilotage thématiques (CPT), et stratégique, le COP. Il assure la remontée vers ce dernier des questions stratégiques liées à la mise en œuvre de l'Undaf, facilitant par là même la prise de décision. A ce titre, il est le principal organe de suivi de l'exécution de l'Undaf, s'intéressant non pas à la gestion des activités entreprises par les différentes agences, mais à l'évaluation des résultats et à l'analyse des risques et/ou opportunités qui y sont liées.

Le Comité de pilotage Thématique (CPT) a pour mandat de coordonner l'élaboration des plans de travail annuel. Il approuve le plan de travail, qui sera soumis au comité de pilotage du programme pour validation. Il est responsable du suivi de la mise en œuvre du plan de travail annuel et fournit des directives et des recommandations pour s'assurer que les résultats attendus soient réalisés de façon satisfaisante et tels que planifiés. Le CPT approuve les révisions substantives et budgétaires. Il

coordonne la production des rapports de progrès semestriel et annuel vers l'atteinte des résultats définis pour la thématique qui le concerne, lesquels seront soumis au Comité de pilotage du programme en vue de leur examen. Un CPT est institué pour chaque axe de coopération de l'Undaf.

Le tableau ci-dessous met en évidence les liens entre les comités de pilotage thématiques de l'UNDAF et les structures de suivi du CSLP et mécanismes de coordination des partenaires techniques et financiers.

<i>Comités de pilotage thématique</i>	<i>Groupes CSLP Groupes Techniques Thématiques (GTT)</i>	<i>Groupe PTFs</i>
<i>Sécurité alimentaire et lutte contre la pauvreté Axe 1 de l'Undaf</i>	<i>GTT2</i>	<i>Groupe Sectoriel (GS) Développement rural/sécurité alimentaire</i>
<i>Accès aux services sociaux de base Axe 2 de l'Undaf</i>	<i>GTT3</i>	<i>GS Santé GS Education GS Genre</i>
<i>Environnement Axe 3 de l'Undaf</i>	<i>GTT2</i>	<i>GS Environnement</i>
<i>Gouvernance Axe 4 de l'Undaf</i>	<i>GTT4</i>	<i>GS Gouvernance</i>

Le *Groupe Programme et Suivi-Evaluation (GPSE)* coordonne le travail des groupes de travail thématiques (contribution aux plans de travail annuel, rapports de suivi, etc.) et assure le contrôle de qualité des contributions des agences aux différents produits (plans de travail annuels, rapport de suivi, etc.). Il adresse des recommandations à l'Equipe de pays sur les questions liées au programme et appuie le comité de pilotage du programme dans ses fonctions en coordonnant le développement des outils de planification, suivi-évaluation du programme.

La mise en place des nouveaux mécanismes de gouvernance s'effectuera de manière progressive lors du premier semestre de l'année 1 du cycle de programmation, en veillant tout particulièrement à garantir l'appropriation et leadership de ces structures par les départements et agences qui en assureront la présidence.

Les termes de références des structures de gouvernance du programme sont annexés au présent document. Outre les mandants attribués à chaque structure, ils précisent le mode de fonctionnement de ceux-ci et leur composition.

2. Modalités de transfert d'espèces

Note : la section ci-dessous s'applique uniquement au PAM, au PNUD, à l'Unfpa et à l'Unicef ainsi qu'à leurs partenaires d'exécution.

Tous les transferts en espèces à un partenaire d'exécution sont basés sur les plans de travail annuels (PTA) ou biannuels convenus entre le partenaire d'exécution et les agences du système des Nations Unies. Les transferts en espèces pour les activités détaillées dans les PTA peuvent être faits par les agences du système des Nations Unies selon les modalités suivantes:

1. *Transfert direct de trésorier au partenaire d'exécution :*
 - a) *Avant le début des activités (transfert direct en espèces), ou*
 - b) *Après l'achèvement des activités (remboursement)*
2. *Paiement direct aux fournisseurs ou à des tiers pour les obligations encourues par les partenaires d'exécution sur la base des demandes signées par le fonctionnaire désigné du partenaire d'exécution.*
3. *Paiements directs aux fournisseurs ou à des tiers pour les obligations encourues par les organismes du système des Nations Unies à l'appui des activités convenues avec les partenaires opérationnels.*

Dans tous les cas, le dialogue et la concertation doivent prévaloir entre les parties prenantes dans le cadre de la mise en œuvre du HACT.

Note : la section ci-dessous concerne uniquement l'OMS

Tous les transferts de fonds sont faits suivants les étapes suivantes : i) élaboration de la requête par le Ministère de la Santé ou le partenaire ; ii) réception/étude de la requête au Bureau de l'OMS ; iii) préparation de l'Accord pour Coopération Financière Directe (DFC) ; iv) signature du DFC par le Ministre de la Santé ou son Représentant et le Représentant de l'OMS ; v) transfert de fonds dans un compte indiqué par le Ministre ; vi) fourniture des rapports technique et financier.

La requête comporte l'énoncé de l'activité, les dates prévues d'exécution, le contexte/justification, l'objectif général et les objectifs spécifiques de l'activité, la méthodologie et les résultats attendus, la durée, les participants, le budget détaillé. Elle doit être en conformité avec l'activité du Plan de Travail en cours y compris le budget.

Après traitement de la requête, l'OMS prépare l'Accord pour la Coopération financière directe (DFC) qui permettra de réaliser l'activité. Le DFC est l'accord de transfert du financement par l'OMS au Ministère de la Santé ou à un partenaire du secteur de la santé pour la mise en œuvre d'une activité donnée. Les fonds sont transférés après la signature de l'Accord (DFC) par le Ministre de la Santé ou son représentant et le Représentant de L'OMS.

Après la signature du DFC par les 2 parties, l'OMS envoie une demande de transfert du montant à la banque sur un compte désigné par le Ministre de la Santé

Après l'exécution de l'activité, le Service concerné du MS doit préparer un rapport technique et financier sur le formulaire d'autorisation de financement et confirmation des dépenses (FACE) en dernière page du DFC, qui est envoyé à l'OMS. Les rapports techniques et financiers doivent être soumis dans un délai de trois (3) mois. Passé ce délai, le service concerné ne peut bénéficier d'aucun autre financement. Les pièces justificatives financières sont conservées au niveau de la DAF/MS et peuvent faire l'objet d'un audit financier externe à tout moment.

Les engagements de ressources sont effectués dans les documents de programmes des agences conformément aux procédures en vigueur au sein de chaque agence.

Les agences estiment à 267 862 247 \$ les ressources nécessaires pour l'atteinte des résultats du Plan d'Action de l'Undaf. Les ressources planifiées, disponibles à et à mobiliser sont détaillées par produits et agences dans le tableau présenté à la section 12. Le budget global par produits sera décliné en budgets annuels pour chaque année du cycle lors de la planification financière qui sera effectuée au titre de l'année 1 (2012). Il sera actualisé annuellement pour refléter les cycles plus courts des agences spécialisées.

Une stratégie de mobilisation conjointe de ressources visant à réunir les moyens nécessaires à la réalisation de tous les résultats de développement escomptés dans l'UNDAF et son plan d'action, sera développée. Celle-ci complètera les efforts individuels des agences en vue de sécuriser les financements adéquats en appui au travail des Nations unies en Mauritanie. La stratégie de mobilisation conjointe des ressources s'intéressera aux gaps de financements du Plan d'Action de l'Undaf, lesquels s'élèvent à 188 423 113 \$.

Les agences du système des Nations Unies fourniront un appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des activités au sein du Plan d'action de l'Undaf, qui peuvent inclure l'appui technique, l'assistance en espèces, les fournitures, denrées et équipements, les services d'approvisionnement, le transport, des activités de plaidoyer, la recherche, les études et consultations, l'élaboration de programmes, le suivi et l'évaluation, des activités de formation et d'appui au personnel. Une partie de l'assistance des agences du Système des Nations Unies peut être fournie aux institutions non-gouvernementales (et à la société civile) tel que convenu dans le cadre des plans individuels de travail annuel (PTA) et des documents de projet.

Un appui supplémentaire peut inclure l'accès à des systèmes d'informations globaux gérés par les Organisations des Nations Unies, le réseau de bureaux de pays des agences du système des Nations Unies et des systèmes d'information spécialisés, y compris les bases de données de consultants et de fournisseurs de services de développement, et l'accès à l'appui fourni par le réseau des agences spécialisées, fonds et programmes.

Les organismes des Nations Unies assurent le recrutement des personnel et consultants pour l'élaboration du programme, l'appui au programme, l'assistance technique, ainsi que les activités de suivi et d'évaluation.

Sous réserve d'examen annuel et des progrès dans la mise en œuvre du programme, les fonds des agences du système des Nations Unies sont distribués par année civile et en conformité avec le Plan d'action de l'Undaf. Ces budgets seront revus et détaillés dans les plans de travail annuels (PTA) et les documents de projet. Par consentement mutuel entre le Gouvernement et les agences du système des Nations Unies, les fonds non affectés par les donateurs aux agences du Système des Nations Unies pour des activités spécifiques peuvent être réaffectés à des activités programmatiques équivalentes. Le Système des Nations Unies s'engage à tenir la partie nationale informée de l'état de mobilisation des ressources ainsi que le niveau d'exécution financière de manière consolidée et par agence. Le Gouvernement s'engage à informer périodiquement le SNU de l'état de mobilisation des fonds de contrepartie.

Note : la section ci-dessous s'applique uniquement au PAM, au PNUD, à l'Unfpa et à l'Unicef ainsi qu'à leurs partenaires d'exécution.

En cas de transfert direct en espèces ou de remboursement, les organismes des Nations Unies notifieront le partenaire d'exécution du montant approuvé par les agences du Système des Nations Unies et devront déboursier des fonds pour le règlement d'exécution dans les 20 jours suivants l'approbation de la requête.

En cas de paiement direct i) aux fournisseurs ou à des tiers pour les obligations encourues par les partenaires d'exécution sur la base de demandes signées par le fonctionnaire désigné du partenaire d'exécution, ou ii) à des fournisseurs ou à des tiers des obligations contractées par les agences du système des Nations Unies en appui à des activités convenues avec les partenaires de mise en œuvre, les agences du système des Nations Unies devront procéder au paiement dans les 30 jours.

Les agences du système des Nations Unies ne doivent avoir aucune responsabilité directe dans les arrangements contractuels conclus entre le partenaire d'exécution et un fournisseur tiers.

Lorsque plusieurs agences du système des Nations Unies fournissent des espèces au même partenaire d'exécution, le suivi du programme, le suivi financier et d'audit seront menés conjointement ou coordonnés entre ces agences du Système des Nations Unies.

Note : la section ci-dessous s'applique uniquement à l'OMS et à ses partenaires d'exécution

L'OMS recrute des consultants pour effectuer des activités en dehors de ses bureaux sur la base d'un Accord pour Exécution des Travaux (APW). Pour ce type de contrat, il est impératif de procéder à un appel à candidature par la publication des termes de référence (TDR) de l'activité. Ensuite, la sélection a lieu en comité et le candidat sélectionné signe un APW avec l'OMS pour une durée déterminée.

En termes de communication et de plaidoyer, l'option stratégique de l'Undaf 2012-2016 repose sur une documentation des programmes et des interventions basée sur les résultats et les synergies, la visibilité des actions et le partenariat, le plaidoyer politique, législatif et institutionnel et le renforcement des capacités des médias et des intervenants dans le domaine de la communication. Cette stratégie, coordonnée par le Groupe Communication et Plaidoyer tend (i) à renforcer le profil et le leadership du cadre d'intervention en vue de la mobilisation de la volonté politique, des ressources et de l'expertise nécessaires à une mise en œuvre optimale, (ii) à instaurer un partenariat et un dialogue autour des objectifs et des résultats de l'Undaf et ceux du Millénaire pour le Développement. Ces objectifs stratégiques seront poursuivis dans le cadre d'un flux continu d'information à travers l'élaboration de produits (media, internet, media sociaux, histoires vécues), la production de supports (publications, brochures, posters, documentaires, photos), l'organisation d'évènements et de campagnes de communication et de plaidoyer (Journées, tables rondes, panels, briefings, caravanes, festivals) et la formation, la mise à niveau et l'équipement des médias et des réseaux de journalistes et de communicateurs (ateliers, séminaires, sessions de formation).

Les principales audiences visées par cette stratégie sont les partenaires (Gouvernement, société civile, communautés), les donateurs (fonds, bilatéraux, multilatéraux, fondations), les médias (nationaux, régionaux, internationaux) et le grand public. Une combinaison de canaux, de modes et de formats permettra de véhiculer la vision, les programmes et la contribution de l'Undaf. Les thématiques clé seront promues et mises en perspectives pour renforcer le changement et l'appropriation.

La communication interne sera développée pour optimiser la circulation de l'information et la vision commune d'un Undaf plus intégré et plus fédérateur.

La communication d'urgence sera mieux formalisée et systématisée pour appuyer le cadre d'intervention et faire face aux urgences qui peuvent compromettre les avancées et les progrès induits.

En plus de la communication stratégique et du plaidoyer ci-dessus développés, l'Undaf bénéficiera de l'apport de la communication pour le développement qui vise spécifiquement le changement comportemental et social des populations ciblées dans la mise en œuvre des axes de coopération relatifs à l'accès aux services sociaux de base et à l'amélioration de leurs conditions de vie. Cette forme de communication contribuera à l'atteinte des résultats pour les produits spécifiques ainsi identifiés : (i) D'ici 2016, au moins 50% des familles adoptent un paquet de pratiques familiales essentielles (au moins 20% pour chacune d'elles) favorables à la survie et au développement de l'enfant ; (ii) Les acteurs en charge de la Communication pour le Développement sont à même de concevoir des programmes de communication, d'en assurer la coordination et de mettre en œuvre un programme de pratiques familiales essentielles et de citoyenneté pour assurer le changement de comportements.

1. Cadre et calendrier de suivi et évaluation

Le suivi et évaluation du plan d'action de l'Undaf sera assuré au moyen d'un cadre de suivi et évaluation et d'un calendrier de suivi et évaluation rigoureusement élaborés et régulièrement mis à jour. Le cadre de suivi et évaluation définit les activités de suivi et évaluation, les méthodes de collectes de l'information et les sources de vérification ainsi que les ressources nécessaires. Les hypothèses et les risques identifiés sont également spécifiés. Le calendrier de suivi et évaluation planifie les activités de suivi et évaluation sur les cinq ans du Plan d'action.

Le mécanisme de pilotage et de gestion du Plan d'action permettra un suivi et évaluation au niveau stratégique et au niveau opérationnel avec une coresponsabilité du Gouvernement et des agences du système des Nations Unies.

Le suivi et l'évaluation du Plan d'action s'effectuera à deux niveaux : (i) le suivi de la performance des agences du système des Nations Unies et des partenaires de mise en œuvre et (ii) le suivi de la situation des indicateurs de développement humains du pays. Le Comité de pilotage du programme, les comités de pilotage thématiques, le Groupe Programme et Suivi-Evaluation et les groupes de travail thématiques assureront le suivi de la mise en œuvre des activités du Plan d'action et le suivi des progrès réalisés sur les indicateurs de développement. Le suivi sera réalisé dans la mesure du possible en coordination avec le mécanisme de suivi et évaluation du CSLP qui bénéficiera d'un appui conséquent dans le cadre du Plan d'action de l'Undaf. Une Task Force composée des experts de suivi et évaluation des agences du Système des Nations Unies a été mise en place. Elle apportera son conseil aux groupes thématiques et coordonnera les processus de suivi et évaluation.

Les réunions trimestrielles des comités de pilotage thématiques et les réunions semestrielles du comité de pilotage du programme permettront d'assurer un suivi régulier des activités du Plan d'action.

Le Plan d'action fera l'objet d'une revue annuelle. Une revue à mi-parcours sera conduite avant la fin de la troisième année du Plan d'action (2014). Une évaluation indépendante sera menée au cours du quatrième trimestre de la dernière année du Plan d'action (2016).

Les activités de suivi-évaluation seront étroitement liées aux grandes opérations de collectes de données entreprises au niveau national telles que le Recensement Général de la population et de l'Habitat, l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) ou l'Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS), et l'enquête Emploi qui contribueront à l'amélioration de la base analytique de la situation des principaux indicateurs du Pays. Un appui sera apporté à l'opérationnalisation d'outils importants tels que la base de données Mauritinfo et le système de gestion de l'aide DAD.

2. Activités de suivi et évaluation relatives au transfert d'espèces aux partenaires nationaux

Note : la section ci-dessous s'applique uniquement au PAM, au PNUD, à l'Unfpa et à l'Unicef ainsi qu'à leurs partenaires d'exécution.

Les partenaires d'exécution acceptent de coopérer avec les agences du système des Nations Unies pour le suivi de toutes les activités soutenues par des transferts en espèces et faciliteront l'accès aux documents financiers pertinents et au personnel chargé de l'administration des fonds fournis par les

agences du système des Nations Unies. À cet effet, les partenaires d'exécution acceptent les éléments suivants:

1. Des examens périodiques sur place et des vérifications ponctuelles de leurs dossiers financiers par les agences du système des Nations Unies ou leurs représentants ;

2. Un suivi programmatique des activités suivant les normes et directives des agences du système des Nations Unies relatives aux visites et le suivi sur le terrain ;

3. Des vérifications spéciales ou programmées. Chaque organisation de l'ONU, en collaboration avec d'autres agences du système des Nations unies (si souhaité et en consultation avec le ministère de coordination) mettra en place un plan d'audit annuel donnant la priorité aux audits des partenaires d'exécution recevant de grandes quantités d'espèces de la part des agences du SNU, et ceux dont la capacité financière de gestion doit être renforcée. Les audits seront commandés par les agences du Système des Nations Unies et menés par des services d'audit privés.

Le gouvernement appuiera les efforts des agences du SNU pour lever des fonds nécessaires afin de répondre aux besoins de ce Plan d'action de l'Undaf et collaborera avec les agences du système des Nations Unies, notamment: (i) encouragera des gouvernements donateurs potentiels à mettre à la disposition des agences du SNU les fonds nécessaires pour mettre en œuvre les composantes non financées du programme; (ii) soutiendra les efforts des agences du SNU pour mobiliser des fonds pour le programme auprès du secteur privé tant au niveau international qu'en Mauritanie ; (iii) permettra les contributions de particuliers, sociétés et fondations en Mauritanie pour appuyer ce programme qui seront, dans la mesure permise par la loi, exonérées d'impôt pour les donateurs ; et (iv) engagera une réflexion avec le SNU afin d'assurer l'accompagnement des programmes des Nations Unies à travers la mobilisation des fonds de contrepartie.

Pour les voyages, allocations, honoraires et autres frais relatifs à la mise en œuvre du programme, un barème est fixé à des taux correspondant à ceux appliqués dans le pays conformément aux procédures établies pour la gestion des ressources au sein du Système des Nations Unies (Circulaires de la Commission de la Fonction Publique Internationale). Le Gouvernement s'engage à accorder aux fonctionnaires en charge de la mise en œuvre des programmes des indemnités liées aux responsabilités financière et de gestion qu'ils assurent dans ce cadre.

Note : la section ci-dessous s'applique uniquement au PAM, au PNUD, à l'Unfpa et à l'Unicef ainsi qu'à leurs partenaires d'exécution.

Un formulaire standard d'autorisation de financement et de confirmation des dépenses (FACE), reflétant les lignes d'activité du plan de travail annuel (PTA), sera utilisé par les partenaires d'exécution pour demander le déblocage des fonds, ou pour obtenir l'accord que [organisation des Nations Unies] remboursera ou paiera directement aux dépenses prévues. Les partenaires d'exécution utiliseront le formulaire FACE pour le rapport sur l'utilisation des fonds reçus. Le partenaire d'exécution identifiera le(s) fonctionnaire(s) désigné(s) autorisé(s) à fournir les détails du compte, la demande de fonds et certifier l'utilisation des liquidités. Le formulaire FACE sera certifié par le(s) fonctionnaire(s) désigné (s) du partenaire d'exécution.

Les fonds transférés aux partenaires d'exécution devraient uniquement être dépensés aux fins des activités et dans les délais convenus dans les PTA.

Les montants en espèces reçus par le gouvernement et les ONG nationales partenaires de mise en œuvre doivent être utilisés conformément aux réglementations nationales établies, politiques et procédures conformes aux normes internationales, en veillant notamment à ce que l'argent soit dépensé pour des activités arrêtées dans PTA, et en s'assurant que les rapports sur l'utilisation de tous les fonds transférés soient soumis à l'organisation des Nations Unies concernée dans les six mois après la réception des fonds.

Dans l'hypothèse où l'une des réglementations nationales, politiques et procédures n'est pas conforme aux normes internationales, les politiques, procédures, réglementations, systèmes financiers et autres règles de l'agence des Nations Unies, sont applicables. Dans le cas des organisations non gouvernementales/de la société civile internationale et des Organisations Gouvernementales Internationales les espèces reçues doivent être utilisées conformément aux normes internationales en veillant notamment que l'argent soit dépensé pour des activités convenues dans les plans de travail annuels (PTA), et en s'assurant que les rapports sur la pleine utilisation de tous les fonds reçus soient soumis à l'organisation des Nations Unies concernée dans les six mois après la réception des fonds.

Afin de faciliter les vérifications spéciales et régulières, chaque partenaire d'exécution recevant des espèces provenant de [organisation des Nations Unies] fournira à l'agence des Nations Unies ou à son représentant en temps opportun un accès à:

- *Tous les dossiers financiers qui établissent le registre transactionnel des transferts en espèces fournies par l'organisation des Nations Unies concernée, avec la documentation pertinente ;*
- *Tous les documents pertinents et le personnel associé au fonctionnement de la structure de contrôle interne du partenaire de mise en œuvre à travers laquelle les transferts d'argent ont été effectués.*

Les résultats de chaque vérification seront signalés au partenaire d'exécution et l'organisation des Nations Unies concernée. En outre, chaque partenaire d'exécution:

- *Recevra et examinera le rapport d'audit émis par les auditeurs.*
- *Fournira en temps opportun à l'organisation des Nations Unies concernée qui a remis des espèces une déclaration de l'acceptation ou de rejet de toutes les recommandations de l'audit afin que les auditeurs prennent en compte ces déclarations dans leur rapport final d'audit avant de le soumettre à l'organisation des Nations Unies concernée.*
- *Entreprendra des actions en temps opportun pour répondre aux recommandations d'audit acceptées.*

Fournir un rapport sur les mesures prises pour mettre en œuvre les recommandations acceptées aux agences du système des Nations Unies sur une base trimestrielle (ou comme convenus au niveau local).

9 Autres dispositions

Le présent Plan d'Action de l'Undaf entre en vigueur à la date de sa signature par les deux parties ou la date à laquelle la dernière signature aura été apposée (au cas où les parties le signent à des dates différentes). Le Plan d'action de l'Undaf restera en vigueur jusqu'en décembre 2016.

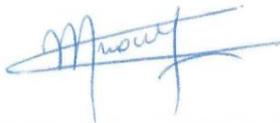
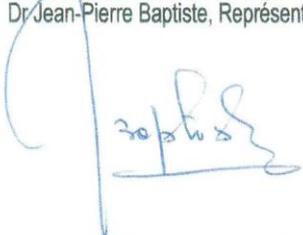
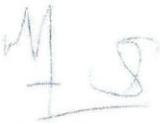
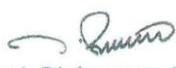
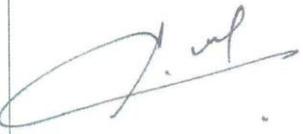
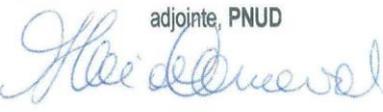
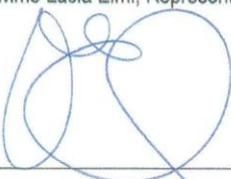
Le Plan d'Action de l'Undaf abroge et remplace tous les Plans d'actions du programme des pays antérieurement signés entre le Gouvernement et le PNUD, l'Unfpa et l'Unicef et les plans d'actions des autres organismes des Nations unies. Il peut être modifié par consentement mutuel des parties.

Aucune disposition du présent Plan d'Action ne saurait être interprétée comme une renonciation à la protection accordée aux agences du SNU par les dispositions de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies dont le Gouvernement est signataire.

En foi de quoi les signataires dûment autorisés, ont signé ce Plan d'Action de l'Undaf, en ce jour _____ à Nouakchott, Mauritanie.

29 FEV 2012

<p>Pour le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie</p> <p>Signature : </p> <p>Nom : Dr. Sidi Ould Tah Titre : Ministre des Affaires Economiques et du Développement</p> 	<p>Pour le Système des Nations Unies en Mauritanie</p> <p>Signature : </p> <p>Nom : Dr Coumba Mar Gadio Titre : Coordonnatrice résidente</p> 
--	---

<p>Mme Mariam Mahamat Nour, Représentante, FAO</p> 	<p>M. Ibrahima Bamba, Chargé de portefeuille pour la Mauritanie, FIDA</p> 
<p>M. Marcel Akpovo, Représentant, HCDH</p> 	<p>M. François Murangira, Directeur du bureau sous régional pour l'Afrique de l'Ouest, OIT</p> 
<p>Dr Jean-Pierre Baptiste, Représentant, OMS</p> 	<p>M. Alexandre Schmidt, Représentant Régional, Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Onudc</p> 
<p>M. Koffi Edme, Représentant de l'Onudi pour le Sénégal, le Cap Vert, la Mauritanie, la Guinée Bissau et la Gambie</p>  <p>Dmitri Piskounov, MD/PTC</p>	<p>Mme Leila Rhiwi, Chargée de bureau, Bureau pour l'Afrique du Nord, ONU Femmes</p> 
<p>M. Alain Cordeil, Représentant, PAM</p> 	<p>Mme Ilaria Carnevali, Représentante résidente adjointe, PNUD</p> 
<p>M. Mounkaila Goumandakoye, Directeur Bureau régional pour l'Afrique, PNUE</p> 	<p>M. Philippe Quéau, Représentant de l'Unesco pour le Maghreb</p> 
<p>M. Koudaogo Ouedraogo, Représentant Unfpa</p> 	<p>Mme Nada Merheb, Représentante, Unhcr</p> 
<p>Mme Lucia Elmi, Représentante Unicef</p> 	

Axe de coopération 1: Lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire

Effet 1 : les populations pauvres et vulnérables à l'insécurité alimentaire ont un accès durable aux moyens et techniques de production et bénéficient d'un appui alimentaire en vue d'améliorer leurs conditions de vie.

*Proportion des dépenses que les ménages consacrent à l'alimentation pendant la période de soudure. SR : 80% (national); cible : 70% national
Incidence de la pauvreté en milieu rural. SR: 59% (en 2008); cible : 51% en 2016.*

Produit 1.1 : Les populations vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes, disposent des outils et maîtrisent les techniques de production, de stockage, de récoltes et de transformation. FAO, PAM, FIDA, PNUD

% d'utilisation des engrais. SR: AD déterminer par une étude; cible : 20% ajuster sur la base de l'étude

% d'utilisation des semences améliorées. SR: AD déterminer par une étude cible: 20% ajuster sur la base de l'étude

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
1.1.1 Les acteurs du secteur rural des zones d'intervention disposent de capacités renforcées en matière d'intensification et de diversification des productions agricoles.	FAO	Rendement à l'hectare du riz. SR : 4T/ha, cible : 7T/ha superficies exploitées en cultures diversifiées SR: 500ha, Cible: 1500ha	Rapport de fin de campagne agricole	MDR	PAM, CSA, Onudi, PNUD, MPêM	3 200 000	1 400 000	1 800 000
1.1.2 Les agriculteurs disposent de capacités accrues de transformation, de conservation et de commercialisation des produits maraichers	FAO	Taux d'accroissement de la production maraichère transformée ou conservée. SR: AD (enquête en 2012 auprès des coopératives maraichères des zones d'intervention). Cible : +15% par rapport à la SR. Taux d'accroissement de la production maraichère commercialisée. SR : AD (enquête prévue en 2012) ; cible : AD sur base résultats de l'enquête	Rapport de suivi-évaluation	MDR	PAM, Masef, Mdedd, CSA, ONG	9 750 000	2 000 000	7 750 000

1.1.3 Les groupes pauvres des secteurs des pêches artisanales, côtières, maritimes et continentales ainsi que de l'aquaculture disposent de moyens aménagés et développés pour améliorer leurs productions	FAO	Plan d'aménagement de la pêche artisanale et côtière élaboré SR: non, Cible: Oui	Programme et/ou plan d'action ; rapport d'activités	MPêM	Imrop, FNP	2 998 927	2 998 927	0
1.1.4 Les populations vulnérables à l'insécurité alimentaire disposent de petites infrastructures pour améliorer la production agricole et la conservation des aliments	PAM	i) Augmentation de la production par type de spéculation (en % - baseline vs final), SR: AD, Cible: AD ii) Diminution des pertes post-productives en % - baseline vs final), SR: AD, Cible: AD	Rapport de suivi Enquêtes et rapports d'activité	CSA	MDR, FAO, Coopératives, Associations	1 155 000	0	1 155 000
1.1.5 Les ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire dans les zones d'interventions reçoivent une assistance alimentaire en qualité et quantité suffisante, et dans les temps.	PAM	i) % des populations en insécurité alimentaire ayant reçu des rations alimentaires. SR: AD, Cible: AD ii) le tonnage de vivres distribué par rapport au calendrier. SR: AD, Cible: AD	Enquêtes et rapports d'activité	CSA	MS, MDR, Mdedd, FAO, Unicef, Med	5 390 000	0	5 390 000
1.1.6 Les communautés rurales pauvres, acteurs dans les filières aviculture, maraîchage, lait, dattes, peaux et cuirs, les viandes rouges, et les produits forestiers non ligneux disposent de des outils et maîtrisent les techniques de production, de stockage, de récoltes et de transformation pour générer des valeurs ajoutées	FIDA	Taux d'accroissement des revenus des bénéficiaires des filières SR ; AD Cible : AD	Rapport d'activité	MDR	Coopération Italienne	12 000 000	12 000 000	0
1.1.7 Les acteurs ruraux en zones oasiennes disposent de capacités renforcées en matière d'intensification et de diversification des productions agricoles.	FIDA	Superficies aménagées allouées à la production de carotte combinées à d'autres cultures maraichères SR : AD, cible: AD Banques de semences maraichères et pluviales. SR : AD, cible : 65	Rapport d'activité	MDR	AGPO, Unions AGPO, Cnrada	2 450 000	2 450 000	0

1.1.8 Les agriculteurs des zones oasiennes disposent de capacités accrues de transformation, de conservation et de commercialisation des produits maraichers	FIDA	Taux d'accroissement de la production maraichère en zone oasienne transformée/conservée SR: AD, Cible: AD Taux d'accroissement de la production maraichère commercialisée en zone oasienne. SR: AD, Cible: AD	Rapport d'activité	MDR	AGPO, GIE, Unions AGPO	750 000	750 000	0
1.1.9 Les communautés vulnérables à l'insécurité alimentaire en zone oasienne disposent d'actifs productifs (infrastructures de clôtures, d'AEP, d'irrigation, de désenclavement et des services sociaux de base) pour améliorer la production agricole	FIDA	Nb d'unités de pompage collectif fonctionnels, SR : 0 ; cible : 137 Nb de puits pour irrigation de maraichage réfectionnés et/ou réalisés et équipés SR : 0 ; cible : 100	Rapport d'activité	MDR	AGPO, Unions AGPO,	4 100 000	4 100 000	0
1.1.10 les populations rurales pauvres de la zone du projet maîtrisent les techniques et métiers liés aux systèmes agricoles et d'élevage et la valorisation des ressources naturelles.	FIDA	Nb d'organisation de base mise en place SR : 0 ; cible : 250 Nb de personnes maîtrisant les métiers liés aux systèmes agricoles et d'élevage SR : 0 ; cible 200	Rapport d'activité	MDR	GIZ, FPMA	11 307 000	7 807 000	3 500 000
1.1.11 les producteurs, dans les zones rurales d'intervention, disposent d'informations régulières et de capacités renforcées de négociation et d'organisation pour une gestion et une commercialisation adaptées de leurs productions	PNUD	Informations sur les marchés (prix, productions...) à la disposition des producteurs à travers les canaux adaptés (radios rurales, autres); SR: Non; Cible: Oui: un système opérationnel permettant de fournir des informations sur une base régulière aux producteurs est mis en place. Taux d'augmentation de la production commercialisée; SR: AD (étude); Cible: augmenter la part de la production commercialisée (% à définir après situation de référence)	Rapports trimestriels et annuels d'activités	MDR	CSA, Mciat, MCRP, PAM, FAO, FIDA, Onudi,	1 200 000	600 000	600 000

1.1.12 les réseaux et professionnels de la commercialisation de produits agricoles et agroalimentaires disposent de capacités renforcées pour offrir des services adaptés aux producteurs pauvres, dans les zones d'intervention	PNUD	Existence de réseaux et de professionnels de la commercialisation des produits alimentaires et agroalimentaires locaux. SR: quasi absence ; Cible: 1 réseau dans chaque zone d'intervention	Rapports trimestriels et annuels d'activités Textes de mise en place des réseaux	Mciat	MDR, OSC, CSA, PAM, FAO, Onudi, FIDA	600 000	300 000	300 000
1.1.13 les populations pauvres et vulnérables en milieu rural dans les zones d'intervention disposent de connaissances améliorées et de capacités renforcées de gestion participative du développement communautaire	PNUD	Nombre de comités de gestion communautaire et régularité des réunions SR: AD (étude prévue en 2012) Cible: au moins un comité de gestion communautaire qui se réunit régulièrement par localité	Rapport étude situation de référence Texte mettant en place les comités et pv de leurs réunions Rapports d'activités	MDR	CSA, MCRP, MCJS, OSC, PAM, FAO, FIDA	1 200 000	500 000	700 000
1.1.14 Les groupes vulnérables dans les zones rurales d'intervention disposent d'outils et de capacités renforcés pour générer des revenus durables	PNUD	Nombre de plateformes mis en place; SR: 11 plateformes solaires existent; Cible: 25 nouvelles plateformes mise en place Existence d'un cadre de référence national de développement de l'expérience des plateformes solaires multifonctionnelles. SR: Non; Cible: Oui	Rapports d'activités Document du programme national de plateformes	MAED	MDR, Mdedd, CSA, PAM, FIDA, Onudi, OSC	1 800 000	600 000	1 200 000
1.1.15 Les autorités disposent d'outils leur permettant d'améliorer la consommation de produits halieutiques par les populations vulnérables	FAO	Plan d'action existe pour l'amélioration de la consommation de produits halieutiques SR : non. Cible : Oui Consommation de produits halieutiques dans les zones d'intervention. SR : 4.5 kg/capita/an. Cible : 7 kg/capita/an	EPCV + Enquêtes sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle	MPêM	MDR, ONG	2 000 000	0	2 000 000

Produit 1.2: Les autorités régionales et locales disposent des capacités nécessaires pour la mise en œuvre d'un cadre juridique de gestion du foncier axé sur les droits. PNUD, HCDH, Unfpa

Nombre de textes d'application adoptés. SR : AD; Cible : AD
 % de litiges fonciers réglés par les autorités. SR: AD; Cible: AD

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
1.2.1 Les autorités locales et régionales disposent de capacités renforcées et d'outils pour la mise en œuvre d'une législation foncière adaptée et équitable.	PNUD	Un manuel d'application de la législation foncière disponible. SR: Non; Cible: Oui Analyses sur l'amélioration de la législation en vigueur disponible SR: Non; Cible: Oui	Rapports d'activités Document du manuel d'application de la législation foncière Rapports analyses	MIDEC	MDR, MF, Mdedd, Mhual, HCDH, Unhcr	600 000	300 000	300 000
1.2.2 les autorités régionales et locales et les OSC ont des capacités améliorées pour assurer la vulgarisation de la législation foncière en vigueur	HCDH	Niveau de connaissance de la législation foncière SR : AD par enquête spécifique; Cible : AD après enquête	Rapport enquête spécifique	CNDH	FAO, Midec, Cdhahrsc, PNUD, MDR	400 000	250 000	150 000
1.2.3 Les autorités régionales et locales et les OSC ont des capacités renforcées pour promouvoir les droits des femmes en matière d'accès aux ressources productives, particulièrement à la terre.	Unfpa	Nombre d'élus, de leaders et d'OSC formés et impliqués dans la promotion des droits des femmes. SR: 06 élus, 116 leaders et 08 OSC. Cible: 15 élus, 232 leaders et 15 OSC.	Rapports d'activités	Masef	ONG/Groupe s d'influence	50 000	50 000	0

Produit 1.3: Les institutions nationales sont renforcées en vue de la mise en œuvre des mécanismes de prévention des crises et de réponses aux urgences. FAO, PNUD, PAM

Une carte des vulnérabilités et des risques des catastrophes est élaborée. SR: Non; Cible: Oui
 Système d'information sur la gestion des risques et catastrophes est mis en place. SR: Non; Cible: Oui
 Le mécanisme de coordination intersectorielle du système d'alerte précoce est opérationnel. SR: Non; Cible: Oui

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
1.3.1 Le gouvernement dispose d'analyses, d'outils et de capacités renforcés pour assurer une meilleure prévention et réponse aux urgences alimentaires et nutritionnelles.	PAM	Systèmes et mécanismes nationaux/régionaux/locaux d'alertes précoces, des analyses de vulnérabilité, des filets de sécurités et de suivi de la sécurité alimentaire et la nutrition sont élaborés et opérationnels. SR : non ; Cible : oui	Analyses Compte-rendu	CSA	Primature, FAO, MDR, PNUD, UNICEF, MPêM, OSC	1 155 000	0	1 155 000
1.3.2 Les acteurs nationaux disposent de capacités renforcées pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation d'un dispositif intersectoriel opérationnel de prévention et de gestion des risques et catastrophes	PNUD	Le Pangrc est mis à jour. SR: non, Cible: oui Dispositif intersectoriel défini. SR : partiel, réponse aux inondations, cible : oui	Document du PANGRC Texte du dispositif intersectoriel Rapports d'activités	Mdedd	Midec, CSA, OSC, Primature, Agences SNU	600 000	300 000	300 000
1.3.3 Les autorités nationales disposent de capacités renforcées pour une meilleure prévention et réponse aux périls agricoles.	FAO	Système de prévention intégré et renforcé, SR: Système partiel (acridien et aviaire), Cible: Oui	Rapport d'activités ; compte rendu de l'administration nationale	MDR	Midec, SNU, MDR, OSC	3 872 651	1 877 867	1 994 784

Effet 2: Les populations vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes, dans les zones d'interventions, ont accès à des opportunités diversifiées d'emploi et d'auto-emploi pour améliorer leurs revenus.

PNUD, OIT, Onudi, Unesco

Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans. SR: 66,7% des femmes jeunes /44,1% des hommes jeunes (EPCV 2008); Cible: 61% pour les femmes jeunes et 39% pour les jeunes hommes.

Taux de chômage des femmes. SR: 44% (EPCV 2008); Cible: 39%

Produit 2.1 : Les jeunes et les femmes issus de familles pauvres en milieu rural et périurbain ont davantage accès à des emplois décents, à des services de création de revenus durables et d'alphabétisation fonctionnelle. OIT, PNUD, Unesco

% des jeunes et des femmes issus de familles pauvres parmi les employés dans les zones d'intervention. SR : AD; Cible : 50% de jeunes, 30% de femmes

Nombre de ménages bénéficiaires des programmes ayant accès au crédit, dont ménages dirigés par les femmes. SR : 0; cible : 100 dont 25% de femmes

Nombre de personnes certifiées « alphabétisé » annuellement. SR : AD; Cible : au moins 10% des inscrits annuellement

% des alphabétisés développant des AGR dans le cadre des programmes. SR : 0; Cible : 50% dont la moitié sont des femmes

Nombre de clients de la microfinance en milieu rural. SR : 162 665 (47,3%), (estimé 2010, Diagnostic du secteur de la MF); Cible : croissance annuelle de 5%

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
2.1.1 les jeunes et les femmes (dans 2 régions) ont davantage accès à des AGR axées sur les produits culturels	Unesco	% des groupes ciblés ayant créés des AGR dans les zones visées et les secteurs d'intérêts SR: AGR inexistant, faible capacités des acteurs en matière de création, mise en œuvre et gestion d'AGR; Cibles Des AGR basées sur le patrimoine culturel sont développées par davantage de jeunes et de femmes.	Rapports de supervision	MCJS	MCTA, Anapej, ONG locales; chambres des métiers,	300 000	0	300 000

2.1.2 Les capacités des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation sont renforcées à travers des opportunités de qualifications professionnalisante en milieu rural et périurbain, en particulier en faveur des jeunes et des femmes.	Unesco	% des groupes ciblés ayant créés des AGR dans les zones visées et les secteurs d'intérêts SR: AGR inexistant, faible capacités des acteurs en matière de création, mise en œuvre et gestion d'AGR Cible: outils adaptés et mécanismes de création et de gestion d'AGR disponibles auprès des acteurs communautaires et des populations vulnérables (jeunes et femmes)	Rapports de supervision	MENESRS	Maieo, ONG locales, BID	600 000	300 000	300 000
2.1.3 les populations cibles disposent de capacités renforcées, et ont accès à des outils et informations appropriés pour mettre en place des AGR et MPE dans les secteurs à fort potentiel de croissance et pour une meilleure structuration et professionnalisation du secteur	PNUD	Nombre des AGR/MPE viables dans les zones visées et les secteurs de croissance SR: Inconnue: à déterminer (Faire une étude de référence: proposée dans la stratégie MPE) Cible: Définir sur la base de la SR	Rapport de l'étude de référence Rapports d'activités trimestriels et annuels	Anapej	Mefpnt, MAED, ONS, Syndicats Patronat, ONG, BIT, Unfpa, FAO, PAM, Unesco	1000 000	500 000	500 000
2.1.4 Les jeunes et les femmes en milieu périurbain disposent de compétences mieux adaptées aux besoins du marché de l'emploi	OIT	Nb de jeunes formés ayant des profils adaptés au marché de l'emploi. SR (1300 source ANAPEJ), cible : 3000	Rapports d'activités	Mefpnt	ANAPEJ, MCJS, Centres de formation technique et professionnelle	750 000	350 000	400 000
2.1.5 Les migrants ont des capacités renforcées pour une meilleure insertion professionnelle	OIT	Nombre de migrants formés dans le cadre du Projet BGMLD. SR : 40, cible : 400	Rapports de mise en œuvre du projet	Mefpnt	Centre Guide, diasporas des migrants, OIM, Anapej, Centres de FP	700 000	100 000	600 000
2.1.6 Les communautés pauvres en zone oasienne disposent de système de microcrédit de proximité facilitant l'accès aux intrants et aux autres services financiers	FIDA	Institutions de microcrédit fonctionnelles dans les zones d'intervention SR :AD ; Cible:65 Mutuelles d'investissement et de crédit oasien (MICO) fonctionnelles	Rapport d'activité	MDR	MICO, AGPO, BCM	570 000	570 000	0

2.1.7 Les capacités des populations en matière d'alphabétisation fonctionnelle sont renforcées pour gérer leurs ressources financières et leurs activités, éduquer et sensibiliser leurs membres.	FIDA	Nb de personnes ayant accès à une alphabétisation fonctionnelle SR : AD; cible : 22.000 Nb de localités ayant accès aux programmes IEC. SR : AD ; cible : 375	Rapport d'activité	MDR	Vaincre, Masef	7 001 000	7 001 000	0
---	------	--	--------------------	-----	----------------	-----------	-----------	---

Produit 2.2 : Les institutions nationales disposent des capacités techniques et opérationnelles pour la mise en œuvre et le suivi des programmes et politiques en vue de la création d'emplois décents au profit des jeunes et des femmes. OIT, PNUD

% des jeunes et des femmes parmi les bénéficiaires des programmes nationaux d'emploi. SR : ND; Cible : 50% de jeunes, 30% de femmes
Politiques et stratégies d'emploi disponibles et mises en œuvre. SR : non; Cible : oui
Pourcentage d'IMF agréées. SR : À déterminer (enquête proposée dans la SNMF); Cible : au moins 80%

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
2.2.1 Les acteurs nationaux disposent de capacités techniques et organisationnelles renforcées pour la mise en œuvre et le suivi des politiques et stratégies d'emploi axés sur les secteurs à haut potentiel	OIT	Indicateurs: Stratégie de l'emploi actualisée et validée, SR: non, cible: oui	Document validé de la stratégie de l'emploi	Mefptn	PNUD, OIT, ONUDI, MPÊN, Mdedd, Mefptn MPEM	400 000	150 000	250 000
2.2.2 Les acteurs d'emploi disposent d'outils pour une gestion transparente et efficace de l'emploi	OIT	Base de données actualisée et opérationnelle SR: non; Cible: oui	Rapports sur la base de données	Anapej	PNUD, Mefptn Mfptma, ONS, Syndicats Patronats, MAED	80 000	50 000	30 000

2.2.3 les institutions nationales, au niveau central et regional disposent d'outils et de capacités renforcées pour la définition, la mise en œuvre et le suivi évaluation des politiques et stratégies de croissance favorables aux pauvres	PNUD	Nb d'analyses, de politiques et stratégies contribuant à l'opérationnalisation de l'axe 2 du CSLPIII SR: 0; Cible: 3 Projet Partenariat Public Privé (PPP) développé SR: non; Cible: oui Projet cadre intégré renforcé existe; SR: non; Cible: oui Enquête sur l'emploi réalisée SR : non; Cible : oui Un programme de volontariat national pour la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire est développé SR : non ; cible : oui	Rapports des analyses Documents des projets Rapport de l'enquête	MAED	MPÊN, Mdedd, MPEN, BIT, Mefptn, Mfptma, MCJS, ONS, Syndicats, Patronats, ONG,	300 000	300 000	0
2.2.4 Le gouvernement et les acteurs institutionnels (administration, acteurs sociaux, privés, ...) disposent de capacités renforcées pour la mise en œuvre d'un programme national d'emploi des jeunes pour la cohésion sociale	PNUD	Programme national emploi pour la cohésion sociale existe SR: Non; Cible: Oui	Document du projet Rapports de mise en œuvre	Mefptn	MCJS, BIT, MDR, Cdhahrsc, Syndicats, Patronat, ONG, MAED	800 000	400 000	400 000
2.2.5 l'Association professionnelle des opérateurs de Microfinance dispose de capacités et d'outils renforcés pour jouer pleinement son rôle	PNUD	Nombre d'IMF membres de l'Association, SR: nombre d'IMF membre de l'APROMI Cible: au moins 80% des IMF agréées sont membres	Rapports d'activités Rapports APROMI	Apromi	Mefptn, MF, MAED, Masef, BCM, FENU, BIT	500 000	200 000	300 000

2.2.6 Les acteurs institutionnels (administration, acteurs sociaux, privés, ...) disposent de capacités renforcées pour la mise en œuvre et le suivi évaluation effective des stratégies nationales de la microfinance et de la micro et petite entreprise	PNUD	Dispositif institutionnel de mise en œuvre des 2 stratégies élaborées SR: non; Cible: oui Situation de référence des MPE et des IMF connue SR: non, Données permettant d'asseoir les SNMPE et MF limitées; Cible: oui avec modalité de suivi et mise à jour régulière + informations accessibles	Rapport de proposition de dispositif institutionnel de mise en œuvre Rapport de l'étude sur la situation de référence Rapports d'activités	Mefptn	MF, MEN, MAED, Mciat, Masef, BCM, FENU, BIT	700 000	300 000	400 000
2.2.7 Les acteurs institutionnels (administration, acteurs sociaux, privés, ...) disposent de capacités renforcées pour fournir une formation professionnelle répondant aux besoins du marché	PNUD	Dispositif analysé avec proposition d'amélioration; SR: non; Cible: oui Formations proposées dans au moins 2 secteurs à fort potentiel d'emplois SR: non; Cible: Oui	Rapports d'activités Rapport de formations proposées	Mefptn	MF, MEN, MAED, Mciat, Masef, BCM, FENU, BIT	500 000	200 000	300 000

Axe de coopération 2 : Accès aux services sociaux de base et maintien de la prévalence du VIH/SIDA à moins de 1%

Sous-axe santé

Effet 1 : Les enfants de moins de 5 ans bénéficient de soins de santé et de nutrition de qualité en particulier dans les Moughataas rurales et périurbaines. Unicef, OMS, Unfpa, PAM

Taux de couverture en vaccination anti-rougeoleuse (VAR). SR : 61% (2010 rapport administratif PEV); Cible: 95%

Taux de fréquentation des services de santé par les enfants. SR : 0,46 contact/enfant et par an (Annuaire SNIS 2008); Cible : 0,6 contact/enfant et par an

Prévalence de l'insuffisance pondérale. SR: 27,1% (Smart, 2010 Soudure /juillet 2010 au niveau national); Cible: 20%

Prévalence de la malnutrition aiguë globale. SR 12,5% (juillet 2010); Cible : 9%

Produit 1.1: Les enfants de moins de 5 ans des Moughataas rurales et périurbaines sont pris en charge selon l'approche Pcime clinique et communautaire. Unicef, OMS

Nombre de Moughataas qui offrent des services de Pcime clinique. SR: 13 districts; Cible: 30 districts

% d'enfants de moins de 5ans malades pris en charge selon l'approche PCIME clinique. SR: ND; Cible : 80%

% des mères connaissant les signes de gravité des principales maladies de l'enfant : IRA, Palu, diarrhée. SR : 25,3% (IRA) MICS 2007; Cible : 70 %

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
1.1.1 Les structures de formation initiale du personnel de santé disposent des capacités techniques et d'outils pour l'enseignement de la Pcime clinique.	OMS	% de structures de formation intégrant la PCIME clinique dans leurs curricula. SR: 0%; Cible:100%	Programmes d'enseignement	MS	Ministère éducation /Unicef/Aecid /ONG	100 000	0	100 000
1.1.2 Les prestataires des services de santé des 39 moughataa ont les capacités techniques renforcées en Pcime clinique	OMS	% de moughataas couvertes par la PCIME clinique SR: 15%; Cible : 80%	Rapports de supervision	MS	Coopération bilatérale/ Unicef/ONG	160 000	10 000	150 000

1.1.3 Les structures centrales, régionales et locales sont en mesure de mettre en place des unités de santé de base fonctionnelles selon l'approche communautaire dans 39 moughataas.	Unicef	Nombre d'USB fonctionnelles (avec ASC formés, kit de médicaments et comité de gestion). SR: 47; Cible : 500	Rapports de formation et d'installation des USB	MS	Collectivités locales/ONG/OMS	7 500	0	7 500
1.1.4 Les structures centrales, régionales et locales ont les capacités requises pour élaborer et conduire des programmes de communication pour le développement et de dialogue communautaire.	Unicef	% de districts ayant développé un programme de C4D avec le monitoring au niveau communautaire SR: 0 et Cible 60%	Rapports d'activités des RC et des réunions de monitoring au niveau communautaire	MS	Masef/Collectivités locales/ONG/OMS	20 000	0	20 000

**Produit 1.2: Les enfants de moins d'un an sont complètement vaccinés dans les 39 Moughataas rurales et périurbaines.
Unicef, OMS**

Taux de couverture en Penta3. SR : 64% Rapports PEV 2009; Cible: 80%

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
1.2.1 Les équipes cadres des moughataas disposent de capacités renforcées pour élaborer les microplans annuels et assurer le monitoring des activités de vaccination	OMS	% de Moughataa disposant de microplans SR: ND; Cible: 100% % de Moughataa assurant le monitoring par antigène SR: ND; Cible 100%	Documents de Microplans et rapports périodiques	MS	Collectivités locales/ONG/Unicef	510 000	10 000	500 000
1.2.2 Les structures de santé sont en mesure d'assurer la gestion et la maintenance de la chaîne de froid	Unicef	% de structures de santé disposant d'une chaîne de froid fonctionnelle SR: 40%; Cible: 90%	Inventaire de la CDF, Rapports de supervisions	MS	ONG/OMS	2 500 000	0	2 500 000
1.2.3. Les prestataires et gestionnaires des 39 moughataas ont des capacités accrues en techniques vaccinales et gestion du PEV	OMS	Taux de complétude et de promptitude des rapports SR: TC: 66%, TP: 40%; Cible:100%	Rapports d'enquêtes	MS	ONG/Unicef	1 010 000	10 000	1 000 000

1.2.4 Les structures de santé des 39 moughataas disposent des capacités et de moyens pour organiser des activités de vaccination mobiles et avancées.	Unicef	Nb de Moughataa ayant réalisé 4 tours d'activités mobiles / avancées par an SR: 20 ; Cible: 39	Rapports d'activités	MS	OMS	2500 000	0	2500 000
1.2.5 Les autorités nationales disposent des capacités et outils pour introduire les nouveaux vaccins (pneumocoque, le HPVV et le rota virus) dans leurs activités de vaccination de routine conformément au plan pluriannuel (PPAC)	OMS	Nombre de nouveaux vaccins introduits dans le PEV de routine SR: 0; Cible: 3	Rapport de situation annuel (RSA)	MS	Unicef/Unfpa	1 010 000	10 000	1 000 000

**Produit 1.3: Les structures de santé des 39 Moughataas rurales et périurbaines fournissent de soins appropriés aux nouveaux nés.
Unicef, OMS, Unfpa**

% de structures offrant des soins appropriés pour les nouveaux nés. SR : ND; Cible: 39

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
1.3.1 Les autorités sanitaires nationales disposent de capacités renforcées pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du cadre stratégique de prise en charge du nouveau né.	OMS	Disponibilité d'un document de stratégie et des directives techniques; SR: 0; Cible: 1 % de nouveaux nés pris en charge selon les directives techniques SR: 0% cible: 50%	Document de stratégie et des directives techniques et rapports d'activités	MS	ONG/Unfpa/Unicef/Associations professionnelles de santé /Autres PTF	260 000	10 000	250 000
1.3.2: Les structures de santé ont les capacités techniques de prise en charge des nouveau-nés selon les directives nationales	Unfpa	% des centres de santé dans les 39 moughataa disposant d'un équipement standard pour la PEC des nouveau-nés SR: AD (mars 2012); Cible: 100% % de prestataires formés en PEC du NN SR: AD (mars 2012); Cible: 45%	Inventaire du matériel Rapports des formations et des supervisions	MS	ONG/Unicef/OMS/Associations professionnelles de santé /Autres PTF	500 000	200 000	300 000

1.3.3 Les agents de santé communautaires des 39 moughataas disposent de compétences accrues en matière de prise en charge du nouveau-né.	Unicef	% d'ASC formés sur PEC du NN SR: 0 ; Cible: 100% % de nouveau-nés avec complications référés par les ASC SR: AD ; Cible 100%	Rapports de supervisions des USB, monitoring communautaire et enquête Lot Quality Assurance Sampling (LQAS)	MS	ONG/Unfpa/OMS/Associations professionnelles de santé /Autres PTF	500 000	0	500 000
--	--------	---	---	----	--	---------	---	---------

Produit 1.4 : Les ménages dans les 39 Moughataas rurales et périurbaines ont des connaissances adéquates en matière d'hygiène et d'assainissement y compris la préservation de la qualité de l'eau de boisson.

Unicef, OMS

% des ménages ayant des connaissances en matière d'hygiène et d'assainissement SR : AD; Cible : 40%

% de ménages consommant une eau de boisson saine. SR : 38% (MICS 2007); Cible: 50%

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
1.4.1 Les autorités centrales, régionales et locales sont en mesure d'assurer la fin de la défécation à l'air libre dans 39 moughataas rurales et périurbaines	Unicef	% de localités FDAL dans les 39 Moughataa rurales et périurbaines SR: 6% ; Cible: 80%	Base de données DA, rapport des activités, enquêtes	MHA	Masef/MS/Collectivités locales/ONG	4 550 000	910 000	3 640 000
1.4.2 Les populations des 39 Moughataas rurales et périurbaines ont des connaissances améliorées en matière d'hygiène en général et de lavage des mains en particulier	Unicef	% des personnes connaissant l'importance du lavage des mains au savon aux moments critiques SR:4%; Cible: 80 %	Rapports des activités, enquêtes	MHA	collectivités locales Masef/MS/PAM/ONG	1 750 000	210 000	1 540 000

1.4.3 Les populations des 39 moughataas rurales et périurbaines ont des capacités accrues pour assurer le traitement et la conservation de l'eau à domicile	Unicef	% de ménages qui utilisent une technique adéquate de conservation de l'eau SR: 29% ; Cible : 70% % de ménages qui utilisent une technique adéquate de traitement de l'eau à domicile. SR: 21,2% ; Cible : 60%	Rapports des activités, enquêtes	MHA	Masef/MS/Collectivités locales/ONG	700 000	140 000	560 000
1.4.4 Les formations sanitaires dans les 39 Moughataas rurales et périurbaines sont en mesure d'assurer le contrôle de qualité de l'eau	OMS	Nb de centres de santé assurant un suivi de la qualité de l'eau SR : 8, cible : 39	Rapports supervision de contrôle de qualité de l'eau: INRSP	MS	Collectivités locales/MHA/ONG/Unicef	160 000	10 000	150 000
1.4.5 Les autorités nationales disposent des capacités techniques et outils pour la mise en place des textes d'application du code d'hygiène	OMS	Nb de textes d'application du code élaborés SR : 0 ; Cible : 4	textes d'application Publiés au JO	MS	MHA/Mdedd /Unicef	2 100 000	10 000	2 090 000
1.4.6 Les structures sanitaires des 39 moughataas sont en mesure d'assurer la gestion des déchets biomédicaux	OMS	Nb de centres de santé de moughataas disposant d'incinérateurs type De Montfort amélioré SR: 6 ; Cible: 39 Nb d'équipes cadres compétentes en gestion des déchets biomédicaux SR: 0; Cible: 39	Rapport de supervision	MS	ONG/Collectivités locales/MED D/MHA/Unicef	160 000	10 000	150 000

Produit 1.5: Les nourrissons en particulier dans les 39 Moughataas sont allaités exclusivement au sein et reçoivent à partir de 6 mois une alimentation complémentaire adéquate. Unicef, OMS, PAM

% de nourrissons exclusivement allaités au sein. SR: 34,7% (Smart, 2009); Cible: 60%

% d'enfants de 6 à 23 mois avec diversité du régime alimentaire acceptable. SR: 16,8% (Smart, 2009); Cible: 40% (Smart)

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser

1.5.1 Les autorités nationales ont la capacité technique et les outils pour la mise en œuvre du code national de commercialisation des substituts du lait maternel	OMS	% de structures de santé ayant adopté le codé national de CSLM SR:0% Cible: 50%	Document de code	MS	Unicef, MCAAT	55 000	5000	50 000
1.5.2 Les prestataires des maternités des hôpitaux et centres de santé ont des compétences accrues pour assurer la protection, la promotion et le soutien de l'allaitement maternel dans le cadre de l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébé	OMS	% des structures de santé certifiées "amies des bébés" SR: 3 ; Cible: 20	Rapports d'activités service national nutrition ; Attestations IHAB	MS	Unicef, ONG	365 000	15 000	350 000
1.5.3 Le personnel des structures sanitaires communautaires (Postes de santé et USB) ont des capacités améliorées pour la promotion et le soutien de l'allaitement maternel exclusif et l'alimentation complémentaire adéquate	Unicef	Nb de structures sanitaires communautaires promouvant l'allaitement exclusif et l'alimentation complémentaire SR : 3 ; Cible : 200	Rapport d'activité des services de santé	MS	OMS, PAM, Masef, ONG	1 000 000	200 000	800 000
1.5.4 Les organisations à base communautaires comme les Crenam ont des capacités renforcées pour faire la promotion et le soutien de l'allaitement maternel exclusif et l'alimentation complémentaire adéquate.	PAM	% des ONG et Crenam promouvant l'allaitement exclusif et l'alimentation complémentaire SR: 40% ; Cible: 100%	Rapport de formation et de supervision	Masef	Unicef, OMS, MS, CSA, ONG	3 200 000	0	3 200 000
1.5.5 Les femmes ont une meilleure connaissance de la pratique de l'allaitement maternel exclusif et d'alimentation complémentaire	Unicef	% des femmes en âge de procréer touchées par des messages sur l'allaitement maternel lors de campagnes de masse, SR: 70%, Cible: 90%	Rapports de campagnes de masse de sensibilisation; Enquête MICS	MS	OMS, PAM, CSA, Masef, ONG, Medias, MCRP	1 500 000	120 000	1 380 000

Produit 1.6 : Les enfants de moins de 5 ans en particulier dans les 39 Moughataas reçoivent un apport régulier et adéquat en micronutriments. Unicef, Unfpa

% d'enfants de 6 à 59 mois recevant un apport régulier et adéquat en Vitamine A. SR: 80% (rapport campagne); Cible : 90% (rapport campagne)
% de ménages consommant du sel iodé. SR: 24% (SMART, 2008); Cible: 80% (SMART)

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
1.6.1 Les enfants de 6-59 mois et les ménages dans les 39 moughataa reçoivent une supplémentation adéquate en micronutriment.	Unicef	% d'enfants ayant reçu 2 doses de vitamine A. SR: 90% Cible 99% % des ménages consommant des aliments fortifiés SR: 0% Cible1: 50% % des ménages consommant du sel iodé SR: 50% (SMART 2011) Cible2: 80% % de femmes enceintes et en post partum qui ont reçu du Fer Acide Folique pour la prévention de l'anémie SR: AD; Cible: 50% % de femmes enceintes et en post partum qui ont reçu de la Vit. A SR: AD; Cible: 50%	Rapports de campagnes, enquête LQAS et MSART, Rapports SNIS, rapports de supervision SR	MS	OMS, Masef, ONG et autres PTF	1 200 000	120 000	1 080 000
1.6.2 Les enfants de 06-36 mois dans les zones identifiées vulnérables reçoivent des suppléments en produits prêts à l'emploi	Unicef	% des enfants dans les zones vulnérables qui ont reçu des suppléments nutritionnels SR: 0 ; Cible: 80%	Rapports d'activités	MS	PAM, ONG, Com, Masef, MEN, collectivités locales	1 500 000	300 000	1 200 000
1.6.3 Les autorités et les structures sanitaires ont les capacités d'offrir aux femmes enceintes, accouchés et allaitantes, dans les zones cibles, un supplément de vitamine A et du fer/acide folique	Unfpa	% de femmes enceintes, accouchées et allaitantes qui ont reçu de la Vit. A et du FAF SR: 0% (PNDS); Cible: 50%	Rapports d'activités	MS	Unicef/OMS/Collectivités locales/ONG	550 000	250 000	300 000

Produit 1.7 : Les enfants de moins de 5 ans en particulier dans les 39 Moughataas atteints de malnutrition aiguë sont pris en charge selon le protocole national. Unicef, OMS, PAM

% des enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition aiguë sévère pris en charge. SR: 40% (SNIS, 2009); Cible: 70 % (SNIS)

% des enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition aiguë modérée pris en charge. SR: 40%; Cible: 60%

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
1.7.1 Les structures sanitaires (Creni/Crenas) ont des capacités renforcées pour la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère	Unicef	% de structures sanitaires assurant la prise en charge de la malnutrition aiguë SR1: 30% ; Cible: 80%	SNIS/rapports activité et supervision	MS	PAM, CSA, ONG, Masef	5 000 000	200 000	4 800 000
1.7.2 Les formations sanitaires (hôpitaux et centres de santé) ont des capacités renforcées pour la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère	OMS	% des Formations sanitaires ayant la capacité pour prendre en charge la malnutrition aiguë sévère selon le protocole national SR: 0 ; Cible: 80%	SNIS/rapports activité et supervision	MS	PAM, CSA, ONG, Masef	70 000	10 000	50 000
1.7.3 Les Crenam ont des capacités renforcées et les intrants alimentaires nécessaires pour la prise en charge de la malnutrition aiguë modérée	PAM	Nombre de Crenam équipés et compétents pour la prise en charge malnutrition modérée SR: 630 ; Cible: 700	Rapport de suivi	CSA, ONG	Unicef, MS	4 000 000	0	4 000 000
1.7.4 Les prestataires des structures de santé ont des capacités renforcées en surveillance nutritionnelle	OMS	% des structures de santé assurant la surveillance et le suivi nutritionnel SR: 50% ; Cible: 100%	Rapports de formation	MS	Unicef	70 000	10 000	60 000

Effet:2 Les femmes en âge de procréer bénéficient des soins de santé de la reproduction de qualité en particulier dans les 39 Moughataas rurales et périurbaines. Unicef, OMS, Unfpa

Taux de prévalence contraceptive. SR: 9% (MICS 2007); Cible: 15%

Taux de césarienne. SR: 1,31% (Annuaire Statistique 2008); Cible: 5%

Taux de létalité. SR: 1,3% (Enquête SONU 2005); Cible: <1%

Produit 2.1: Les services de santé en particulier dans les 39 Moughataa rurales et périurbaines offrent un paquet complet de services de santé de la reproduction de qualité. Unicef, OMS, Unfpa

Besoins non satisfaits en Planification Familiale. SR : 25%; Cible : 10%

Taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié. SR: 61% (MICS 2007); Cible: 75%

Taux de Consultations prénatales (CPN4). SR: ND (CPN2+ actuellement renseigné); Cible: 40%

Taux de C Post N. SR: 39,3% (Annuaire Statistique 2008); Cible: 50%

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
2.1.1 Les structures de santé sont en mesure d'offrir le paquet essentiel de service de SR à tous les niveaux y compris au niveau communautaire	Unfpa	% de structures de santé offrant le paquet complet de SR SR: PS:65%; CS: 92%; Hpt: 80% Cible: PS 80%; CS: 96%; Hpt: 80% Nb de districts sanitaires ayant organisé au moins une et au plus 4 activités mobiles/avancées par an SR: 0; Cible: 39 % de structures de santé ayant connu une rupture de stock de produits contraceptifs (oraux et injectables) de plus de 3 mois SR : AD; cible : <10	Rapports d'activités	MS	Camec /Collectivités locales / OSC / OMS / Unicef et autres PTF	800 000	500 000	300 000
2.1.2 Les organisations de la société civile (OSC) disposent de moyens et de compétences accrues pour assurer la distribution à base communautaire des préservatifs	Unfpa	Nb d'OSC impliquées dans la distribution à base communautaire SR : 3 ; cible : 39 % de femmes en âge de procréer servies en contraceptifs à travers la distribution à base communautaire	Rapports d'activités	MS	Masef/MCRP / collectivités locales/OSC/ Unicef et autres partenaires	400 000	250 000	150 000

2.1.3 Les autorités nationales disposent de moyens et capacités pour améliorer la demande d'utilisation des services essentiels de santé de la reproduction	Unfpa	Taux de fréquentation des services de SR ; 65,4% (CPN): ND; Cible: 85%	Rapports d'activités	MS	Masef/MCRP /Collectivités locales/OSC/OMS/Unicef et autres PTF	700 000	450 000	250 000
2.1.4 Les prestataires de services de santé disposent de compétences accrues et actualisées en matière de normes et procédures des soins de santé de la reproduction (SSR).	OMS	% de structures de santé appliquant les normes et procédures en matière de santé de la reproduction SR:20% Cible: 80%	Rapport d'activité / Supervision / Enquêtes	MS	Unicef/ Unfpa/Aecid /AFD / OSC	645 000	145 000	500 000
2.1.5 Les Unités de Santé de Base des 39 moughataas ont des capacités accrues pour l'offre des Soins Obstétricaux et néonataux	Unicef	% de grossesse a risque et de nouveau-nés avec complications référés par les ASC SR: aD, Cible 100%.	Rapports d'activités des agents communautaires, Rapports des réunions de monitoring au niveau communautaire	MS	Masef/ ONG/OMS/ Unfpa	600 000	0	600 000

Produit 2.2: Les femmes enceintes en particulier des 39 moughataas rurales et périurbaines utilisent en temps opportun, les Soins Obstétricaux adéquats (essentiels et d'urgence en cas de besoin).Unicef, OMS, Unfpa

% de femmes enceintes ayant accès à un mécanisme de partage du risque. SR: 45 % (Rapport Forfait Obstétrical 2008); Cible : 95%

% de femmes qui connaissent les signes de danger de la grossesse de l'accouchement et du post partum. SR: AD; cible: AD

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser

2.2.1: Les structures de sante sont en mesure d'introduire le forfait obstétrical dans les zones d'intervention	Unicef	Nombre de moughataas où le FO est mis en application SR: 9 Cible: 39 % de femmes enceintes ayant souscrit au Forfait obstétrical SR: AD; Cible: 100%	Rapports d'activités / Rapports de supervision, enquête LQAS	MS	Masef/Collectivités locales/ OSC / OMS / Unfpa/AFD/ Aecid et autres PTF	1 500 000	0	1 500 000
2.2.2 Les acteurs communautaires sont en mesure de promouvoir les pratiques familiales essentielles a la survie de la mère et du nouveau-né	Unicef	Nombre d'agents communautaires rapportant des activités de promotion des PFE de survie de la mère et du nouveau né SR : 0; cible : 2000	Rapports des RC et de monitoring au niveau communautaire. Rapports d'activités et de supervision du FO	MS	Masef /Collectivités locales/ OSC / OMS / Unfpa/AFD/ Aecid et autres PTF	300 000		300 000
2.2.3: les structures de santé et les acteurs locaux disposent de capacités accrues pour mettre en place, dans les 39 moughataas, des mécanismes de partage de risque hors forfait.	Unfpa	Nb de mutuelles et de caisses communautaires mises en place SR: 1; Cible : 15	Rapport d'activités	MS	Masef /Collectivités locales/ OSC / OMS / Unfpa/AFD/ Aecid et autres PTF	600 000	300 000	300 000
2.2.4: les populations ont des connaissances accrues sur les dangers liés à la grossesse, l'accouchement et le post partum	Unfpa	% des populations ayant connaissance des dangers liés à la GAP SR: AD (étude prévue en 2012); Cible: 75%	Rapports d'Enquête CAP	MS	Masef/Collectivités locales/ OSC / OMS / Unicef/AFD/ Aecid et autres PTF	750 000	300 000	450 000
2.2.5 Les prestataires des structures de santé en charge des SONUB dans les 39 M ont la capacité technique d'appliquer les normes et protocoles des SONUB	OMS	% des prestataires SONU capables techniquement d'appliquer les normes et protocoles SONUB SR: 0; Cible: 100%	Rapports de supervision / Enquête SONU	MS	Unicef / Unfpa/AFD/ Aecid et autres PTF	190 000	50 000	140 000

2.2.6 Les prestataires des structures de santé en charge des SONU sont en mesure de mieux identifier les dysfonctionnements et d'apporter des mesures correctrices en matière de prise en charge de la mère et du nouveau né	OMS	% de décès maternels et néonataux ayant fait l'objet d'audit SR: ND; Cible: 45% % des recommandations des audits mises en œuvre SR : 0%, cible: 13%	Rapports d'audit	MS	Asmago / ASFM / Unicef / Unfpa	60 000	10 000	50 000
--	-----	--	------------------	----	---	--------	--------	--------

Effet 3: Les populations vulnérables notamment les femmes et les enfants bénéficient d'un paquet d'interventions pour la lutte contre la tuberculose, le paludisme, le VIH/Sida et autres maladies émergentes. Unicef, OMS, Unfpa, ONU SIDA, Unesco

Taux de détection de la Tuberculose pulmonaire (TPM+). SR: 49.2 pour 100000 cas (OMS 2009); Cible : 80 pour 100000 cas

Proportion d'enfant de moins de 5 ans et de femmes enceintes dans les zones endémiques qui dorment sous MII. SR: 31% (MII) des FE et 65% (TTC) des E<5ans (source : enquête palu 2010); Cible : 90% des FE et 90% des E<5ans %

Taux de séroprévalence VIH. SR : 0.7%; Cible ; <1%

Produit 3.1 : Les Moughataas rurales et périurbaines ont la capacité d'assurer la surveillance intégrée des principales maladies endémiques et à potentiel épidémique (paludisme, tuberculose, méningite, cholera, diarrhées aiguës bactériennes, etc.). Unicef, OMS

Nombre de laboratoires ayant les capacités de diagnostiquer les principales maladies endémiques et à potentiel épidémique. SR: 13; Cible : 26

Nombre de districts dont le personnel est capables de détecter et signaler les cas des maladies endémiques et à potentiel épidémique. SR : 9; Cible : 39

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
3.1.1 Les autorités nationales ont la capacité technique et les outils pour assurer la surveillance intégrée des maladies épidémiques et la riposte	OMS	% de districts disposant d'un système de surveillance intégrée fonctionnel SR:39%, Cible: 80%	Rapports de surveillance périodique	MS	Unicef, FAO, collectivités locales, ONG,	120 000	20 000	100 000

3.1.2 Les autorités nationales disposent d'un réseau de laboratoires pouvant diagnostiquer les Maladies à Potentiel Epidémique	OMS	Nombre de laboratoires pouvant diagnostiquer les Maladies à potentiel épidémique SR:03;Cible:10	Rapports annuels, Rapport de supervision, SNIS, Enquêtes	MS	Unicef	120 000	20 000	100 000
3.1.3 Les USB et les structures de sante ont la capacité d'assurer la surveillance des maladies à potentiel épidémique	Unicef	% d'USB et de structures de santé notifiant des cas/ transmettant des bulletins de surveillance épidémiologique SR : AD, Cible : 50% des USB, PS et CS % d'SB et de structures de santé notifiant les cas SR : AD ; cible : 50% des USB, PS et CS	Rapports de surveillance épidémiologique, rapports de supervision des USB	MS	OMS,	300 000	0	300 000

Produit 3.2 : Les cas de tuberculose et de malaria dépistés positifs en particulier dans les 39 Moughataas rurales et périurbaines sont pris en charge selon les protocoles des programmes.OMS, UNICEF

% de cas de paludisme confirmé pris en charge conformément au protocole national. SR: 1% (Rapport PNL 2009); Cible : 30%
Taux de guérison des malades de la tuberculose TPM+. SR: 68% (rapport PNL 2009); Cible : 75%

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
3.2.1 Les USB ont la capacité technique pour le dépistage et la prise en charge des cas de paludisme	Unicef	% d'USB rapportant les cas confirmés de paludisme SR: 0, Cible : 50%	Rapports d'activités et de supervision des USB	MS	OMS	1 000 000	0	1 000 000
3.2.2 Les structures de santé disposent de capacités accrues pour la prise en charge correcte des cas de Tuberculose et de paludisme	OMS	Taux de guérison des malades TPM+ SR : 68%, cible : 75% % de cas de paludisme confirmé pris en charge conformément au protocole national. SR: 1% ; Cible : 30%	Rapport PNL	MS	Unicef/ONG	25 000	0	25 000

**Produit 3.3 : Les centres de santé, en particulier dans les 39 Moughataas rurales et périurbaines, offrent les services de conseil dépistage et le paquet complet de Prévention de la transmission mère-enfant (PTME) et les hôpitaux régionaux prennent en charge les PVVIH.
Unicef, OMS, ONU SIDA, PAM**

Nombre de personnes dépistées pour le VIH par an. SR: 9000 (2010); Cible : 20000

Proportion de femmes enceintes VIH+ dépistées et enrôlées dans le programme PTME. SR: 7.5%; Cible : 50%

Nombre de structures hospitalières régionales offrant le traitement antirétroviraux et des Infections opportunistes. SR : 4; Cibles : 12

Proportion de malades mis sous ARV. SR : 34,6%; Cibles : 50%

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
3.3.1 les structures de santé dans les zones d'intervention sont en mesure d'offrir des services de conseil et dépistage de qualité	ONU SIDA	Nombre de personnes dépistées dans les 5 moughataa SR: ND; Cible: 2500	Rapports d'activités	MS	Senls/ OSC/ OMS / Unicef/ Unfpa	130 000	60 000	70 000
3.3.2 Les structures nationales sont en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie et un plan de passage à l'échelle de la PTME et de la prise en charge pédiatrique	Unicef	Stratégie nationale et plan de passage à l'échelle adoptés et suivis SR : 0; cible :1	Rapports de validation. Rapports de supervision et de revues	MS	Senls/ OSC/ OMS / ONU SIDA / Unfpa	100 000	0	100 000
3.3.3 Les structures de santé ont la capacité d'offrir le paquet complet de PTME et d'introduire la prise en charge pédiatrique	Unicef	Nombre de moughataa où le service complet de PTME est offert SR: 0; Cible: 39 Proportion de femmes enceintes VIH+ dépistées et prises en charge SR : 3,5%; cible : 20%	Rapports d'activités	MS	Senls/ OSC/ OMS / ONU SIDA / Unfpa	2 000 000	0	2 000 000
3.3.4 les structures de santé disposent de capacités renforcées pour la prise en charge des personnes infectées	OMS	Nombre de structures de santé prenant en charge les personnes infectées SR: 4; Cible: 13	Plan d'extension, Rapports d'activités et de supervision	MS	Senls/ Unicef/ ONU SIDA / Unfpa	100 000	0	100 000

3.3.5 Les personnes infectées et affectées dans les moughataas ciblées bénéficient d'une prise en charge alimentaire et nutritionnelle selon le protocole national	PAM	Nombre de personnes infectées et/ou affectées ayant bénéficié de kits alimentaires SR : ND, Cible :	Rapports d'activités	Senls	OSC/Unicef/Unhcr	8 800 000	0	8 800 000
3.3.6 L'autorité nationale chargée de la réponse nationale dispose de compétences accrues pour assurer le renforcement et l'application du cadre juridique de protection des droits des PVVIH	ONU SIDA	cadre juridique de protection des PVVIH SR : loi 042/2007 ; cibles : textes d'application disponibles	Document (textes)	Senls	MJ/PNUD/Parlement, OMS, Unfpa, Unicef, ONU FEMMES	80 000	30 000	50 000

**Produit 3.4: Les groupes à haut risque ont des connaissances exhaustives sur le VIH/SIDA et un accès accru aux moyens de sa prévention.
Unfpa, Unicef, ONU SIDA, Unesco**

Nombre d'OSC intervenant auprès des Groupes à Haut Risque. SR : 5; Cible : 10
% de personnes à haut risque connu utilisant systématiquement le préservatif. SR : ND; Cible : 60%

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
3.4.1 Les autorités nationales, régionales et locales disposent d'outils et de capacités pour une meilleure communication dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA	Unicef	Existence d'une stratégie nationale de communication SR : non ; cible : oui % d'acteurs disposant de capacités en matière de communication sur le VIH Sida SR : AD ; cible : 50%	Rapport de validation de la SNC Rapports d'activités de formation et de sensibilisation	Senls	MCRP/MS/M CJS/ Masef/ ONU SIDA/ OMS/Unfpa/ HCR/PAM/ ONU Femmes	3 000 000	0	3 000 000
3.4.2: Les acteurs nationaux disposent de moyens et capacités accrues pour la prévention du VIH/SIDA chez les groupes à haut risque.	Unfpa	Nb de réseaux d'OSC mis en place SR:A0; Cibles:5 Nb de préservatifs distribués SR: 4.680.000 préservatifs masculins Cible:10. 000.000 SR : 10.500 préservatifs féminins ; cible : 20.000	Rapports d'activité	Senls,	ONU SIDA/ Unicef/OMS/ OSC,	850 000	300 000	550 000

3.4.3 Les groupes à haut risque ont des connaissances accrues sur leurs droits de protection contre la stigmatisation et la discrimination	ONU SIDA	Nb de personnes à haut risque connaissant les droits de protection contre la stigmatisation et la discrimination SB: ND ; Cible: 200	Rapports d'activités	Senls	PNUD, OSC, Unfpa, BIT	315 000	115 000	200 000
3.4.4 Les responsables éducatifs sont en mesure d'intégrer l'éducation au IST /VIH/Sida dans la formation initiale et continue du personnel éducatif.	Unesco	Nombre d'élèves/enseignants formés SR : Absence de modules de formation pour la formation des formateurs; cible : 200	Rapport d'activité	MENESRS	ONU SIDA/ Menesrs	100 000	40 000	60 000

Effet 4: Le système de santé de district est renforcé dans les Moughataas rurales et périurbaines. Unicef, OMS, Unfpa

Nombre de Moughataas ayant mis en œuvre l'approche district. SR: ND; Cible : 39

Produit 4.1 : Les districts sanitaires des Moughataas rurales et périurbaines sont bien circonscrits dans une carte sanitaire nationale géo référencée. OMS

Existence d'une carte sanitaire. SR : non; Cible : oui

Existence de textes réglementant l'utilisation des services par les usagers de la zone de couverture et ceux hors zone. SR : 0; Cible : 1

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
4.1.1 Les autorités nationales bénéficient de compétences et d'instruments techniques pour l'élaboration, l'utilisation et l'actualisation d'une carte sanitaires de district répondant aux normes et standards	OMS	Nombre de district disposant d'une carte sanitaire SR: 0; Cible: 39 Périodicité mise à jour de la carte SR : carte inexistante, cible : annuelle Données de la carte sanitaire utilisée dans la planification sectorielle. SR : non, cible : oui	Rapport d'activités	MS	Aecid/ Unfpa / Unicef /ONU SIDA	150 000	10 000	140 000

Produit 4.2: Un plan opérationnel annuel tenant compte du volet santé/nutrition y compris en situation d'urgence est développé et mis en œuvre dans chacune des Moughataas rurales et périurbaines. Unicef, OMS, Unfpa

Nombre de Moughataa disposant d'un POA financé et suivi. SR: 0; Cible : 30 Plan stratégique des Maladies Non Transmissibles mis en œuvre et suivi. SR : 0; Cible : 1

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
4.2.1 Les équipes cadres des districts sanitaires et les prestataires disposent des capacités techniques pour développer et mettre en œuvre un plan opérationnel annuel intégré basé sur la gestion axée sur les résultats	Unfpa	Nombre de districts mettant en œuvre un POA intégré SR: 0; Cible: 39	Rapport d'activités et supervision	MS	Unicef / Unfpa / OSC	875 000	300 000	575 000
4.2.2 Les équipes cadres des districts sanitaires et les prestataires disposent des capacités techniques pour développer et mettre en œuvre un plan stratégique de prévention des maladies non transmissibles (MNT)	OMS	Nb de structures de santé menant des activités de prévention primaire des MNT SR: 0 ; Cible : 39	Rapport d'activités et supervision	MS	Unicef / Unfpa / OSC	80 000	20 000	60 000
4.2.3 Les équipes cadres des districts ont les capacités requises pour prendre en compte les questions d'équité et des droits humains dans la planification et la mise en œuvre de leurs activités	Unicef	Nombre de districts dont le PAO et les rapports prennent en compte les questions d'équité SR : 0; cible : 54	PAO et rapports d'activités et de supervisions	MS	OMS/Unfpa	200 000	0	200 000

Produit 4.3: Les structures de gestion et de coordination sont opérationnelles à tous les niveaux de la pyramide sanitaire dans les Moughataas rurales et périurbaines.OMS

Nombre de Moughataa ayant tenu au moins 3 réunions documentées de l'Equipe cadre de district dans l'année. SR: 0; Cible : 20

Nombre de Moughataa ayant tenu au moins 2 réunions documentées du comité de gestion dans l'année. SR: 0; Cible : 20

Nombre de régions ayant organisé deux réunions documentées du CRDSS. SR: ND; Cible : 10

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
4.3.1 Les équipes cadre des 39 moughataas ont les capacités de gestion et de coordinations requises	OMS	Nombre d'équipes cadres assurant la gestion et la coordination SR : AD ; cible: 39	rappports de supervision	MS	Unicef	50 000	0	50 000
Produit 4.4: Les capacités de gestion et de stockage des médicaments et consommables sont renforcées au niveau district. Unicef, OMS % de dépôts régionaux / départementaux de médicaments et consommables appuyés ayant connu une rupture de stock de médicaments traceurs ou réactifs par an. SR: ND; Cible : 10%								
produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
4.4.1 Les structures sanitaires disposent des capacités techniques renforcées et d'outils pour l'approvisionnement, le stockage et la distribution des Médicaments Essentiels et consommables y compris les contraceptifs	OMS	% de structures sanitaires respectant les Bonnes Pratiques d'Approvisionnement SR : 0 ; Cible : 19	Rapports de supervisions	MS	Unicef /Unfpa /AFD	10 000	0	10 000
4.4.2 Les structures nationales régionales et locales disposent de capacités accrues pour la gestion des médicaments et des consommables	Unicef	Nombre de DPR et de pharmacie de centres et de postes de sante répondant aux principes de BPASD des ME SR : 0 ; Cible 20	Rapports de supervisions et de revues, Rapports des études et évaluations dans le secteur pharmaceu-tique	MS	OMS/Unfpa	1 000 000	0	1 000 000

**Produit 4.5: Un système de suivi évaluation basé sur le SNIS est mis en place à tous les niveaux (Moughataa, région et Central).
Unicef, OMS, Unfpa**

Taux de recouvrement des rapports SNIS. SR: 40% en 2009; Cible : 75%

Nombre de supervisions intégrées réalisées au cours de l'année par les différents niveaux de la pyramide (Moughataa, DRAS, Niveau central). SR: 0; Cible :
Moughataa : 4 DRAS : 2 Niveau national : 1

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
4.5.1 Les autorités nationales disposent d'outils et de capacités renforcées pour assurer la planification stratégique et le suivi du secteur	OMS	Document du suivi-évaluation élaboré SR : 0; Cible: 1 Tableau de bord du secteur SR: 0; Cible: 1	Rapport d'activités	MS	Unfpa / Unicef / Aecid/ AFD	60 000	10 000	50 000
4.5.2 Les structures sanitaires des moughataas disposent d'outils de collecte et d'analyse des données sanitaires, au niveau local	Unfpa	Nombre de districts disposant d'une batterie d'outils de collecte de données SR: ND; Cible: 39 % de structures sanitaires faisant l'analyse locale des données sanitaires SR: ND; Cible: 100%	Rapport d'activités / Supervision	MS	OMS / Unicef / Aecid/ AFD	875 000	300 000	575 000
4.5.3 Les acteurs communautaires disposent de capacités renforcées dans le domaine des systèmes d'information à base communautaire	Unicef	Nb d'acteurs répertoriés qui produisent et transmettent des rapports d'activités périodiques suivant les normes du SIS SR : ND; cible : 300	Cartographie des acteurs Rapports d'activités des acteurs communautaires	MS	Masef/MEN/ OMS /Unfpa	400 000	0	400 000
4.5.2 Les structures sanitaires des moughataas disposent d'outils de collecte et d'analyse des données sanitaires, au niveau local	Unfpa	Nombre de districts disposant d'une batterie d'outils de collecte de données SR: ND; Cible: 39 % de structures sanitaires faisant l'analyse locale des données sanitaires	Rapport d'activités / Supervision	MS	OMS / Unicef / Aecid/ AFD	875 000	300 000	575 000

		SR: ND; Cible: 100%						
4.5.3 Les acteurs communautaires disposent de capacités renforcées dans le domaine des systèmes d'information à base communautaire	Unicef	Nb d'acteurs répertoires qui produisent et transmettent des rapports d'activités périodiques suivant les normes du SIS SR : ND; cible : 300	Cartographie des acteurs Rapports d'activités des acteurs communautaires	MS	Masef/MEN/OMS /Unfpa	400 000	0	400 000

Axe de coopération 2 : Accès aux services sociaux de base et maintien de la prévalence du VIH/SIDA à moins de 1%

Sous-axe éducation

Effet 1 : Les enfants de 3-5 ans bénéficient d'une couverture étendue d'un enseignement préscolaire de qualité.
Unicef, Unesco

TBS du préscolaire. SR:8.1%; Cible:13.0%

Produit 1.1: Les départements en charge du secteur de la petite enfance bénéficient d'un système d'information national et d'outils de pilotage.
Unicef, Unesco

Données désagrégées par Moughataas. SR : données disponibles sur 10 Moughataas (2010); Cible : données disponibles sur 54 Moughataas

produits spécifiques / agence	Agences	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
1.1.1 La Direction de l'Enfance dispose d'outils et de capacités renforcées pour assurer la disponibilité des données sur le secteur	Unicef	Base de données sur le préscolaire élaborée. SR : non; Cible : oui Données désagrégées par moughataa. SR : non; cible : oui	Support d'information disponible par Moughataa	Masef	DPEF/MEN	300 000	35 000	265 000
1.1.2 La Direction de l'Enfance dispose d'outils et de capacités renforcées pour l'analyse des données relatives au préscolaire.	Unesco	Les données relatives au préscolaire sont exploitées par la Direction de l'Enfance SR: non; cible: oui;	Rapports de supervision et de suivi	Masef	DPEF	200 000	50 000	150 000
1.1.3 les services régionaux du préscolaire disposent de capacités accrues pour la gestion et le pilotage du secteur	Unicef	Plan de travail annuel des services régionaux disponibles SR : non ; Cible : oui	Texte, équipement et rapports disponibles	Masef	DPEF	300 000	35 000	265 000

Produit 1.2 : les enfants fréquentant le préscolaire bénéficient de conditions d'apprentissage et d'un encadrement de qualité dans les zones d'intervention. Unicef

Nombre de centres (publics et communautaires) répondant aux normes et standards. SR : 83; Cible : 400
 % d'enfants préscolarisés dans le public et le communautaire selon les normes. SR : 48%; Cible : 90%

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
1.2.1 Les encadreurs du préscolaires bénéficient d'outils d'apprentissage améliorés	Unicef	Un Programme de formation des monitrices est disponible. SR : non, cible : oui; Nb d'éducateurs formés. SR : Non; Cible : Oui	Programme publié	Masef	DPEF	150 000	30 000	120 000
1.2.2 Les enfants bénéficient de conditions d'accueil appropriées dans les structures du préscolaire sur le plan national	Unicef	% de structures équipées. SR : 20%, cible : 60%	nombre de structures équipées	Masef	DPEF	450 000	30 000	420 000

Produit 1.3 : Les départements en charge de la petite enfance disposent d'une stratégie d'éducation parentale opérationnelle. Unicef

Stratégie disponible. SR : NON(2010); Cible : OUI
 % de parents d'enfants de 0-3 ans bénéficiant de sessions d'éducation parentale. SR : 0 (2010); Cible : 15%

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
1.3.1 Les acteurs concernés disposent de compétences renforcées en vue de l'élaboration d'une stratégie d'éducation parentale, de sa mise en œuvre et de son suivi	Unicef	Nb d'acteurs formés en éducation parentale SR : 0 cible: 2745	existence d'un dispositif de communication communautaire pour le changement de comportement vis-à-vis du jeune enfant.	Masef	MCJS/MS/MID	600 000	70 000	530 000

Effet 2 : Les enfants achèvent un cycle d'enseignement fondamental de qualité et bénéficient d'opportunités d'accès étendues au premier cycle de l'enseignement secondaire général, sur l'ensemble du territoire. Unicef, Unesco, PAM, ONU Femmes

Taux d'achèvement du fondamental. SR : Total 72% ; Fille 70% ; Garçon 74% (2010); Cible : 85,0%

Taux d'accès au secondaire. SR : Total 28 % ; Fille 27% ; Garçon 29% (2010); Cible : 43%

Produit 2.1 : Les départements en charge du pilotage du secteur de l'éducation sont dotés d'un mécanisme de planification et de suivi évaluation aux niveaux central et décentralisé. Unicef, Unesco

Nombre de DREN qui utilisent un système d'information local. SR : 0 (2010); Cible : 14

Les outils de cadrage du secteur (Resen modèle de simulation, CDMT, note de cadrage) sont mis à jour annuellement. SR : non; Cible : oui

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
2.1.1 Les Directions régionales disposent de capacités renforcées en matière de collecte, de traitement et d'analyse de données.	Unicef	Rapports annuels statistiques régionaux disponibles. SR : Non, cible : oui	Rapports régionaux & rapports consolidés au niveau central	MENESRS	DPEF	400 000	130 000	270 000
2.1.2 Les administrateurs de l'éducation, au niveau central et régional, disposent de compétences accrues en planification et suivi - évaluation.	Unesco	Responsables éducatifs centraux et régionaux formés; SR: Faibles capacités des administrations en planification-évaluation; cible: oui;	Rapports de formations et outils de gestion développés	MENESRS	DPEF/BM/AFD	300 000	0	300 000

Produit 2.2 : Les enfants bénéficient de conditions d'apprentissages améliorées, renforcées par une mobilisation sociale autour de l'école, en particulier dans les zones d'intervention. Unicef, PAM, ONU Femmes

Nombre d'école couverte par l'approche « projet d'école ». SR : 529 (2011); Cible : 1,100 (2016)

Nombre d'écoles bénéficiant d'un jardin scolaire. SR : 20; Cible : 70

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
2.2.1 Les acteurs concernés disposent d'outils et de capacités renforcées en vue de l'élaboration de la stratégie d'alimentation scolaire, sa mise en œuvre et son suivi-évaluation	PAM	Nb de cantines scolaires gérées selon la stratégie d'alimentation scolaire; SR : 0; Cible: 100% Nb d'enfants bénéficiaires de la formation en Hygiène & santé scolaire dans les écoles cibles SR : Non; Cible: 100%	Rapports régionaux de suivi périodique de gestion de cantines; rapport consolidé annuel; Rapport annuel consolidé DNES	MENESRS	DPEF, MS	40 000 000	0	40 000 000
2.2.2 Les autorités disposent de moyens techniques et financiers pour mettre en œuvre l'approche "projet école" de manière effective	Unicef	Nb de nouvelles écoles adoptant l'approche "Projet d'école" SR : 529; Cible : 1100 écoles	Intégration effective du projet d'école au PNDSEII; Rapports régionaux sur les projets d'écoles	MENESRS	DPEF/BM/AFD	7 500 000	100 000	7 400 000
2.2.3 Les enseignants disposent de capacités renforcées en "Approche Par les Compétences" et en gestion de classes multigrades dans les zones d'intervention	Unicef	% de nouveaux enseignants ayant les connaissances pour dispenser des cours selon l'approche par les compétences et pour gérer les classes multigrades SR : 0 ; Cible : 100%	Rapport de formation	MENESRS	DPEF/BM/AFD	500 000	80 000	420 000
2.2.4 Les compétences des autorités scolaires et des communautés sont renforcées en matière de genre et de droits humains des femmes dans les régions cibles	ONU Femmes	Les autorités et communautés cibles ont une connaissance suffisante en matière de genre et de droits humains des femmes. SR : non ; cible : oui	Rapports	MASEF	ONG	20 000	20 000	0

2.2.5 Les enfants et les communautés dotées de cantines scolaires bénéficiant de programmes d'éducation en matière d'hygiène, d'éducation sanitaire et nutritionnelle.	PAM	Nombre d'Enseignants et d'APE formés; Nb d'enfants bénéficiaires	Rapports régionaux de suivi périodique de gestion de cantines; rapport consolidé annuel; Rapport annuel consolidé DNES	MENESRS	DNES, DREN, CSA, DPEF	2 300 000	0	2 300 000
--	-----	--	--	---------	-----------------------	-----------	---	-----------

Produit 2.3 : Les élèves de l'enseignement originel dans les sites d'implantation d'un projet d'école bénéficiant de passerelles opérationnelles vers l'enseignement formel. Unicef, Unesco, Unfpa.

Nombre d'enfant sortant des Mahadras inscrits aux écoles pilote. SR : AD; Cible : AD
Cadre réglementant les passerelles. SR : non (2010); Cible : oui

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
2.3.1 Les capacités des structures concernées sont renforcées en vue de la définition d'un cadre réglementaire relatif aux passerelles enseignement Originel/formel et de sa mise en œuvre	Unesco	Texte approuvé SR: non; cible: oui;	Décret/arrêté publié dans le journal officiel ; Rapports des Directeurs d'école et des Inspecteurs sur les passerelles	Maieo	MEN/APE/MEN/IGEN	50 000	0	50 000
2.3.2. Les autorités en charge de l'enseignement originel disposent de capacités renforcées pour intégrer les matières scientifiques et le français dans les programmes des mahadras	Unesco	Le programme des sciences/Français dans les Mahadras est élaboré ; SR : Non; Cible : Oui	Les modules sciences/Français sont introduits dans les Mahadras; Rapports des inspections & écoles	Maieo	MEN/IGEN/BID	50 000	0	50 000

2.3.3 Les cheikhs des mahadras identifiés dans les sites d'implantation du projet d'écoles disposent de capacités renforcées pour intégrer les matières scientifiques et le français des programmes des mahadras	Unicef	Nb de cheikhs de mahadras formés. SR : 494 ; cible : 1200	Rapports de formation	Maieo	MEN	100 000	0	100 000
--	--------	--	-----------------------	-------	-----	---------	---	---------

Produit 2.4 : un dispositif de prévention, préparation et de réponses aux situations d'urgence est défini et mis en place pour le secteur de l'éducation au niveau national et régional. Unicef, PAM

Nombre de DREN dotées d'un dispositif opérationnel. SR : 0 (2010); Cible : 14
Dispositif national mis en place. SR : non; Cible : oui

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
2.4.1 les autorités disposent d'outils et capacités pour mettre en œuvre un schéma d'implantation scolaire intégrant les risques de catastrophes	Unicef	standard de construction défini SR : non, cible : oui	Plans existants	MENESRS	Midec/MAED	200 000	0	200 000
2.4.2 Les autorités éducatives au niveau central et régional disposent d'outils et de capacités renforcées pour assurer le stockage des intrants en vue de garantir la fonctionnalité des écoles en temps de crises"	PAM	Nb de magasins/ entrepôts opérationnels SR: Non; Cible : Oui dans 9 régions	rapports périodiques sur l'état des entrepôts	MENESRS	CSA	4 700 000	0	4 700 000
2.4.3 Les autorités en charge du secteur de l'éducation disposent d'outils et de capacités accrues pour assurer une meilleure prévention, préparation et réponse aux situations d'urgence	Unicef	Un schéma d'implantation scolaire intégrant les risques de catastrophes SR : Non ; Cible : Oui Plan de contingence pour le secteur de l'éducation en place SR : Non ; Cible : Oui	Rapports des commissions de gestion des urgences	MENESRS	MIDEC/CSA	200 000	80 000	120 000

Effet 3 : Les enfants et les jeunes non scolarisés et déscolarisés bénéficient d'opportunités d'intégration dans les structures d'enseignement formel, des centres d'alphabétisation ou des filières de formation professionnelle d'insertion. Unicef, Unesco

% d'enfants non scolarisés ou déscolarisés (6-14). SR : 25% (192.095, ERAM 2008); Cible : 12%

Produit 3.1 : Les autorités en charge du pilotage du secteur disposent d'une stratégie opérationnelle d'habilitation des enfants non scolarisés et déscolarisés. Unesco, Unicef

Stratégie disponible. SR : Non; Cible : Oui

Dispositif de mise en œuvre en place. SR : non; Cible : oui

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
3.1.1 Les Autorités concernées disposent de capacités renforcées pour la conception et la mise en œuvre d'une stratégie d'insertion des enfants non scolarisés et déscolarisés.	Unesco	Document de stratégie validé; SR: Non; cible: oui. Les autorités concernées orientent les enfants déscolarisés et non scolarisés vers l'enseignement formel. SR : non ; cible : oui	Document de stratégie. Rapports administratifs	MENESRS	Maieo	500 000	100 000	400 000
3.1.2 Les autorités concernées disposent d'une situation de référence des enfants déscolarisés et non scolarisés et accompagnent leur maintien à l'école	Unicef	Etude complète réalisée. SR : situation partielle (données RESEN 2012 et ERAM 2008). Cible : rapport complet. Nb d'enfants non scolarisés et déscolarisés maintenus à l'école. SR : 1360 (dont 684 filles), cible : 12500.	Rapport de l'étude ; rapport de suivi	MENESRS	Masef	400 000	70 000	330 000
3.1.3 Les structures et organisations en charge de la jeunesse, promeuvent l'acquisition de connaissances et compétences nécessaires pour adopter les comportements sans risques et adéquats en matière de santé, hygiène,	Unicef	% de jeunes de 15-24 ans touchés par les activités de promotion précitées ayant les connaissances et compétences pour adopter les comportements sans risques. SR : données de base 2012 ; cible : 20%	Rapport 2012 d'évaluation de l'approche pairs éducateurs. Rapport enquête CAP	MCJS	ONG	1 500 000	70 000	1 430 000

MH/SIDA et citoyenneté.

Produit 3.2 : Des mécanismes de stimulation de la demande scolaire sont étudiés, définis et mis en œuvre (C4D, réduction des coûts d'opportunité et coûts directs pour améliorer la demande sociale de scolarisation et la mobilisation parentale autour de l'école. Unicef

Les facteurs de demande sont connus. SR : non; Cible : oui
 Stratégie de mobilisation et de réduction des coûts mise en œuvre. SR : non; Cible : oui

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
3.2.1 Des mécanismes de mobilisation communautaire sont définis et mis en œuvre.	Unicef	Outils validés SR : non, cible : oui	Instruments juridiques et outils disponibles	MENESRS	Masef/Maieo	230 000	50 000	180 000
3.2.2 Les autorités disposent de capacités accrues et d'outils de communication pour stimuler la demande scolaire	Unicef	Outils validés SR : non, cible : oui	Documents et outils de communication disponibles	MENESRS	MCJS/Masef/Maieo	170 000	20 000	150 000

Produit 3.3 : Les acteurs en charge du pilotage de la lutte contre l'analphabétisme disposent des capacités pour la mise en œuvre d'une vision intégrée d'éradication de l'analphabétisme. Unesco

La stratégie nationale d'éradication de l'analphabétisme est révisée. SR : non; Cible : Oui
 % des instances en charge du domaine fonctionnelles. SR : 0; Cible : 80%

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
3.3.1 Les administrations en charge de la lutte contre l'analphabétisme disposent de capacités accrues en planification et suivi-évaluation.	Unesco	Les administrations utilisent les outils de la gestion axée sur les résultats (cadre logique et le plan de suivi évaluation) SR : non, cible : oui	Documents de planification, rapports de suivi	Maieo	MEN/ONG	150 000	0	150 000
3.3.2 Les acteurs (formateurs d'alphabétiseurs, alphabétiseurs, ONG, etc.) chargés de la lutte contre l'analphabétisme disposent d'outils d'apprentissage adaptés et de capacités accrues en matière d'enseignement.	Unesco	Outils d'apprentissage adaptés disponibles; SR: Outils non adaptés; cible: oui;	Rapports périodiques d'exécution;	Maieo	MEN/ONG	150 000	0	150 000

Axe de coopération 2 : Accès aux services sociaux de base et maintien de la prévalence du VIH/SIDA à moins de 1 %

Sous-axe protection

Effet 1 : Les enfants et les femmes vulnérables sont protégés contre les discriminations, l'exploitation et les violences physiques et psychologiques, sexuelles dans les 8 wilayas les plus à risque. Unicef, Unfpa, ONU Femmes, PNUD, Unesco, Unhcr, HCDH

Existence d'un cadre légal et stratégique complet pour les problématiques ciblées. SR : non; Cible : oui

Prévalence des pratiques visées dans les régions cibles. SR: AD (MICS 2011); Cible : AD (MICS 2011)

Excision 0 à 5 ans. SR : ND; Cible : - 10%

% des femmes mariées avant 18 ans. SR: 43%; Cible: 37%

% d'enfants de 5 à 14 ans au travail. SR: 16%; Cible: 10%

% d'enfants et de femmes victimes identifiés ayant bénéficié d'un paquet minimum de services. SR : ND; Cible : 70 %

Produit 1.1 : Les instruments juridiques et politiques garantissant la protection des enfants et des femmes contre les MGF, le mariage précoce, l'exploitation et les violences physiques, sexuelles et psychologiques sont adoptés et/ou mis en application.

Unicef, Unfpa, ONU Femmes, HCDH

Nombre stratégies et de lois adoptées. SR : 2 (OPPE, Code SP); Cible : 3 stratégies et 5 lois

Nombre d'instruments juridiques adoptés dotés de tous les textes d'application. SR : 1 (Loi protection PH); Cible : 6 (celles visées pour adoption et l'OPPE)

Produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
1.1.1 Les institutions concernées disposent de capacités accrues pour renforcer et assurer le suivi de la mise en œuvre d'un cadre légal et stratégique plus apte à protéger les enfants contre les problématiques les plus aiguës de PE	Unicef	indicateur: Nombre d'instruments stratégiques et juridiques adoptés et/ou mis en œuvre SR: 4 drafts d'avant projet de loi et 3 décrets d'application de l'OPPE; cible: 8 instruments	Rapports périodiques sur les instruments stratégiques et juridiques	MJ	Masef/Maieo /Parlement/ MCRP/ONG/autres Agences SNU concernées	50 000	20 000	30 000

1.1.2 Les institutions concernées disposent de capacités accrues pour renforcer et assurer le suivi de la mise en œuvre d'un cadre légal et stratégique pour la protection et la prise en charge des femmes victimes de violences et exploitations.	ONU Femmes	indicateur: Nombre d'instruments stratégiques et juridiques adoptés et/ou mis en œuvre SR : 1 draft d'avant projet de loi et CSP; cible: 5	Rapports périodiques sur les instruments stratégiques et juridiques	Masef	MJ/MCRP/ONG	60 000	20 000	40 000
1.1.3 Les responsables des départements concernés par le Genre, l'Enfance et la Famille disposent de capacités renforcées pour assurer l'harmonisation des lois et des politiques nationales avec les conventions ratifiées par la Mauritanie	HCDH	indicateur: Nombre d'instruments stratégiques et juridiques adoptés et en harmonie avec les instruments internationaux clefs; SR: 4 drafts d'avant projet de loi et l'OPPE; cible: 5 lois	Lois et conventions ratifiées	MJ	Cdhahrsc/Masef/Menesrs	150 000	50 000	150 000
1.1.4 Les autorités nationales disposent de capacités accrues et d'outils pour assurer la révision du CSP et sa vulgarisation	Unfpa	Indicateur: Nombre d'acteurs étatiques et de la SC impliqués dans la vulgarisation du CSP révisé SR : Le CSP 2001 ne garantit pas certains droits fondamentaux de la femme, Cible: CSP révisé et vulgarisé	Document actualisé du CSP et rapports campagnes vulgarisation	Masef	M Justice/Maieo/Parlement/Mcrp/ONG	150 000	100 000	50 000

**Produit 1.2 : Les données sur les formes les plus aiguës des VEDAN et sur les zones de vulnérabilités sont disponibles et mises à jour.
Unfpa, Unicef, ONU Femmes, PNUD, Unesco**

Nombre de problématiques disposant d'indicateurs complètement renseignés (MGF, mariage précoce, travail des enfants, agressions sexuelles, violences domestiques). SR : 2; Cible : 6

Existence d'une base de données sur la protection des enfants et des femmes au Masef. SR : non; Cible : oui

Taux de couverture des événements d'état civil (EDN, mariage, décès, divorce). SR : AD; Cible : au moins 5 points d'accroissement pour les 4 événements

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser

1.2.1 Les autorités concernées disposent de capacités accrues et d'outils en vue de la production de données actualisées sur la situation des victimes des litiges familiaux	Unfpa	Nb de bases de données sur les litiges familiaux SR: Existence d'une base de données au Centre Rihab ALCD, Cible: trois BD	Existence des BD	MASEF	ALCD/ Coordination Régionales Masef	50 000	30 000	20 000
1.2.2 Les autorités concernées disposent de capacités renforcées pour renseigner régulièrement les indicateurs de protection de l'enfant sur les problématiques les plus aiguës et produire des rapports périodiques sur les services fournis aux enfants affectés	Unicef	Nb de problématiques visées dont les indicateurs-clé sont renseignés SR: 4 problématiques; Cible : 5 Nb de rapports périodiques publiés SR: 0; Cible: 1 rapport /an	MICS et inventaire des rapports périodiques	Masef	MJ/Wilaya de NKTT ONG et autres agences SNU concernées	220 000	60 000	160 000
1.2.3 Les acteurs concernés disposent de compétences accrues pour renseigner et mettre à jour les indicateurs de protection des femmes sur toutes les formes de violence au niveau national.	ONU Femmes	Indicateurs: Nombre d'enquêtes et de bases de données sur les VBG SR: enquête sur les Violences à l'Egard des femmes en cours; Cible: 1	rapports d'enquêtes et bases de données	MASEF	MS/MDN/ MJ/Midec/ ONG	300 000	300 000	0
1.2.4 Le MASEF et la société civile disposent de capacités accrues pour la diffusion de données sur le genre et les VEDAN.	PNUD	Indicateurs : base de donnée genre disponible, mise à jour et accessible au publique SR : NON Cible : OUI	Base de données online	MASEF	MS/Midec/ MJ/ONG	100 000	30 000	70 000
1. 2. 5. Les autorités disposent de données spécifiques pour une meilleure connaissance de la situation des jeunes filles victimes de violences au sein du milieu scolaire et parascolaire.	Unesco	Données ventilées par sexes sur la violence au sein du milieu scolaire publiées (SR: OUI, Situation actuelle: non).	Publications du Ministère de l'Education	MEN	ONS/ONG	80 000	40 000	40 000

Produit 1.3 : Des systèmes de protection opérationnels fournissent aux enfants et femmes victimes de VEDAN un paquet minimum de services de prévention et de PEC dans les 8 wilayas les plus vulnérables.

Unicef, Unfpa, ONU Femmes, Unhcr, Unesco

Nombre de systèmes régionaux de protection opérationnels. SR : 2; Cible : 8

Nombre de structures publiques et non publiques fournissant des services conformes aux normes et standards. SR : 2 ; Cible : 25

Au moins un numéro vert national opérationnel pour l'identification et la référence des victimes. SR : non; Cible : oui

% d'enfants et femmes à risque et victimes identifiés bénéficiant d'au moins un service de protection approprié à leur cas. SR : AD; Cible : 70% (enfants), 50% (femmes)

% d'enfants victimes des problématiques ciblées dont la famille bénéficie d'un soutien à leur prise en charge. SR : AD; Cible : 15%

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
1.3.1 Les structures concernées disposent de capacités accrues pour assurer une meilleure prise en charge des réfugiés victimes de violences	Unhcr	Existence de SOP internes pour la pour la prevention et la prise en charge des la VBG. SR : non ou 1 ; cible : oui	Rapports périodiques	ALPD	Midec	30 000	6 000	24 000
1.3.2. Les prestataires de services des structures publiques et ONG spécialisées disposent de capacités renforcées en matière de prise en charge intégrée des femmes victimes de violences basées sur le genre	Unfpa	NB de cas de VGB pris en charge selon les procédures standards dans les structures publiques et ONG. SR : faible capacité en matière de PCEC des VGB. Cible : 100% des cas identifiés pris en charge selon les procédures standards.	Rapports de formations, Rapports des Structures publiques et ONG	Masef	MS	150 000	100 000	50 000
1.3.4 Les prestataires de services des structures publiques et ONG spécialisées dans la protection sociale et légale disposent de capacités renforcées en matière de prise en charge intégrée des femmes victimes de VEDAN dans les wilayas à haute prévalence.	ONU femmes	NB de cas de VGB pris en charge selon les procédures standards dans les structures publiques et ONG. SR : faible capacité en matière de PCEC des VGB. Cible : 100% des cas identifiés pris en charge selon les procédures standards.	Stratégie élaborée, Nb de Centres de PE intégrée ouverts	Masef	MS/MJ/MI DEC/MEN/ MDN/ONGs	180 000	30 000	150 000

1.3.5 Les prestataires de services publics spécialisés dans la protection sociale et légale, les ONG et les leaders communautaires disposent de capacités renforcées pour la prise en charge intégrée des enfants affectés ciblés, y compris en situation d'urgence	Unicef	Nb de structures publiques et d'ONG concernés accompagnés; SR: 6 par région dans 8 régions; cible: 14 par région dans 8 régions Nb de structures accompagnées au niveau régional et communautaire dans la préparation à l'urgence SR: 300 ; Cible: 500 structures publiques, ONG et OCB; % d'enfants affectés par les urgences assistés par les systèmes de protection de l'enfant SR : AD ; Cible: 80% des enfants affectés par les urgences; % d'enfants ciblés identifiés ayant reçu l'assistance. SR: AD par l'identification Cible: 70%	stratégie élaborée, Nb de Centres de PE intégrée ouverts	Masef	MJ/Wilayas Coordination régionales Masef, DPJE	750 000	100 000	650 000
1.3.6 L'expérience mauritanienne en termes d'élaboration et de mise en œuvre de SOP pour la protection des femmes victimes de violence est consolidée et promue dans le cadre d'initiatives régionales de partage des pratiques.	Unesco	Documents de modélisation sous-régionaux dédiés aux SOP disponibles SR: non ; cible : oui	Etudes régionales spécifiques	Société civile	Masef	40 000	20 000	20 000

Produit 1.4: Les populations cibles sont favorables à la lutte contre les pratiques visées (MGF, mariage précoce, pires formes de travail des enfants, agressions sexuelles, violences domestiques, esclavage) dans leur communauté.

Unicef, Unfpa, ONU Femmes, Unesco, HCDH

% des populations cibles favorables à l'abandon des pratiques visées. SR : MGF : 38% (MICS 2007); Cible : MGF : 65%

% des populations dans les zones ciblées se déclarant favorables à la lutte contre les pratiques visées. SR : A déterminer par enquêtes dans les zones-cible;

Cible : au moins 40%

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateur situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser

1.4.1 Les acteurs concernés sont mieux outillés et accompagnés dans leurs initiatives de promotion de l'abandon des VEDAN à l'encontre des enfants	Unicef	Nombre d'acteurs nationaux, régionaux et communautaires accompagnés Cible:2500; SR: 1800 y inclus les leaders religieux	Rapports périodiques des intervenants publics et ONG sur les pratiques néfastes	Masef	Autres agences SNU concernées, Education, Santé, Affaires Islamiques, Jeunesse, ONG	700 000	200 000	500 000
1.4.2 Les acteurs concernés sont mieux outillés et accompagnés dans leurs initiatives de promotion de l'abandon des VEDAN à l'encontre des femmes	ONU Femmes	Nombre d'acteurs nationaux, régionaux et communautaires accompagnés Cible:2500; SR: 1800 y inclus les leaders religieux	Rapports périodiques MASEF et ONG spécialisées	Masef	ONG	150 000	100 000	50 000
1.4.3 Les acteurs concernés sont mieux outillés et accompagnés dans leurs initiatives de promotion de l'abandon des violences basées sur le genre	Unfpa	Nombre d'acteurs outillés et accompagnés dans leurs initiatives d'abandon des VBG; SR: Faibles capacités des acteurs en matière de lutte contre les VBG; Cible: 80% des populations cibles s'engagent en faveur de l'abandon des VBG	Rapports des acteurs impliqués	Masef	MJ/CNDH/ONG	100 000	75 000	25 000
1.4.4 Les prestataires de santé disposent de capacités accrues et d'outil pour participer activement à la promotion de l'abandon des pratiques néfastes (PN)	Unfpa	Nb de prestataires de santé formés et participant à la promotion de l'abandon des PN SR: Faible implication des prestataires de santé dans la promotion de l'abandon des PN; Cible: 20 prestataires de santé dans les 8 régions à haute prévalence sont formés et impliqués dans la promotion de l'abandon des PN	Rapports de formations, fiches de suivi	PNSR	DRAS/ASFM	75 000	50 000	25 000

1.4.5 Les établissements scolaires et les communautés visés dans les 8 wilayas-cibles des SPE sont mieux outillés et engagés à prévenir les violences à l'encontre des enfants en particulier les violences sexuelles	Unicef	% d'établissements scolaires et d'OCB dans 18 communes de 8 régions sont engagés dans le suivi de la protection de l'enfant contre les violences Cible:70% d'établissements scolaires et 70% d'OCB membres des systèmes de protection de l'enfant; SR:0	Rapports périodiques sur les SPE	Masef	/Wilayas cibles DREN, IDEN, réseaux communautaires et OCB	125 000	25 000	100 000
1.4.6 Les populations ont une meilleure connaissance des instruments juridiques et politiques protégeant les enfants et les femmes et s'engagent en faveur de leur respect	HCDH	Faible connaissance du contenu de ces instruments	Rapports	CNDH	ONG	100 000	50 000	50 000
1.4.7 Les populations disposent de connaissances accrues pour s'engager en faveur de la lutte contre l'esclavage	HCDH		Rapports	Cdhahrc	CNDH/ONG	100 000	50 000	50 000
1.4.8 Les capacités des organisations de la société civile de protection des droits des femmes sont renforcées en matière de communication à travers les médias.	Unesco	Nombre de partenariats stratégiques innovants initiés par les associations cibles avec les médias radios. SR : 0 ; cible 2	Rapport d'activités Unesco	ONG femmes	Radios, presse écrite, TV, etc.	40 000	20 000	20 000

Axe 3 : amélioration de la gouvernance environnementale et utilisation rationnelle des ressources naturelles dans l'optique de la réduction de la pauvreté et des risques environnementaux, y inclus les changements climatiques

Effet 1 : Les institutions nationales, locales et la société civile sont en mesure d'exercer une bonne gouvernance environnementale et une valorisation économique des ressources naturelles prenant en compte les changements climatiques.

FAO, PNUD, PNUE, Unesco

Proportions de budgets allouées pour les questions environnementales dans les stratégies et politiques publiques. SR: AD; Cible: AD

Proportion des énergies renouvelables (éoliennes et solaires) dans la production énergétique nationale. SR: négligeable; Cible: 10%
Le cadre juridique et réglementaire sur la participation de la société civile est élaboré. SR: Non; Cible: Oui
Un mécanisme de coordination intersectorielle est opérationnel. SR: Non; Cible: Oui

Produit 1.1: Les institutions étatiques intègrent la valorisation du capital naturel productif et les dimensions environnementales y inclus le changement climatique dans les stratégies, politiques, programme, plans et budgets nationaux.
PNUD, PNUE, Unesco, FAO

Nombre de départements sectoriels ayant intégré la valorisation du capital naturel productif dans les processus de planification et de budgétisation aux niveaux national et local. SR: 1 (Mdedd); Cible: 2 (Mdedd, MDR)
 Nombre d'institutions nationales ayant intégré les dimensions environnementales dans les processus de planification et de budgétisation aux niveaux national et local. SR: 3; Cible: 10
 Un mécanisme intersectoriel de suivi PANE est opérationnel. SR: Non; Cible: Oui
 Le cadre juridique et légal sur les énergies renouvelables (éoliennes et solaires) est révisé opérationnel. SR: Non; Cible: Oui

Produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
1.1.1. Le gouvernement et les acteurs de la société civile disposent de capacités et d'instruments financiers et législatifs renforcés, pour la protection et la conservation de la biodiversité marine et côtière dans le secteur du gaz et du pétrole.	PNUD	Le zonage de la ZEE est réalisé (SR: Non, cible: oui); Un mécanisme de financement de la conservation de la biodiversité marine et côtière est proposé au gouvernement SR: Non, Cible: oui Un cadre de concertation sur la conservation de la biodiversité marine et côtière regroupant toutes les parties prenantes (gouvernement, OSC, sociétés pétrolières) est mis en place SR: Non, cible: oui	Rapports (mission, évaluation), codes, loi, arrêtés, journal officiel	Mdedd	MPêM, MPEM, MAED, MF, sociétés gaz et pétrole, OSC	1 150 000	1 150 000	0

1.1.2. Les acteurs nationaux disposent d'un cadre réglementaire incitatif favorable au développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les secteurs du bâtiment et des transports.	PNUD	Le cadre réglementaire incitatif est élaboré. SR = Non, Cible: Oui. La stratégie nationale sur les ER est révisée. SR: Non, Cible: Oui Les cadres réglementaires sur l'efficacité énergétique des secteurs du bâtiment et de transports sont élaborés. SR: Non, Cible: Oui	Journal officiel, codes, lois et rapport	MPEM (Anader / Somelec)	Mdedd, MET, Mhuat, Mciat	1 000 000	0	1 000 000
1.1.3 Les acteurs nationaux disposent de capacités pour élaborer, mettre en œuvre et promouvoir des projets de développement à faible émission de carbone (MDP) dans le secteur de l'énergie et de l'industrie au niveau national, régional et local.	PNUD	Nombre de fiche d'identification de projet de MDP approuvées par l'Autorité nationale désignée (AND). SR : 0, cible : 3	Registre national MDP	MDEDD	MPEM / ANADER	1 000 000	0	1 000 000
1.1.4 Les ministères chargés de l'éducation nationale et de l'environnement disposent des capacités pour intégrer la dimension environnementale et les changements climatiques dans les programmes scolaires.	Unesco	Nb d'enseignants et d'inspecteurs formés SR: 0 ; cible: 400 Supports et matériels didactique (programmes, illustrations, vidéos,...) élaborés SR: non ; cible: oui	Rapports, documents,	MEN	Mdedd, Maieo	100 000	0	100 000
1.1.5 Les institutions locales dans deux Wilayas pilotes prennent en compte l'adaptation aux changements climatiques dans leurs stratégies de développement	PNUD	Nb de plans locaux (au niveau des Moughataas) intégrant les changements climatiques (SR: 05, cible: 12).	Plans locaux	MAED	Mdedd, Midec, MF, MDR, MHA, MS, Mhuat, MET,...	400 000	100 000	300 000

1.1.6 Les acteurs aux niveaux central et local disposent de capacités et d'outils pour intégrer la gestion durable et la valorisation économique des biens et services rendus par les écosystèmes dans les politiques et stratégies de développement issues du CSLP III.	PNUD	Nb d'évaluations coûts/bénéfices de la gestion des ressources naturelles effectuées SR: 05, cibles: 10 Nb d'évaluations intégrées des écosystèmes prioritaires (oasis, littoral, zones humides) réalisé SR: 05, cible: 10 Une évaluation environnementale du secteur minier est réalisée SR: Non, cible: Oui	Etudes, rapports	Mdedd	MAED, Midec, MPEM, MDR	500 000	200 000	300 000
1.1.7 Les acteurs en charge du pilotage du développement disposent de capacités renforcées en matière de planification budgétaire et d'utilisation d'instruments économiques liés à l'environnement.	PNUD	Le CDMT du MDEDD est élaboré SR: Non, Cible: Oui Le programme d'investissement dans le secteur de l'environnement et du DD est disponible SR: Non, Cible: Oui Les outils d'une comptabilité environnementale efficace sont mis en place SR: Non, Cible: Oui	Documents, base de données, revue	MAED	MF, Mdedd, MPEM, MPêM, MHA, MDR	600 000	100 000	500 000
1.1.8 Les acteurs du secteur des pêches disposent de plus de capacités et d'outils d'intégration des changements climatiques dans leurs politiques, stratégies et programmes.	PNUD	Un guide et des directives d'intégration sont élaborés SR: non, cible: oui	Etudes, directives, guide d'intégration	MPêM	Mdedd, Mhuat, Mciat, Midec	300 000	0	300 000
1.1.9 Les capacités des institutions nationales sont renforcées pour intégrer la protection de l'écosystème marin du courant canari dans les politiques et stratégies de développement	FAO	Le plan d'action national de protection de l'écosystème marin est élaboré (SR: Non, Cible: Oui); Le plan d'aménagement de la pêche artisanale et côtière est élaboré (SR: Non, Cible: Oui).	Plan d'action national, Plan d'aménagement	MPêM	Mdedd, CSRP, OSC	1 000 000	0	1 000 000

1.1.10 Les institutions nationales et locales disposent de capacités renforcées pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation et de renforcement de la résilience des populations face aux risques liés aux changements climatiques en zone côtière.	PNUD	Superficie du cordon dunaire de Nouakchott fixée stabilisation mécanique et reforestation SR : 50 ha ; cible 100 ha Des outils de suivi des nappes phréatiques du littoral sont disponible SR : 0 ; cible : 2 Nombre de plan de développement intégrant les risques liés aux CC SR : 0 ; cible : 3	Rapport de projet et d'étude, plan de développement	MDEDD	MPEM, Midec	1 100 000	0	1 100 000
1.1.11 Les institutions en charge de l'eau et de l'assainissement sont en mesure de promouvoir les bonnes pratiques en matière de gestion intégrée des ressources en eau.	PNUD	Des opportunités de financement novateur et durable du secteur sont identifiées SR : non ; Cible : oui	Rapport d'étude, notes conceptuelles	MHA	MAED	1 000 000	\$0	1 000 000

Produit 1.2: Le ministère chargé de l'environnement dispose de capacités et d'outils pour assurer une coordination intersectorielle et un contrôle environnemental.

PNUD, FAO, PNUE, Onudi

Le système d'information environnementale (SIE) est opérationnel. SR: non; Cible: oui

Nombre de mécanismes de coordination intersectorielle opérationnel. SR: 0; Cible: 3

Nombre de départements sectoriels assurant le suivi environnemental de leurs programmes. SR: 3; Cible: 7

Nombre d'évaluations environnementales (EIE, EES) réalisés. SR: 40; Cible: 80

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
1.2.1. Le ministère chargé de l'environnement dispose de capacités renforcées pour planifier, accompagner et coordonner la mise en œuvre de l'ensemble des activités de gestion environnementale.	PNUD	Nb de plans sectoriels ou thématiques élaborés et/ou mis en œuvre SR : 07 ; cible : 15	Rapports, documents, textes, journal officiel	Mdedd	MPÊM, MPEM, MET, MHA	250 000	0	250 000

1.2.2. Le ministère chargé de l'environnement dispose de capacités améliorées pour piloter l'exercice de l'évaluation et le contrôle environnemental.	PNUD	Nb d'EIE élaborées et/ou mises en œuvre SR: 50, cible: AD Nb de missions de contrôle et d'audits environnementaux réalisés SR:AD, cible: AD	Rapport de missions de contrôle	Mdedd	MPêM, MPEM, MET, MHA	250 000	0	250 000
1.2.3. Le ministère chargé de l'environnement et les départements des secteurs productifs cibles disposent des capacités pour l'élaboration de normes environnementales nationales.	PNUD	Nb de recueils sectoriels de normes environnementales publiés SR : 0, cible : 4	recueils	Mdedd	MPêM, MPEM, MHA	250 000	0	250 000
1.2.4. Les administrations en charge de la gestion environnementale disposent d'un meilleur accès aux données et statistiques pertinentes à la situation de l'environnement.	PNUE	La base des données environnementales du MDEDD est mise à jour régulièrement. SR: Non, cible: Oui Nb de thématiques couvertes par la BDD actualisées SR : 8 ; cible : 15	PV des réunions, rapports	Mdedd	Midec, Mhuat, MDR, MHA, MS, MF, MAED,...	300 000	0	300 000
1.2.5 Les institutions en charge de l'environnement disposent de capacités renforcées pour la mise en œuvre de la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants	Onudi	Nb de site contaminés évalué SR : AD, cible AD Nb d'experts formés sur l'utilisation de la boîte à outils des sites contaminés, élaborés SR: AD, cible : AD Nb de municipalités appliquant le concept du système de gestion plus propre des déchets solides municipaux et des déchets de soins de santé SR : AD, cible : AD	Rapport de missions	Mdedd	MAE; MPEM;MCI AT	100 000	0	100 000
1.2.6. Le ministère chargé de l'environnement dispose de capacités humaines renforcées pour élaborer et mettre en œuvre les stratégies de lutte contre la désertification.	FAO	Nb de modules de formation élaborés SR : AD, cible : AD	Rapports de mission	Mdedd	MPêM, OSC	500 000	0	500 000

Effet 2: Les populations pauvres, notamment les jeunes et les femmes, tirent des bénéfices de la conservation et de la valorisation économique du capital naturel productif et s'adaptent au changement climatique.

FAO, PAM, PNUD, Onudi, PNUE, Unesco

Revenus annuels des ménages cibles tirés de l'exploitation durable des ressources naturelles. SR:AD; Cible: AD

Proportion des terres couvertes par les forêts. SR : 0,2%; Cible : 0,4%

Produit 2.1: Les populations locales disposent des capacités pour valoriser économiquement les ressources naturelles de manière durable.

PNUD, PAM, PNUE, Unesco

Nombre de projets communautaires mis en œuvre et réussis. SR: 154; Cible: 200

Nombre de ménages des zones ciblées qui adoptent de nouvelles techniques en matière de valorisation des ressources naturelles. SR: 0; Cible: 200

Pourcentage de départements de la zone d'intervention disposant d'Agendas 21 mis en œuvre à plus de 80%. SR: 0%; Cible : 50%

Nombre d'ONG nationales ayant piloté avec succès des projets environnementaux au profit des communautés locales. SR : AD; Cible : AD

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
2.1.1. Les communautés agro-sylvo-pastorales dans les régions d'intervention disposent des capacités renforcées afin d'assurer une gestion durable des ressources naturelles (GDRN) et la valorisation des produits de la biodiversité dans les sites moyennement dégradés.	PNUD	La superficie de terres productives gérées par les communautés est étendue. SR: AD, cible: + 1000 ha Part des revenus des ménages tirée de la valorisation économique des produits de la biodiversité SR : AD, cible: 15% Des techniques de GDRN efficaces et efficaces sont adoptées SR : non, cible : oui	Etudes économiques, rapport d'activité, rapport d'évaluation	MDR	Mdedd, CSA, OSC	600 000	0	600 000

2.1.2. Les capacités des communautés agro-sylvo-pastorales des régions ciblées en situation d'insécurité alimentaire sont renforcées pour assurer la restauration et la gestion durable des ressources sylvopastorales dans les sites fortement dégradés.	PAM	La superficie de terres productives gérées par les communautés est étendue SR: AD, cible: +3000 ha Taux d'insécurité alimentaire des ménages SR : 15%, cible: 8% Des techniques de restauration des terres efficaces et efficientes sont adoptées SR : non, cible : oui	Enquêtes et rapports d'activité	Mdedd	MDR, CSA, OSC	1 575 000	0	1 575 000
2.1.3. Les femmes des communautés rurales des zones d'intervention sont davantage impliquées dans la gestion et la valorisation durable des ressources naturelles en vue de l'amélioration de leur résilience face aux risques liés aux changements climatiques.	PNUD	Part des projets impliquant activement les femmes SR: 10 %, cible: 70 % Taux de représentation de femmes dans les instances de décision des projets SR: AD, cible : 50%	Rapports, documents, PV des réunions	Mdedd	MDR, CSA et OSC	200 000	100 000	100 000
2.1.4. Les communautés locales disposent des capacités renforcées pour mettre en œuvre des agendas 21 locaux dans les zones d'interventions.	PNUE	Taux d'agendas 21 mis en œuvre de façon participative dans les zones d'intervention SR: 0%, cible: 66 %	Rapports, documents, PV des réunions	Mdedd	MDR, Midec, MHA, MS, MAED	200 000	0	200 000
2.1.5. Les communautés dans les zones d'intervention disposent de mécanismes de partage de bonnes pratiques visant une meilleure gestion et valorisation des ressources naturelles.	PNUD	Des outils de gestion des connaissances (voyages, échanges, support didactiques, etc.) sont adoptés SR = non, cible: oui Nb de centre de gestion des connaissances effectifs SR : 0 ; cible : 3	rapports d'évaluation	Mdedd	MDR, Midec, MHA, MS, MAED	200 000	100 000	100 000

2.1.6 Les communautés locales cibles sont en mesure de développer l'apiculture dans les mangroves et d'en utiliser les produits dans le système fourrager pendant les périodes de soudure.	Unesco	Nb de ménages dans la zone du Diawling utilisant la mangrove comme source de fourrages (SR: 0, cible: 60) ; Nb d'unités de production de miel mises en place dans la zone (SR: 0, cible: 3).	Rapports	Mdedd	Comités villageois	50 000	0	50 000
2.1.7 Les populations pauvres des zones d'intervention, notamment les femmes et les jeunes, maîtrisent les techniques de restauration des sols et la mobilisation des eaux de surface pour améliorer leurs revenus.	FIDA	Nb d'hectares aménagés à travers des schémas d'aménagement SR : 0 ; cible : 10.000 Nb de digues déversoirs réalisées SR : 0 ; cible 30	Rapport d'activité	MDR	GIZ, GRDR,	8 602 000	8 602 000	0

Produit 2.2: Les communautés locales adoptent des techniques appropriées pour l'adaptation, l'atténuation et la résilience aux effets des changements climatiques. PNUD, Unesco, FAO, Onudi, PAM

Nombre de ménages dans la zone d'intervention utilisant de l'énergie renouvelable (solaire, éolien, biomasse, biogaz). SR: AD; Cible: SR+150

Superficie de terres fixées et/ou stabilisées et valorisées. SR: 442 ha; Cible: 1.000 ha

Superficies (sylvo-pastorales, mises en défens, de forêts classées...) aménagées et gérées de manière participative. SR: 235; Cible: 950 ha

Nombre d'antennes locales sur la gestion des risques des catastrophes naturelles mises en place et opérationnelles. SR: 0; Cible: 2

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
2.2.1 Les communautés rurales dans les zones d'intervention ont davantage accès aux énergies renouvelables ER).	PNUD	Les populations des communautés cibles adoptent l'usage des transports publics à faible émission de Gaz à effet de serre (GES) SR : 0 ; cible 200 Les membres des communautés cibles utilisent des éclairages domestiques à faible émission de GES. SR : 400 ; cible : 1000 Les membres des communautés cibles utilisent des équipements à faible émission de GES SR : 11 ; cible : 500	Rapports, infrastructures	MPEM (Anader)	Mdedd, ADER, Apaus, OSC	300 000	0	300 000

2.2.2 Les communautés locales des régions d'intervention disposent de capacités pour exploiter durablement les forêts classées (stockage de CO2).	PNUD	Nb de forêts classées préservées et valorisées. SR: 3, cible: 8	Rapports	Mdedd	MDR / OSC	250 000	0	250 000
2.2.3 Les communautés dans les zones d'intervention ont davantage accès à des outils et techniques pour une exploitation efficiente des combustibles ligneux.	PNUD	Nb de ménages ayant accès à des foyers améliorés. SR: AD, Cible: AD	Rapports	Mdedd	MDR / OSC	250 000	0	250 000
2.2.4 Les communautés locales développent des activités et des techniques leur permettant d'augmenter leur résilience face aux effets des changements climatiques.	PAM	Nb de microprojets (SAVS, diguettes, fixation de dunes, etc.) réalisés SR: AD, cible: +4000	Rapports	CSA	Mdedd, MDR, CRD/CVG/ONG	4 725 000	0	4 725 000
2.2.5 Les populations locales participent à la gestion des aires protégées dans la réserve de biosphère transfrontalière du delta du fleuve Sénégal (RBT).	PNUD	Nb d'associations locales impliquées dans la gestion de RBT. SR = AD, Source: AD Nb de groupement de femme impliqués SR: AD, cible : AD	Rapports	Mdedd	OSC	500 000	0	500 000
2.2.6 Les communautés rurales pauvres, les services techniques et les ONG disposent de capacités renforcées en matière de régénération de gomméraires et de mise en œuvre d'activités génératrices de revenus.	FAO	Nombre d'habitats de sujets (gommiers) régénérés. SR: 15-20 sujets/ha, Cible: 400 sujets/ha. Nombre d'ha fixés biologiquement. SR: 800 ha, Cible: 3200 ha	Rapports et compte-rendu de mission	Mdedd	MDR, Midec, ONG	2 666 818	1 108 409	1 558 409
2.2.7 Les populations locales dans les zones d'intervention disposent des capacités pour utiliser les énergies renouvelables de manière efficiente.	Onudi	Nb de techniques vulgarisées SR: 0, Cible: 3	Enquêtes et rapports	MPEM (Anader)	Mdedd, Mfeas, MS	100 000	0	100 000
2.2.8 Les populations locales dans les zones d'intervention conservent et reboisent des aires de mangroves pour atténuer les effets des inondations récurrentes.	Unesco	Nombre de pants de mangrove conservés et/ou plantés par les communautés. SR: 45.000, Cible: 95.000	Rapports	Mdedd	PND / Comités villageois	40 000	0	40 000

Axe 4 de coopération : Amélioration de la gouvernance (économique, démocratique, territoriale et locale, contrôle citoyen de l'action publique) et renforcement des capacités des acteurs

Effet 1 : Les institutions démocratiques sont renforcées pour le plein exercice de leurs fonctions, et favorisent la participation et le contrôle citoyens.

PNUD, ONU Femmes, HCDH, Unicef

Nombre d'amendements de loi initiés étudiés par les parlementaires. SR: AD (enquête 2011); Cible: AD
% de postes occupés par les femmes au sein des postes électifs (Parlement, Mairies). SR : 20%; Cible : 30%

Produit 1.1 : Les élus, en particulier les femmes, disposent des compétences techniques et juridiques accrues, pour le plein exercice de leurs fonctions, y inclus le contrôle des politiques publiques. PNUD, ONU Femmes, HCDH, Unicef

Nombre d'initiatives de contrôle parlementaire. SR : 2; Cible : 4.

Nombre de femmes en position de leadership dans les commissions parlementaires et les conseils municipaux. SR : 20%; Cible : 30%

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
1.1.1. Les Parlementaires sont en mesure d'effectuer un contrôle plus efficace sur l'action du gouvernement notamment dans le cycle budgétaire	PNUD	Les parlementaires utilisent les outils d'analyse de la Loi de finances. SR: non Cible : Oui	outils d'analyse élaborés	Parlement	MF, MCRP, Masef	550 000	200 000	350 000
1.1.2. les parlementaires disposent d'outils et de capacités de communication, de vulgarisation et d'échange renforcées avec les citoyens et la société civile	PNUD	Les parlementaires utilisent des outils de communications innovants pour échanger avec les citoyens et la société civile. SR: non ; Cible : Oui	rapport d'avancement du projet	Parlement	MCRP	400 000	200 000	200 000

1.1.3. Les femmes élues locales disposent de compétences accrues pour exercer pleinement leur rôle de leadership au niveau communautaire et communal	ONU Femmes	Nb de femmes en position de leadership dans les conseils municipaux SR: 4, Cible : 40	Rapports des conseils municipaux	Communes	Masef	200 000	40 000	160 000
1.1.4 Les femmes élues au niveau du Parlement disposent de compétences accrues et d'outils pour exercer un leadership politique.	PNUD	Nb de femmes en position de leadership au sein des groupes parlementaires SR : 4 ; Cible : 10	Rapports administratifs sur la composition des groupes, rapports d'avancement du projet	Masef	Midec	200 000	40 000	160 000
1.1.5 Les élus, en particulier les parlementaires, disposent de compétences renforcées pour la promotion des droits humains et des valeurs démocratiques.	HCDH	Nb de propositions de Loi prenant en compte les dispositions des droits de l'homme. SR: 10, Cible : 50	Base de données du Parlement	Parlement	Cdhahrsc	300 000	100 000	200 000
1.1.6. Les maires disposent de compétences accrues pour promouvoir les droits et intérêts des enfants	Unicef	Nb de plans de développement communaux prennent en compte des droits et intérêts des enfants. SR : 06, cible : 10	Document des plans de développements communaux	Midec	Remmde	100 000	50 000	50 000

**Produit 1.2 : La société civile dispose de capacités accrues en matière de culture citoyenne et de contrôle de l'action publique.
PNUD, ONU Femmes, HCDH**

Nombre d'initiatives réalisées par la société civile, y inclus les OSC travaillant pour les droits des femmes, en matière de promotion de culture citoyenne. SR : 10/an; Cible : 30/an

Nombre de rapports produits et disséminés par la société civile en matière de contrôle de l'action publique. SR : 0 ;Cible : 5

Existence d'un cadre légal de la société civile favorisant le contrôle citoyen. SR : non; Cible : oui

Coalition de la société civile pour la lutte contre la corruption opérationnelle. SR : Non; Cible : Oui

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser

1.2.1. Les capacités des OSC sont renforcées en matière des droits et devoirs citoyens pour la promotion de la culture citoyenne.	PNUD	Nb initiatives des OSC en matière de promotion de la culture citoyenne. SR: 10, Cible : 20	Rapports d'avancement du projet (à compléter)	Cdhahrsc	Midec/ CNDH	200 000	0	200 000
1.2.2 les réseaux d'OSC disposent de capacités accrues en matière de genre et de droits humains des femmes.	ONU Femmes	Nb initiatives OSC en matière de promotion du genre et des droits humains des femmes. SR : 1 Groupe (100 OSC) ; Cible: 150	Rapport initial sur la déclaration sur l'égalité des sexes / MASEF	Masef	OSC	150 000	0	150 000
1.2.3 Les OSC disposent d'un cadre légal, réglementaire, élaboré de manière participative, favorable pour l'exercice du contrôle citoyen	PNUD	un projet de cadre légal est élaboré, SR: non, Cible: Oui	Cadre réglementaire	Cdhahrsc	MIDEC CNDH	100 000	0	100 000
1.2.4 les OSC disposent de capacités accrues pour participer activement à la vulgarisation des conventions internationales et recommandations des organes de suivi en matière de droits de l'homme	HCDH	Nb d'OSC participant activement à la vulgarisation des conventions internationales et recommandations des organes de suivi en matière de droits de l'homme. SR : 40, Cible : 100	Rapport recommandation EPU	Cdhahrsc	Masef CNDH Midec et OSC de droits de l'homme	100 000	0	100 000
1.2.5 Les OSC disposent de capacités accrues pour participer à la vulgarisation large de la CEDEF	ONU Femmes	Nb d'OSC assurent la vulgarisation de la CEDEF. SR: 10, Cible: 15	Base de données genre du MASEF	Masef	Midec/ CNDH	100 000	100 000	0
1.2.6 Les réseaux OSC intervenant dans la lutte contre la corruption disposent de compétences renforcées dans le domaine du contrôle de l'action publique	PNUD	Nb de rapport d'analyses élaborés par les coalitions des OSC. SR: 3, Cible: 6	Rapports de la coalition des ONG pour la LCC. Rapport de l'observatoire sur la corruption	MAED	Parlement et autres départements	500 000	0	500 000

**Produit 1.3 : Le cadre électoral et les capacités des acteurs impliqués dans le cycle électoral sont renforcés pour la consolidation des acquis démocratiques.
PNUD, HCDH, Onufemmes**

Code électoral disponible. SR : non; Cible : oui

Nombre de programmes et initiatives d'éducation sur le processus électoral et de la promotion de droits de l'homme mis en œuvre par les différents acteurs.

SR : à déterminer sur la base des données 2011; Cible : 25

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
1.3.1. les acteurs nationaux disposent d'outils, analyses, recommandations techniques visant la codification de la législation électorale dans un code exhaustif et consensuel	PNUD	Législation électorale codifiée dans un document unique et consensuel. SR : non, Cible : oui	Document de code électorale	Midec/CENI	MJ/Masef/OSC/Coordination Politiques, Partis Politiques	162 000	162 000	0
1.3.2. Les mécanismes et les institutions de gestion électorale sont renforcés sur la base des meilleures pratiques internationales	PNUD	Liste électorale modernisée et fiable SR: non, Cible : oui Cadre institutionnel amélioré pour l'institution indépendante de gestion des élections élaboré. SR : non, cible : Oui	Rapport GPECS Audit liste électorale Texte de loi organisant l'institution indépendante	Midec/CENI	MJ/Masef/OSC/Coordination Politiques, Partis Politiques	500 000	300 000	200 000
1.3.3. Les capacités des acteurs politiques, l'administration électorale, de la société civile sont renforcées dans le domaine de l'éducation électorale et l'éducation à la démocratie	PNUD	Centre de ressources sur l'éducation civique fonctionnel. SR : non, cible : oui. Manuel simplifié sur l'éducation citoyenne élaboré. SR : non, cible : oui	Rapport GPECS	Midec/CENI	MJ, Conseil Constitutionnel	426 731	226 731	200 000
1.3.4. Les capacités des femmes candidates sont renforcées en matière de connaissance de législation et du cycle électoral	ONU Femmes	les femmes candidates disposent de connaissance suffisante de la législation électorale. SR: Non, Cible : Oui	Evaluation de la formation	Masef	OSC	50 000	50 000	0

1.3.5. Les structures en charge des élections ont une meilleure compréhension des droits humains en matière d'élections	HCDH	les structures en charges des élections disposent de connaissances sur les aspects des droits humains en matière d'élections. SR: Non, Cible: Le code électoral intègre les principes des droits de l'homme (non discrimination, participation, etc.)	Evaluation de la formation Code électoral	Midec	Autres administrati ons	400 000	200 000	200 000
---	------	--	--	-------	----------------------------	---------	---------	---------

Effet 2 : L'administration publique dispose de capacités et compétences accrues pour une conduite plus efficace des politiques de développement, y inclus à travers de l'approche sensible au genre et droits humains. PNUD, Unfpa, Unicef, ONU Femmes, HCDH

Taux de satisfaction des usagers des services publics. SR : 35,3% (2004); Cible : 60%

Système de suivi et évaluation du CSLP réactualisé. SR : Non; Cible : Oui

Indice de perception de la corruption. SR : 92% (2007); Cible : 46%

Politiques publiques élaborées intégrant les approches genre et droits humains. SR : 1; Cible : 5

Taux de satisfaction des usagers des services publics prioritaires. SR : 32% (2004); Cible : 60%

Produit 2.1 : Les structures nationales disposent d'outils de planification, budgétisation, gestion, et de suivi-évaluation du CSLP et des OMD et de gestion efficace de l'aide au développement, intégrant les principes de statistiques sensibles au genre et à l'approche droits.

PNUD, Unfpa, Unicef, ONU Femmes, HCDH

Nombre des rapports annuels de suivi du CSLP. SR : 0 (2010); Cible : 4

Des budgets programmes sont élaborés pour les secteurs sociaux prioritaires et incluent la dimension genre. SR : non; Cible : 3 budgets programmes

Rapports de suivi des OMD disponibles. SR : 1 (2010); Cible : 2 (2010, 2013)

Stratégie nationale de mobilisation des ressources élaborée. SR : Non; Cible : Oui

Le système de coordination et de gestion de l'aide publique mis en place. SR : Non; Cible : Oui

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
2.1.1. Les administrations disposent d'outils et de compétences accrues pour assurer le suivi du CSLP dans les secteurs sociaux	Unicef	Nb de secteurs sociaux renseignant les indicateurs du CSLP. SR : 2, cible : 7 % d'indicateurs sociaux du CSLP régulièrement renseignés, SR: 90%, Cible: 100%	Rapports annuel de suivi du CSLP	MAED	MEN/MS/Masef/MHA/MCJS/MJ/Maieo	300 000	100 000	200 000

2.1.2. les structures nationales disposent d'outils et compétences pour l'alignement budgétaire et la mise en place des budgets programmes sectoriels	PNUD	Nb de document de budget programme sectoriel élaborés SR:0, Cible: 3	Document de budget programme sectoriels	MAED	MF, 3 Ministères sectoriels	420 000	220 000	200 000
2.1.3 Les administrations publiques disposent des outils et capacités pour l'intégration de l'approche genre dans la programmation et la budgétisation	ONU Femmes	Nb de budgets sectoriels sensibles au genre élaborés. SR : 0, cible: AD	Document de Budget programme sectoriels	Masef	MF, 3 Ministères sectoriels	100 000	50 000	50 000
2.1.4 Les administrations publiques disposent des outils et capacités pour assurer l'intégration de la budgétisation "amie" des enfants dans le processus de programmation et de budgétisation (Concept de protection sociale)	Unicef	Nb de budget sectoriels amis des enfants. SR: 0, cible : 4	Document de budget programme sectoriels	MAED	MF, 4 Ministères sectoriels	150 000	50 000	100 000
2.1.5. Les administrations publiques disposent des outils et des compétences accrues pour assurer un suivi régulier des OMD et du CSLP	PNUD	Rapport annuel de suivi du CSLP. SR : 2 (CSLP II); cible : 4 Rapport OMD au niveau régional. SR : 0; cible : 4	Rapport de suivi OMD et CSLP	MAED	Tous secteurs OMD	250 000	100 000	150 000
2.1.6. Les autorités publiques disposent d'outils, de capacités et mécanismes pour la mise en œuvre effective de la déclaration de Paris	PNUD	Stratégie nationale de mobilisation des ressources élaborée. SR : Non; Cible : Oui Le système de coordination et de gestion de l'aide publique mis en place. SR : Non; Cible : Oui	Système mis en place	MAED	Tous les acteurs	600 000	200 000	400 000
2.1.7. les capacités de l'administration sont renforcées pour intégrer les questions de population dans les politiques publiques	Unfpa	la déclaration de politique de population actualisée. SR : DPP 2005, Cible : Oui	DPP et plan d'action	MAED	Sectoriels	400 000	350 000	50 000
2.1.8. L'administration publique dispose d'outils et capacités améliorés pour une meilleure prise en compte de l'approche droit dans la planification	HCDH	les outils de planification intègrent l'approche Droits SR: non, Cible : oui	documents de planification sectoriels	MAED	Départements sectoriels	400 000	250 000	150 000

2.1.9. Les acteurs en charge de la C4D sont à même de concevoir des programmes de communication, d'en assurer la coordination et de mettre en œuvre un programme de pratiques familiales essentielles et de citoyenneté pour assurer le changement de comportements	Unicef	Stratégie nationale C4D adoptée SR : Non, Cible : Oui 7 programmes C4D par comportement clé élaborés SR : 0 Cible : 7 Service civique national mis en place SR : Non, Cible : Oui	Documents de stratégie et de programmes	MCRP	Départements sectoriels	400 000	50 000	350 000
2.1.10 le MAED dispose de capacités renforcées pour assurer la coordination et la mise en œuvre des programmes et projets de développement é	PNUD	Dispositif de coordination SR : non ; cible : oui	Compte rendu de réunions, rapports d'activités, rapports de formation	MAED	tous les départements et acteurs impliqués dans la mise en œuvre de programmes et projets	600 000	350 000	250 000

Produit 2.2 : Les capacités du système statistique national sont renforcées en vue de la collecte, du traitement, de l'analyse et la diffusion des données désagrégées (wilaya, sexe, âge). PNUD, Unicef, Unfpa

Les enquêtes nationales (EPCV, MICS, RGPH) sont réalisées selon le calendrier arrêté. SR : non; Cible : oui
Les annuaires statistiques sont régulièrement produits. SR : non; Cible : oui

produits spécifiques / agence	Agence	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
2.2.1 L'ONS et les départements producteurs de données sociales sont en mesure de collecter, traiter, analyser et diffuser les données statistiques désagrégées	Unicef	Production et diffusion régulières des données désagrégées SR: Non, Cible: Oui, Les services régionaux éducation et santé produisent et publient des données régionales SR: non, Cible: Oui	Rapports statistiques et rapports de suivi du CSLP	ONS	MAED, MS, MEEN, Masef, MHA, MDR	1 000 000	500 000	50000
2.2.2: Les capacités des acteurs nationaux de la statistique sont renforcées pour la production des données et d'analyses statistiques pour le suivi évaluation du CSLP	PNUD	Les données statistiques sur le CSLP sont produites et disponibles SR: en partie; Cible : Données générales et désagrégées produites	Rapports statistiques	MAED	CNS, ONS, Autres producteurs de données	1 462 500	200 000	1 262 500

2.2.3 Le Ministère de Affaires Economiques et du Développement dispose de capacités renforcées pour assurer la coordination statistique au niveau national et régional	PNUD	la coordination de la production des statistiques pour le niveau national et les régions d'intervention renforcées SR: AD, Cible : Oui	rapport statistiques produits, monographies régionales	MAED	ONS	1 115 920	200 000	915 920
2.2.4. L'ONS dispose de capacités renforcées pour conduire le Recensement Général de la Population et de l'Habitat	Unfpa	Les données de RGPH 2012 sont disponibles SR: Non, Cible: Oui	rapport RGPH	ONS	MAED, Départements sectoriels	1 100 000	1 000 000	100 000
2.2.5 L'ONS dispose d'outils et de compétences pour collecter des informations statistiques fiables et actualisées sur les indicateurs de population prenant en compte le genre et la dimension régionale.	Unfpa	Les données sur la population sont disponibles et désagrégées par région et selon genre. SR: non, cible : oui.	Rapports d'enquêtes et d'analyses	MAED	ONS	200 000	100 000	100 000

Produit 2.3 : Les administrations disposent des capacités institutionnelles et techniques pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre (SNIG). ONU Femmes, PNUD, Unfpa

Réformes proposées pour corriger les inégalités de genre. SR : 1 (quota 20%); Cible : 3
Stratégies sectorielles qui intègrent le genre. SR : 1; Cible : 5 secteurs
Un agenda de l'égalité est élaboré et validé. SR : non; Cible : oui

produits spécifiques / agence	Agences	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
2.3.1. Les départements ministériels clés disposent des capacités, mécanismes et outils améliorés pour une intégration effective de l'approche genre	PNUD	Cellules genre sectorielles opérationnelles. SR : 1, cible : 5 Nb de rapports de réunions des cellules. SR : 1, cible : 5	arrêtés ministériels Rapports d'activités du MASEF et départements sectoriels	Masef	Tous les acteurs	400 000	200 000	200 000
2.3.2. Les capacités des acteurs de la société civile œuvrant en faveur de l'égalité en matière de genre sont renforcées dans le domaine de la vulgarisation de la SNIG	ONU Femmes	Nb d'initiatives de vulgarisation de la SNIG. SR: non, cible : Oui		Masef	Tous les acteurs	300 000	150 000	150 000

2.3.3. Les acteurs nationaux disposent d'un cadre amélioré pour favoriser le leadership et la participation politique des femmes conformément aux standards internationaux	PNUD	Projet de Cadre légal révisé sur la participation politique des femmes élaboré, SR: Non, Cible: Oui	Loi révisée	Masef	Midec, MJ et Autres	80 000	80 000	0
2.3.4 Les personnalités et les groupes d'influence sont habilités pour la vulgarisation et le plaidoyer en faveur de la SNIG	Unfpa	Nb de groupes d'influence habilités pour la vulgarisation de la SNIG SR: 10, Cible : 75	Rapport du Bureau UNFPA	Masef	Personnalités et groupes d'influence	100 000	100 000	0

Produit 2.4 : L'administration dispose des outils et des capacités adéquats pour la mise en œuvre efficace de la stratégie nationale de lutte contre la corruption. PNUD, Onudc

Plan d'action pluriannuel de la stratégie nationale de lutte contre la corruption élaboré et validé disponible. SR : Non; Cible : Oui

Dispositif de mise en œuvre de la SNLCC mis en place. SR : Non; Cible : Oui

produits spécifiques / agence	Agences	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
2.4. 1. les institutions chargées du pilotage de la SNLCC disposent de compétences et d'outils améliorés pour le suivi de la SNLC au niveau central et dans 4 wilayas cibles	PNUD	texte d'Observatoire anticorruption élaboré. SR: Non, Cible : Oui Le projet de loi d'orientation sur la corruption élaboré. SR: Non, cible: Oui Plan d'action de la stratégie élaboré SR: non Cible: Oui Le Plan d'action de la SNLCC élaboré. SR: Non, Cible: Oui	Textes législatifs sur la mise en œuvre de la stratégie Rapports de suivi du plan d'action de la stratégie	MAED	Acteurs publics/OSC	500 000	150 000	300 000
2.4.2 les capacités des services de justice, de contrôle et de sécurité sont renforcées dans la lutte contre le terrorisme, la fraude et le blanchiment d'argent	Onudc	Le cadre d'action de lutte contre le terrorisme est intégré dans les curricula des écoles de formation des différents acteurs (ENA ; ENG ; ENP). SR : non ; cible : oui Les forces sécurité ont connaissance du cadre juridique national et international de lutte contre le terrorisme. SR : connaissances	Rapport de sessions	MJ	Autres services	45 000	45 000	0

		limitées, Cible : connaissances étendues						
2.4.3. Les capacités nationales sont renforcées pour la conduite des évaluations selon la convention de lutte contre la corruption	Onudc	Nb d'évaluations de la convention réalisées en Mauritanie, SR: 0, Cible : 10	Rapport d'évaluation	MAED	Ministères	200 000	150 000	50 000
2.4.4. Les acteurs en charge de la mise en œuvre de la SNLCC disposent de capacités pour l'information publique et la mobilisation sociale autour de la lutte contre la corruption	PNUD	nombre de campagnes de sensibilisation sur la lutte contre la corruption SR: 1 Cible: 2	Rapport de l'observatoire sur la corruption	MAED	OSC	400 000	150 000	250 000

Produit 2.5 : L'administration publique dispose des compétences nécessaires pour assurer la coordination et le pilotage du développement humain et des OMD au niveau régional. PNUD, Unfpa, Unicef, HCDH, ONU Femmes

Rapport de développement humain et OMD dans les 4 régions cibles. SR : 0; Cible : 4 rapports

Nombre de réunions des structures de concertation pour la planification, la mise en œuvre et le suivi du développement régional, et taux de participation. SR : CRD non opérationnels; Cible : Cellule de développement régional (CRD) opérationnelles, 4 réunions par an, 60% participation

Nombre de plans régionaux de développement validés par les structures de concertation. SR : 0; Cible 4:

% des acteurs du développement intervenant dans 4 régions cibles qui intègrent leurs interventions dans les plans régionaux de développement avec l'accent particulier sur les droits économiques, sociaux et culturels. SR : 0%; Cible : 60%

produits spécifiques / agence	Agences	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
2.5.1 Les acteurs régionaux disposent d'un mécanisme participatif de concertation pour la planification, la mise en œuvre et le suivi du développement humain dans les régions pilotes	PNUD	Nb de structures institutionnelles de concertation sur le développement régional mises en place et opérationnelles. SR: 0; Cible: 1 structure nationale, 2 structures régionales)	Arrêté de création des structures	Midec	MAED, agences SNU, autres acteurs	1 763 000	774 200	988 800
2.5.2 Les autorités nationales sont en mesure de conduire des processus participatifs de planification régionale dans les régions d'intervention	PNUD	Nb de plans régionaux de développement validés par les structures de concertation. SR: 0; Cible:4)	Plans régionaux signés	Midec	MAED, agences SNU, autres acteurs	2 070 000	548 000	1 522 000

2.5.3 Les acteurs impliqués dans la décentralisation et le développement local bénéficient d'un système de partage des connaissances et des bonnes pratiques	PNUD	NN de protocoles de partenariats signés dans le cadre des plans régionaux. SR: 0; Cible: 10	Protocoles d'accords	Midec	MAED/agences SNU/ coopération décentralisé/ autres	1 167 000	227 800	939 200
2.5.4. Les Cellules régionales du MAED sont renforcées en matière de suivi- Evaluation dans 04 wilayas d'intervention	PNUD	Les services des cellules régionales disposent d'outils et de compétences pour conduire les planifications régionales. SR: Non, Cible : 04 PRLP élaborés	Plans régionaux de lutte contre la pauvreté dans 4 wilayas	MAED	Autres	400 000	100 000	300 000
2.5.5. Les capacités de planification et de suivi évaluation des Cellules régionales de suivi- Evaluation sont renforcées au niveau de 2wilayas	Unicef	Les services des cellules régionales disposent d'outils et de compétences pour conduire les planifications régionales. SR: Non, Cible : 02 PRLP élaborés	Plans régionaux de lutte contre la pauvreté dans 2 wilayas	MAED	Autres	200 000	100 000	100 000
2.5.6. les Cellules régionales de Planification, Suivi Evaluation sont redynamisées dans 4 wilayas (Hodh El Chargui, Gorgol et NDB) pour assurer la coordination de l'action de développement au niveau régional	Unfpa	Les services des cellules régionales disposent d'outils et de compétences pour conduire les planifications régionales. SR: Non, Cible : 04 PRLP élaborés	Plans régionaux de lutte contre la pauvreté dans 4 wilayas	MAED	CPSE	150 000	100 000	50 000
2.5.6. Les capacités des services régionaux de planification dans les zones d'intervention sont renforcées en approche genre	ONU Femmes	Cellules régionales opérationnelles. SR : 0, cible: 2	Modules de formation	MAED	CPSE/MAED	50 000	30 000	20 000
2.5.7 Les acteurs régionaux ont de meilleures connaissances des instruments internationaux sur les droits socio économiques et culturels	HCDH	Nb d'acteurs régionaux formés sur les instruments de droits socio économiques, SR : non, Cible: Oui	l'enquête de connaissances et usages des instruments internationaux sur les droits humains	CNDH	OSC	400 000 \$	300 000 \$	100 000 \$

Produit 2.6 : L'administration, publique dispose de capacités accrues pour fournir des services de qualité dans une perspective de redevabilité vis-à-vis du citoyen. PNUD

Analyse fonctionnelle de l'administration publique actualisée. SR : Non; Cible ; oui
Stratégie de réforme l'administration publique élaborée. SR : non; Cible : oui

produits spécifiques / agence	Agences	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
2.6.1. Le Gouvernement dispose de capacités renforcées pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de réforme de l'administration publique	PNUD	Rapport diagnostic et stratégie de réforme de l'administration élaborés. SR: non, Cible: oui	Rapport diagnostique	Mfptma	Primature, MAED et autres acteurs	200 000	0	200 000
2.6.2. L'administration publique dispose des capacités et des outils de suivi des performances axés sur les résultats pour une meilleure prestation des services	PNUD	les acteurs publics disposent des outils et techniques de suivi des performances des capacités. SR: Non, Cible : Oui	outils et techniques utilisés pour l'évaluation des capacités	Mfptma	Autres acteurs	400 000	0	400 000

Effet 3 : Les institutions, les personnes vulnérables et les acteurs de la société civile sont plus activement engagés au niveau national et local, pour favoriser la cohésion sociale, dans une perspective de pleine jouissance des droits humains par tous. PNUD, Onudc, Unicef, Unesco, Unfpa, HCDH, ONU Femmes

Nombre de mécanismes internationaux de protection des droits humains ratifiés et publiés dans le journal officiel par le pays. SR: AD; Cible : 10

Mécanismes d'alerte précoce sur les risques de conflits mis en place. SR : Non; Cible : Oui

Nombre de recommandations des rapporteurs spéciaux et de la revue périodique universelle et des rapports périodiques de la CDE et la CEDEF pris en compte. SR : 40 selon le rapport EPU; Cible : 80

% des cas de violations des droits de l'homme (DH) investigués par les institutions étatiques et organisations des DH. SR: 15; Cible: 60

Produit 3.1: Les institutions étatiques et la société civile disposent de capacités améliorées pour favoriser un accès équitable des groupes vulnérables, notamment les femmes et les démunis, à la justice. PNUD, Unicef, Onudc, ONU Femmes, HCDH

Mécanismes d'aide juridique de proximité mis en place. SR : non; Cible : 1 dans chaque moughataa d'intervention

Pourcentage des prévenus et détenus hommes et femmes disposant d'une assistance juridique. SR : 0; Cible : 50%

Nombre d'OSC constitués parties civiles. SR : 0; Cible : 5

% de mineurs en conflit avec la loi et victimes ayant reçu l'assistance sociale et juridique dans les 8 wilayas cible. SR : 80% dans 2 wilayas; Cible : au moins 60% dans chaque wilaya-cible

produits spécifiques / agence	Agences	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
3.1.1. les acteurs impliqués dans l'administration de la justice disposent de textes et outils d'application du dispositif d'assistance juridique et de proximité	HCDH	Le texte d'application du dispositif est mis à jour et accessibles. SR : non, Cible : oui	Les cas d'appui d'assistance juridique rendus	MJ	Cdhahrsc	200 000	200 000	0
3.1.2. Les OSC de protection des droits de l'homme disposent d'un cadre légal, d'outils et de capacités améliorées pour représenter efficacement les intérêts de groupes vulnérables devant la justice	PNUD	Cadre légal pour les OSC élaboré prévoyant la possibilité de se constituer partie civile. SR: non, Cible: Oui	les outils et textes disponibles	Cdhahrsc	MJ, OSC	500 000	100 000	400 000
3.1.3. les capacités des OSC de droits de l'homme sont renforcées dans le domaine de l'assistance juridique des groupes vulnérables	HCDH	Nb de personnes vulnérables en conflit avec la loi qui bénéficient d'une assistance juridique gratuite SR: non, Cible: Oui	les outils et textes disponibles	Cdhahrsc	Tous les partenaires	100 000	100 000	0
3.1.4 les capacités des OSC de droits de l'homme sont renforcées dans le domaine de l'assistance juridique des femmes	ONU Femmes	Nb de femmes en conflit avec la loi qui bénéficient d'une assistance juridique gratuite SR: non, Cible: Oui	Rapports d'assistance aux groupes en conflits avec la Loi	Masef	Tous les partenaires	500 000	50 000	450 000
3.1.5 Les acteurs nationaux disposent d'un code global de l'enfance pour un meilleur accès des enfants à la justice	Unicef	Code global de l'enfance élaboré. SR: non, Cible: Oui	Le Code global de l'enfance	Masef	MJ-CNDH-Cdhahrsc	110 000	20 000	90 000
3.1.6. les capacités du réseau des femmes para-juristes sont renforcées pour un meilleur accès des groupes vulnérables à la justice	Onudc	le réseau des femmes para-juristes assurent l'assistance juridique aux groupes vulnérables SR: Non, Cible: Oui	Registre tenu par les femmes para-juristes	MJ	Masef, autres acteurs	44 200	24 200	20 000

Produit 3.2 : Les institutions, la société civile et les citoyens, notamment les jeunes et les femmes dans les zones d'intervention, disposent de capacités, outils et mécanismes renforcés pour l'analyse, la prévention et la gestion des conflits. PNUD, Unfpa, HCDH

Stratégie nationale de cohésion sociale développée. SR : Non; Cible : Oui

Stratégie nationale pour la protection et la promotion des droits de l'homme développée et mise en œuvre. SR : Non; Cible : Oui

Nombre de mécanismes de prévention de conflits mis en place dans les zones vulnérables, telles que les sites de rapatriement, les zones de culture et les quartiers urbains précaires. SR : 0; Cible : 1 dans chaque moughataa d'intervention

Existence de réseaux de femmes pour la prévention et la gestion des conflits dans les zones d'intervention. SR : Non; Cible : Oui

produits spécifiques / agence	Agences	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
3.2.1. Les institutions, la société civile et les citoyens disposent d'une meilleure connaissance des causes des conflits et des droits des populations	PNUD	Nb d'analyses participatives menées sur les causes des conflits. SR : 1, cible : 5	les rapports des OSC qui utilisent les outils de prévention des conflits	Cdhahrsc	CNDH, Masef et autres acteurs	400 000	200 000	200 000
3.2.2. Les acteurs nationaux disposent d'outils d'orientation des politiques nationales pour l'amélioration de la cohésion sociale	PNUD	Stratégie nationale de cohésion sociale est élaborée. SR: Non, Cible: Oui	document de la stratégie	Cdhahrsc	CNDH	200 000	50 000	150 000
3.2.3. Les institutions nationales disposent de capacités renforcées pour une meilleure prévention et un traitement des inégalités et discriminations	PNUD	Un dispositif d'alerte précoce de prévention des conflits mis en place. SR : non, cible : oui	texte organisant le dispositif	Cdhahrsc	Masef, MCJS, MJ, CNDH	200 000	100 000	100 000
3.2.4. les capacités des acteurs locaux sont renforcées en matière de la prévention et la résolution des conflits	Unfpa	Nb de cellules locales et communautaires de prévention et résolution des conflits. SR : (PC MDGF); Cible : AD	les outils disponibles	ONG	MASEF	70 000	70 000	0

3.2.5. Les populations des zones d'intervention bénéficient d'actions de développement communautaire axées sur l'amélioration de la cohésion sociale et la prévention des conflits	PNUD	Une méthodologie pour intégrer la dimension prévention des conflits et renforcement de la cohésion sociale dans le développement communautaire est développée et testée. SR: non; cible : oui	les outils disponibles	Cdhahrsc	MDR, Anair, Midec, Masef	300 000	100 000	200 000
3.2.6. les acteurs nationaux disposent de stratégies, politiques améliorées pour la promotion des droits humains en cohérence avec les conventions internationales	HCDH	Stratégie nationale de promotion et protection des droits humains élaborée. SR: Non, Cible: Oui Plan d'action pour la mise en œuvre de la reporteuse spéciale SR: non, cible : oui	les outils et stratégies développées	Cdhahrsc	Autres acteurs	150 000	150 000	0

Produit 3.3 : Les citoyens dans les zones d'intervention ont une meilleure connaissance de leurs droits et devoirs, notamment en matière de protection des droits humains, pour lutter contre toute forme de discrimination et d'exclusion. PNUD, Unesco, HCDH

% de populations touchées par les campagnes d'éducation à la citoyenneté dans les zones cibles. SR : AD; Cible : AD

Nombre d'élèves touchés par l'intégration de l'éducation civique et des droits de l'homme dans les curricula scolaires. SR : AD; Cible : AD

Nombre de forums et plateformes de la société civile au niveau régional pour la vulgarisation des droits de l'homme. SR : 0; Cible : 3

produits spécifiques / agence	Agences	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
3.3.1. Les populations des zones d'intervention disposent de connaissances améliorées en matière des Droits humains	PNUD	Nb d'initiatives d'OSC sur les droits de l'homme appuyées dans les zones d'intervention. SR : 4, cible : 6 par an	les outils produits par les OSC des Droits humains ??	Cdhahrsc	OSC	200 000	100 000	100 000
3.3.2. Les acteurs du secteur éducatif et de la jeunesse disposent d'outils didactiques et contextualisés d'éducation à la citoyenneté et aux droits humains des jeunes	Unesco	Des modules pédagogiques ciblant spécifiquement l'éducation citoyenne des jeunes sont introduits dans les programmes scolaires et parascolaires. SR: non, cible: oui	Curricula de base	MEN	MNJS, OSC	50 000	25 000	25 000
3.3.3. Les acteurs du secteur éducatif disposent d'outils pour intégrer la dimension DH dans les curricula scolaires	HCDH	les curricula scolaires incluent la dimension droits humains dans les programmes. SR : non, cible : oui	curricula scolaire	MEN	CNDH	300 000	150 000	150 000

Produit 3.4: Les institutions nationales et la société civile sont mieux outillées pour élaborer les rapports de suivi et assurer l'harmonisation de la législation nationale avec les conventions internationales en matière de droits de l'homme.

HCDH, ONU Femmes, Unicef, Unesco

Nombre de textes de loi harmonisés avec les conventions internationales. SR : AD; Cible : AD

Nombre de rapports initiaux et périodiques soumis dans les délais. SR : 1; Cible : 6

Nombre de recommandations des rapporteurs spéciaux et de la revue périodique universelle pris en compte. SR : 40 selon le rapport EPU; Cible : 88

Rapports alternatifs de la Cedef et la CDE élaborés et présentés. SR : 1; Cible : 2

Plan national de promotion et protection des droits humains actualisé et mis en œuvre. SR : non; Cible : oui

produits spécifiques / agence	Agences	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
3.4.1 Les institutions nationales ont des capacités améliorées pour une meilleure harmonisation de la législation nationale avec les Conventions internationales en matière de droits de l'homme	HCDH	Nb de textes adaptés aux conventions internationales ratifiées, SR: AD, Cible: AD	Document de législation harmonisée	Cdhahrsc	Autres acteurs	50 000	50 000	0
3.4.2; les OSC ont une meilleure connaissance des systèmes nationaux et internationaux en matière d'équité de genre	ONU Femmes	Nb d'OSC capables de traiter les questions d'équité et Genre SR: AD, Cible: AD	Documents des instruments juridiques internationaux	MASEF	OSC	125 000	125 000	0
3.4.3. Les capacités des acteurs publics et des OSC sont renforcées pour la mise en œuvre et la vulgarisation des recommandations des Rapporteurs Spéciaux et de l'EPU	HCDH	NB d'initiatives d'OSC pour la vulgarisation des recommandations des Rapporteurs Spéciaux et de l'EPU. SR : AD; cible : AD	Documents recommandations et EPU	CNDH	OSC	200 000	100 000	100 000
3.4.4. Les capacités des administrations et des OSC sont renforcées en matière d'élaboration des Rapports périodiques sur la CDE et la CEDEF	HCDH	Les rapports CDE et CEDEF soumis de manière régulière SR: Non Cible: Oui	Rapports officiels CDE et CEDEF	Cdhahrsc	Masef/CNDH, OSC	150 000	50 000	100 000
3.4.5. Les capacités des OSC sont renforcées pour l'élaboration des Rapports alternatifs sur la CEDEF	ONU Femmes	Le Nb de rapports alternatif produits de manière participatif SR: 1, Cible: 4	Rapport alternatif	Cdhahrsc	Masef/ OSC	100 000	50 000	50 000

3.4.6. Les capacités des OSC sont renforcées pour l'élaboration des Rapports alternatifs sur la CDE	Unicef	Le Nb de rapport alternatif produit de manière participative SR: 1, Cible: 4	Rapport CDE	Masef	Cdhahrs, OSC	150 000	75 000	75 000
3.4.7 Les collectivités locales disposent de recommandations concrètes pour élaborer et mettre en œuvre des politiques municipales plus inclusives	Unesco	Rapport national de suivi de la mise en œuvre du Plan d'action de la Coalition arabe des villes disponible SR : non ; Cible : oui	Rapport périodique Coalition arabe des Villes contre le racisme et les discriminations	Ville de Nouakchott	ONG, Médias	50 000	25 000	25 000

Produit 3.5 Les institutions publiques disposent des capacités pour la mise en œuvre coordonnée d'une stratégie nationale de protection sociale. PNUD, Unicef

Stratégie nationale de protection sociale élaborée. SR : Non; Cible : Oui
Mécanisme de coordination intersectorielle opérationnel. SR : non; Cible : oui

produits spécifiques / agence	Agences	Indicateurs situation de référence cible	Moyens de vérification	Partenaire d'exécution	Autres partenaires impliqués	Budget indicatif (USD)		
						Total	Fonds mobilisés	Fonds à mobiliser
3.5.1. les administrations publiques disposent de capacités améliorées pour assurer la coordination intersectorielle de la stratégie de protection sociale	PNUD	les services publics disposent des outils pour coordonner la stratégie de protection sociale, SR: non, Cible: Oui	Programme de renforcement	Masef	OSC	200 000	100 000	100 000
3.5.2 les acteurs nationaux disposent d'outils de coordination, de gestion et de suivi évaluation de la protection sociale.	Unicef	Plan d'action protection sociale élaboré, SR: non, Cible: oui	Rapport stratégie	MAED	MASEF/MS/MF/MEN/OSC de la protection sociale	700 000	200 000	500 000
3.5.3 Les acteurs nationaux disposent des capacités pour définir et mettre en œuvre un Programme pilote de Protection Sociale	Unicef	Nb d'initiatives de protection sociale menées, SR: non, Cible: Oui	Rapport Programme	MAED	MASEF-MS-MF-MEN	1 000 000	200 000	800000

Calendrier de suivi-évaluation

			2012	2013	2014	2015	2016
Activités de S&E de l'UNCT	Enquêtes, Études	Enquêtes et études prévues	1) Etude sur le fonctionnement parlementaire; 2) Enquête sur la corruption; 3) Rapport annuel sur l'état de l'environnement; 4) Etude valorisation économiques des ressources naturelles; 5) MICS; 6) Etude sur le foncier; 7) Enquête Emploi; 8) Enquête spécifique sur l'emploi des jeunes et femmes pauvres en milieu rural ; 9) enquêtes de prévalence (FSMS) pour la sécurité alimentaire	Rapport annuel sur l'état de l'environnement ; enquête sur l'insécurité alimentaire (CFSVA) ; enquêtes de prévalence (FSMS) pour la sécurité alimentaire	Rapport annuel sur l'état de l'environnement ; enquêtes de prévalence (FSMS) pour la sécurité alimentaire	Rapport annuel sur l'état de l'environnement ; enquêtes de prévalence (FSMS) pour la sécurité alimentaire	Rapport annuel sur l'état de l'environnement ; enquêtes de prévalence (FSMS) pour la sécurité alimentaire
	Systèmes de suivi	Appuis de l'UNCT aux systèmes d'information nationaux, avec communication périodique et relativement fréquente de données ayant trait aux résultats de l'UNDAF.	Appui à la diffusion de Mauritinfor; appui à la mise en place et à l'opérationnalisation du DAD.	Appui à la diffusion de Mauritinfor			
	Évaluations	Toutes les évaluations des programmes et projets des organismes contribuant à l'UNDAF et l'évaluation de l'UNDAF	Evaluation à mi-parcours du PC prévention des conflits	Evaluation finale du PC prévention des conflits			

Références de planification	Reuves	Les revues s'appuient, le plus souvent, sur les systèmes de suivi des organismes et des partenaires, ainsi que sur les conclusions des enquêtes, études et évaluations. Dates et Étapes pour l'évaluation	Revue annuelle de l'UNDAF				
	Jalons d'Evaluation UNDAF						Evaluation finale de l'UNDAF
	Renforcement des capacités de S&E	Liste des grandes activités prévues	Renforcement des capacités du système statistique national en vue de la collecte, du traitement, de l'analyse et la diffusion des données désagrégées (wilaya, sexe, âge).	Renforcement des capacités du système statistique national en vue de la collecte, du traitement, de l'analyse et la diffusion des données désagrégées (wilaya, sexe, âge).	Renforcement des capacités du système statistique national en vue de la collecte, du traitement, de l'analyse et la diffusion des données désagrégées (wilaya, sexe, âge).	Renforcement des capacités du système statistique national en vue de la collecte, du traitement, de l'analyse et la diffusion des données désagrégées (wilaya, sexe, âge).	Renforcement des capacités du système statistique national en vue de la collecte, du traitement, de l'analyse et la diffusion des données désagrégées (wilaya, sexe, âge).
	Utilisation de l'information	Tout processus décisionnel ou tout événement s'appuyant sur les conclusions, recommandations et leçons émanant des activités de S&E ci-dessus.					
	Activités des partenaires	Grandes activités de S&E des pouvoirs publics du pays et des autres partenaires	Recensement général de l'habitat et de la population (RGPH), EPCV	RGPH			

Matrices de suivi-évaluation

Résultats attendus	Indicateurs avec situation de référence et cible	Activités de S/E avec méthodes de collecte de données	Calendrier et Fréquence	Responsabilité	Moyens de vérification: source de données	Ressources
Axe de coopération 1: Lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire						
<i>Effet 1 : les populations pauvres et vulnérables à l'insécurité alimentaire ont un accès durable aux moyens et techniques de production et bénéficient d'un appui alimentaire en vue d'améliorer leurs conditions de vie.</i>	<i>Proportion des dépenses que les ménages consacrent à l'alimentation pendant la période de soudure. SR : 80% (national); cible : 70% national Incidence de la pauvreté en milieu rural. SR: 59% (en 2008); cible : 51% en 2016.</i>	<i>Enquête PAM EPCV</i>	<i>2012</i>	<i>l'ONS conduit l'enquête, le PNUD fournit un appui financier</i>	<i>Rapport profil de pauvreté</i>	<i>Ressources PNUD</i>
Produit 1.1 : Les populations vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes, disposent des outils et maîtrisent les techniques de production, de stockage, de récoltes et de transformation. FAO, PAM, FIDA, PNUD	% d'utilisation des engrais. SR: AD; cible : 20% % d'utilisation des semences améliorées. SSR: AD; cible: 20%	voir avec FAO				

<p>Produit 1.2: Les autorités régionales et locales disposent des capacités nécessaires pour la mise en œuvre d'un cadre juridique de gestion du foncier axé sur les droits. PNUD, HCDH, Unfpa</p>	<p>Nombre de textes d'application adoptés. SR : AD; Cible : AD % de litiges fonciers réglés par les autorités. SR: AD; Cible: AD</p>	<p>Etude sur le foncier</p>				<p>30000 \$ PNUD</p>
<p>Produit 1.3: Les institutions nationales sont renforcées en vue de la mise en œuvre des mécanismes de prévention des crises et de réponses aux urgences. FAO, PNUD, PAM</p>	<p>Une carte des vulnérabilités et des risques des catastrophes est élaborée. SR: Non; Cible: Oui Système d'information sur la gestion des risques et catastrophes est mis en place. SR: Non; Cible: Oui Le mécanisme de coordination intersectorielle du système d'alerte précoce est opérationnel. SR: Non; Cible: Oui</p>	<p>Revue trimestrielle/annuelle</p>	<p>trimestrielle/annuelle</p>	<p>MEDD</p>	<p>Rapport d'activité trimestriel/annuel</p>	<p>Ressources PNUD</p>
<p>Effet 2: Les populations vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes, dans les zones d'interventions, ont accès à des opportunités diversifiées d'emploi et d'auto-emploi pour améliorer leurs revenus. PNUD, OIT, Unesco</p>	<p>Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans. SR: 66,7% des femmes jeunes ; 44,1% des hommes jeunes (EPCV 2008); Cible: 61% pour les femmes jeunes et 39% pour les jeunes hommes. Taux de chômage des femmes. SR: 44% (EPCV 2008); Cible: 39%</p>	<p>EPCV Enquête Emploi</p>	<p>2012 2012</p>	<p>ONS ONS</p>	<p>Rapport d'enquête</p>	<p>Ressources Gouvernement</p>

<p>Produit 2.1 : Les jeunes et les femmes issus de familles pauvres en milieu rural et périurbain ont davantage accès à des emplois décents, à des services de création de revenus durables et d’alphabétisation fonctionnelle. OIT, PNUD, Unesco</p>	<p>% des jeunes et des femmes issus de familles pauvres parmi les employés dans les zones d’intervention. SR : AD; Cible : 50% de jeunes, 30% de femmes Nb de ménages bénéficiaires des programmes ayant accès au crédit, dont ménages dirigés par les femmes. SR : 0; cible : 100 dont 25% de femmes Nb de personnes certifiées « alphabétisé » annuellement. SR : AD; Cible : au moins 10% des inscrits annuellement % des alphabétisés développant des AGR dans le cadre des programmes. SR : 0; Cible : 50% dont la moitié sont des femmes</p>	<p>Enquête spécifique</p>	<p>2012 en 2015</p>	<p>PNUD</p>	<p>Rapport d’enquête</p>	<p>Ressources programme PNUD</p>
<p>Produit 2.2 : Les institutions nationales disposent des capacités techniques et opérationnelles pour la mise en œuvre et le suivi des programmes et politiques en vue de la création d’emplois décents au profit des jeunes et des femmes. OIT, PNUD</p>	<p>% des jeunes et des femmes parmi les bénéficiaires des programmes nationaux d’emploi. SR : ND; Cible : 50% de jeunes, 30% de femmes Politiques et stratégies d’emploi disponibles et mises en œuvre. SR : non; Cible : oui Nombre d’adhérents à la micro-finance. SR : 185 000 (2009); Cible : croissance de 5%</p>	<p>Revue trimestrielle/annuelle</p>	<p>trimestrielle/annuelle</p>	<p>MAED</p>	<p>Rapport d’activité trimestriel/annuel</p>	<p>Ressources programme PNUD</p>

Résultats attendus	Indicateurs avec situation de référence et cible	Activités de S/E avec méthodes de collecte de données	Calendrier et Fréquence	Responsabilité	Moyens de vérification: source de données	Ressources
AXE 2 : Accès aux services sociaux de base et maintien de la prévalence du VIH/SIDA à moins de 1% - sous axe santé						
Effet 1 : Les enfants de moins de 5 ans bénéficient de soins de santé et de nutrition de qualité en particulier dans les Moughataas rurales et périurbaines. Unicef, OMS, Unfpa, PAM	Taux de couverture en vaccination anti-rougeoleuse (VAR). SR : 61% Cible: 95%	PEV de routine	annuelle		Annuaire SNIS	
	Taux de fréquentation des services de santé par les enfants. SR : 0,46 Cible: 0,6contact/Enfant et par an	Enquêtes PEV	annuelle		Annuaire SNIS	
	Prévalence de l'insuffisance pondérale SR: 27,1% Cible: 20%	Enquêtes nutritionnelles SMART	annuelle	Unicef	Rapport SMART	
	Prévalence de la malnutrition aiguë globale SR 12,5% Cible : 9%	Enquêtes nutritionnelles SMART	annuelle	Unicef	Rapport SMART	
Produit 1.1: Les enfants de moins de 5 ans des Moughataas rurales et périurbaines sont pris en charge selon l'approche PCIME clinique et communautaire. Unicef, OMS	Nombre de Moughataas qui offrent des services de PCIME clinique. SR: 13 districts; Cible: 30 districts	Enquête	annuelle	Unicef	Résultats MICS	

<p>Produit 1.2: Les enfants de moins d'un an sont complètement vaccinés dans les 39 Moughataas rurales et périurbaines. Unicef, OMS</p>	<p>% d'enfants de moins de 5ans malades pris en charge selon l'approche PCIME clinique. SR: ND; Cible : 80%</p>	Enquête	annuelle		Résultats MICS	
	<p>% des mères connaissant les signes de gravité des principales maladies de l'enfant : IRA, Palu, diarrhée. SR : 25,3% ; Cible : 70 %</p>	Enquête	annuelle	Unicef	Résultats MICS	
	<p>Taux de couverture en Penta3. SR : 64% ; Cible: 80%</p>	PEV de routine,	Annuelle	OMS	Système d'information PEV	
<p>Produit 1.3: Les structures de santé des 39 Moughataas rurales et périurbaines fournissent de soins appropriés aux nouveaux nés. Unicef, OMS, Unfpa</p>	<p>% de structures offrant des soins appropriés pour les nouveaux nés. SR : ND ; Cible: 39</p>	Activités des structures	mensuelle		Annuaire SNIS	
<p>Produit 1.4 : Les ménages dans les 39 Moughataas rurales et périurbaines ont des connaissances adéquates en matière d'hygiène et d'assainissement y compris la préservation de la qualité de l'eau de boisson. Unicef, OMS</p>	<p>% des ménages ayant des connaissances en matière d'hygiène et d'assainissement SR : AD; Cible : 40%</p>	Enquête			Système d'information du MHA	
	<p>% de ménages consommant une eau de boisson saine. SR : 38% ; Cible: 50%</p>	Enquête qualité de l'eau			Rapport d'enquête	

Produit 1.5: Les nourrissons en particulier dans les 39 Moughataas sont allaités exclusivement au sein et reçoivent à partir de 6 mois une alimentation complémentaire adéquate. Unicef, OMS, PAM	% de nourrissons exclusivement allaités au sein. SR: 34,7% ; Cible: 60%	Enquête nutritionnelle			Rapport SMART et MICS
	% d'enfants de 6 à 23 mois avec diversité du régime alimentaire acceptable. SR: 16,8% ; Cible: 40%	Enquête nutritionnelle			Rapport SMART et MICS
Produit 1.6 : Les enfants de moins de 5 ans en particulier dans les 39 Moughataas reçoivent un apport régulier et adéquat en micronutriments. Unicef, Unfpa	% d'enfants de 6 à 59 mois recevant un apport régulier et adéquat en Vitamine A. SR: 80% ; Cible : 90%	Campagnes			rapports de campagne
	% de ménages consommant du sel iodé. SR: 24% ; Cible: 80%	Enquêtes nutritionnelle			Rapport SMART et MICS
Produit 1.7 : Les enfants de moins de 5 ans en particulier dans les 39 Moughataas atteints de malnutrition aiguë sont pris en charge selon le protocole national. Unicef, OMS, PAM	% des enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition aiguë sévère pris en charge. SR: 40% ; Cible: 70%	routine des structures,	semestrielle		Annuaire SNIS et Rapports unités mobiles
	% des enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition aiguë modérée pris en charge. SR: 40% Cible: 60%	routine des structures,	semestrielle		Annuaire SNIS et Rapports unités mobiles
Effet:2 <i>Les femmes en âge de procréer bénéficient des soins de santé de la reproduction de qualité en particulier dans les 39 Moughataas rurales et périurbaines.</i>	Taux de prévalence contraceptive. SR: 9% Cible: 15%	Enquête			Rapport MICS
	Taux de césarienne. SR: 1,31% Cible: 5%	routine des structures,	semestrielle		Annuaire SNIS

Unicef, OMS, Unfpa	Taux de létalité. SR: 1,3% Cible: <1%	Enquête SONU, routine des structures,			Rapport SONU et rapport d'activités	
Produit 2.1: Les services de santé en particulier dans les 39 Moughataa rurales et périurbaines offrent un paquet complet de services de santé de la reproduction de qualité. Unicef, OMS, Unfpa	Besoins non satisfaits en Planification Familiale. SR : 25% ; Cible : 10%	Enquête			Rapport d'enquête	
	Taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié. SR: 61% ; Cible: 75%	Activités des structures de santé	semestrielle		Annuaire SNIS	
	Taux de Consultations prénatales (CPN4). SR: ND (CPN2+ actuellement renseigné) ; Cible: 40%	Activités des structures de santé	semestrielle		Annuaire SNIS	
	Taux de C Post N. SR: 39,3% ; Cible: 50%	Activités des structures de santé	semestrielle		Annuaire SNIS	
Produit 2.2: Les femmes enceintes en particulier des 39 moughataas rurales et périurbaines utilisent en temps opportun, les Soins Obstétricaux adéquats (essentiels et d'urgence en cas de besoin). Unicef, OMS, Unfpa	% de femmes enceintes ayant accès à un mécanisme de partage du risque. SR: 45 % ; Cible : 95%	Activités des structures de santé	semestrielle		Rapport forfait	
	% de femmes qui connaissent les signes de danger de la grossesse de l'accouchement et du post partum. SR: AD ; Cible: AD	Enquête			Rapport MICS	
Effet 3: Les populations vulnérables notamment les femmes et les enfants bénéficient d'un paquet d'interventions pour la lutte contre la tuberculose, le paludisme, le VIH/Sida et autres maladies émergentes.	Taux de détection de la Tuberculose pulmonaire (TPM+). SR: 49.2 pour 100000 cas Cible : 80 pour 100000 cas	activités de routine de dépistage des CDT	semestrielle		Rapport PNLT	

Unicef, OMS, Unfpa, ONU SIDA, Unesco	Proportion d'enfant de moins de 5 ans et de femmes enceintes dans les zones endémiques qui dorment sous MII. SR: 31% (MII) des FE et 65% (TTC) des E<5ans Cible : 90% des FE et 90% des E<5ans % Taux de séroprévalence VIH. SR : 0.7%; Cible ; <1%	Enquête Paludisme Enquêtes sentinelles, estimation EPP/SPECTRUM	semestrielle	SEMLS	Rapport d'enquête Rapport d'enquête	
Produit 3.1 : Les Moughataas rurales et périurbaines ont la capacité d'assurer la surveillance intégrée des principales maladies endémiques et à potentiel épidémique (paludisme, tuberculose, méningite, cholera, diarrhées aiguës bactériennes,...). Unicef, OMS	Nombre de laboratoires ayant les capacités de diagnostiquer les principales maladies endémiques et à potentiel épidémique. SR: 13 ; Cible : 26 Nombre de districts dont le personnel est capables de détecter et signaler les cas des maladies endémiques et à potentiel épidémique. SR : 9 ; Cible : 39	activités de l'INRSP Activités des structures de santé	semestrielle semestrielle	OMS OMS	Rapport périodique de l'institut Rapport d'activités	
Produit 3.2 : Les cas de tuberculose et de malaria dépistés positifs en particulier dans les 39 Moughataas rurales et périurbaines sont pris en charge selon les protocoles des programmes. OMS, Unicef	% de cas de paludisme confirmé pris en charge conformément au protocole national. SR: 1% ; Cible : 30%	activités de routine des structures	semestrielle	OMS	Rapport du PNLP	
	Taux de guérison des malades de la tuberculose TPM+. SR: 68% ; Cible : 75%	Activités du PNLT	semestrielle	OMS	Rapport	

Produit 3.3 : Les centres de santé, en particulier dans les 39 Moughataas rurales et périurbaines, offrent les services de conseil dépistage et le paquet complet de Prévention de la transmission mère-enfant (PTME) et les hôpitaux régionaux prennent en charge les PVVIH. Unicef, OMS, ONU SIDA, PAM	Nombre de personnes dépistées pour le VIH par an. SR: 9000 Cible: 20000	Activités des structures de santé		ONU SIDA	Rapport SENLS,	
	Proportion de femmes enceintes VIH+ dépistées et enrôlées dans le programme PTME. SR: 7.5% ; Cible : 50%	Activités des sites	Annuelle	ONU SIDA	Rapport d'activités	
	Nombre de structures hospitalières régionales offrant le traitement antirétroviraux et des Infections opportunistes. SR : 4 ; Cibles : 12	Rapport SENLS,	semestrielle	ONU SIDA	Rapport DMH	
	Proportion de malades mis sous ARV. SR : 34,6% ; Cibles : 50%	Activités des unités de PEC,	semestrielle	ONU SIDA	Rapport SENLS,	
Produit 3.4: Les groupes à haut risque ont des connaissances exhaustives sur le VIH/SIDA et un accès accru aux moyens de sa prévention. Unfpa, Unicef, ONU SIDA, Unesco	Nombre d'OSC intervenant auprès des Groupes à Haut Risque. SR : 5; Cible : 10	Activités des OSC	Annuelle	ONU SIDA	Rapports des OSC	
	% de personnes à haut risque connu utilisant systématiquement le préservatif. SR : ND ; Cible : 60%	Enquête Comportementale		ONU SIDA	rapport enquête	
Effet 4: Le système de santé de district est renforcé dans les Moughataas rurales et périurbaines. Unicef, OMS, Unfpa	Nombre de Moughataas ayant mis en œuvre l'approche district. SR: ND; Cible : 39	Activités de super niveau central	semestrielle		rapport de supervision niveau central	
Produit 4.1 : Les districts sanitaires des Moughataas rurales et périurbaines sont	Existence d'une carte sanitaire. SR : non; Cible : oui				Document de CS	

<p>bien circonscrits dans une carte sanitaire nationale géo référencée. OMS</p>	<p>Existence de textes réglementant l'utilisation des services par les usagers de la zone de couverture et ceux hors zone. SR : 0 ; Cible : 1</p>	Cabinet			Disponibilité de textes	
<p>Produit 4.2: Un plan opérationnel annuel tenant compte du volet santé/nutrition y compris en situation d'urgence est développé et mis en œuvre dans chacune des Moughataas rurales et périurbaines. Unicef, OMS, Unfpa</p>	<p>Nombre de Moughataa disposant d'un POA financé et suivi. SR: 0 ; Cible: 30</p>	activités de supervision	semestrielle		Document de POA	
	<p>Plan stratégique des Maladies Non Transmissibles mis en œuvre et suivi. SR : 0 ; Cible : 1:</p>	Comité d'élaboration	semestrielle		Document de stratégie MNT	
<p>Produit 4.3: Les structures de gestion et de coordination sont opérationnelles à tous les niveaux de la pyramide sanitaire dans les Moughataas rurales et périurbaines. OMS</p>	<p>Nombre de Moughataa ayant tenu au moins 3 réunions documentées de l'Equipe cadre de district dans l'année. SR: 0 ; Cible : 20</p>	Activités de supervision	semestrielle		rappports de supervision	
	<p>Nombre de Moughataa ayant tenu au moins 2 réunions documentées du comité de gestion dans l'année. SR: 0 ; Cible : 20</p>	Activités de supervision	semestrielle		rappports de supervision	
	<p>Nombre de régions ayant organisé deux réunions documentées du CRDSS. SR: ND ; Cible : 10</p>	Activités de supervision	semestrielle		rappports de supervision	

<p>Produit 4.4: Les capacités de gestion et de stockage des médicaments et consommables sont renforcées au niveau district. Unicef, OMS</p>	<p>% de dépôts régionaux / départementaux de médicaments et consommables appuyés ayant connu une rupture de stock de médicaments traceurs ou réactifs par an. SR: ND ; Cible : 10%</p>	<p>Activités de supervision</p>	<p>semestrielle</p>		<p>rapports de supervision</p>	
<p>Produit 4.5: Un système de suivi évaluation basé sur le SNIS est mis en place à tous les niveaux (Moughataa, région et Central). Unicef, OMS, Unfpa</p>	<p>Taux de recouvrement des rapports SNIS. SR: 40% ; Cible : 75% Nombre de supervisions intégrées réalisées au cours de l'année par les différents niveaux de la pyramide (Moughataa, DRAS, Niveau central). SR: 0 ; Cible : Moughataa : 4 DRAS : 2 Niveau national : 1</p>	<p>Activités du SNIS Base données du niveau central</p>	<p>semestrielle semestrielle</p>		<p>Annuaire statistique rapports de supervision</p>	

Résultats attendus	Indicateurs avec situation de référence et cible	Activités de S/E avec méthodes de collecte de données	Calendrier et Fréquence	Responsabilité	Moyens de vérification: source de données	Ressources
AXE 2 : Accès aux services sociaux de base et maintien de la prévalence du VIH/SIDA à moins de 1% - sous axe éducation						
Effet 1 : Les enfants de 3-5 ans bénéficient d'une couverture étendue d'un enseignement préscolaire de qualité.	TBS du préscolaire: SR:8.1%; Cible:13.0%	Enquête MICS (2011, 2014); BD petite enfance	Annuelle (BD_PE) et triennale2014 (MICS)	Unicef	Rapport Enquête MICS, Rapport d'exploitation BD petite enfance	120 000\$
Produit 1.1: Les départements en charge du secteur de la petite enfance bénéficient d'un système d'information national et d'outils de pilotage. Unicef, Unesco	Données désagrégées par Moughataas: SR : données disponibles sur 10 Moughataas (2010); Cible : données disponible sur 54 Moughataas	Recensement scolaire	Annuelle (2012-2016)	Masef	Rapports analytique et annuaire statistique	90 000 \$
Produit 1.2 : les enfants fréquentant le préscolaire bénéficient de conditions d'apprentissage et d'un encadrement de qualité dans les zones d'intervention. Unicef	Nombre de centres (publics et communautaires) répondant aux normes et standards : SR : 83; Cible : 400 % d'enfants préscolarisés dans le public et le communautaire selon les normes : SR : 48%; Cible : 90%	Recensement scolaire	Annuelle (2012-2016)		Rapports analytique et annuaire statistique	10 000 \$

<p>Produit 1.3 : Les départements en charge de la petite enfance disposent d'une stratégie d'éducation parentale opérationnelle. Unicef</p>	<p>Stratégie disponible: SR : NON(2010); Cible : OUI % de parents d'enfants de 0-3 ans bénéficiant de sessions d'éducation parentale : SR : 0 (2010); Cible : 15%</p>	<p>Revue plan de travail annuel/Revue à mi-parcours, Enquêtes CAP auprès des communautés</p>	<p>Annuelle biennale</p>	<p>Masef/Unicef</p>	<p>Document de stratégie, Rapports d'enquêtes</p>	<p>120 000 \$</p>
<p>Effet 2 : Les enfants achèvent un cycle d'enseignement fondamental de qualité et bénéficient d'opportunités d'accès étendus au premier cycle de l'enseignement secondaire général, sur l'ensemble du territoire. Unicef, Unesco, PAM, ONU Femmes</p>	<p>Taux d'achèvement du fondamental : SR : Total 72% ; Fille 70% ; Garçon 74% (2010); Cible : 85,0% Taux d'accès au secondaire: SR : Total 28 % ; Fille 27% ; Garçon 29% (2010); Cible : 43% Taux de réussite au BEPC: SR : Total 46 % ; Fille 43.4% ; Garçon 48.6% (2010); Cible : 57%</p>	<p>Recensement scolaire annuel, Traitement données examens nationaux</p>	<p>annuelle (2012-2016)</p>	<p>MEN</p>	<p>Annuaire des stat scolaires, rapports de synthèse des résultats des examens et concours</p>	<p>280 000 \$</p>
<p>Produit 2.1 : Les départements en charge du pilotage du secteur de l'éducation sont dotés d'un mécanisme de planification et de suivi évaluation aux niveaux central et décentralisé. Unicef, Unesco</p>	<p>Nombre de DREN qui utilisent un système d'information local SR : 0 (2010); Cible : 14</p> <p>Les outils de cadrage du secteur (Resen, modèle de simulation, CDMT, note de cadrage) sont régulièrement mis à jour : SR : non; Cible : oui</p>	<p>Revue annuelle du secteur (Pndse), Missions de suivi</p>	<p>annuelle (2011-2020)</p>	<p>MEN</p>	<p>Rapports de revues/rapports de missions de suivi</p>	<p>170 000 \$</p>
<p>Produit 2.2 : Les enfants bénéficient de conditions d'apprentissages améliorées, renforcées par une mobilisation sociale autour de l'école, en particulier dans les zones d'intervention.</p>	<p>% d'écoles couvertes par l'approche « projet d'école » : SR : 14 % , soit 529/3682 écoles (2010); Cible : 30% (2016) Nombre d'écoles bénéficiant d'un jardin scolaire : SR : 20; Cible : 70</p>	<p>Revue annuelle du secteur (Pndse), Missions de suivi, Evaluation de projet</p>	<p>annuelle (2011-2020)</p>		<p>Rapports de revues/rapports de missions de suivi, Rapport d'évaluation du projet d'écoles</p>	<p>85 000 \$</p>

Unicef, PAM, Onufemmes						
Produit 2.3 : Les élèves de l'enseignement originel dans les sites d'implantation d'un projet d'école bénéficient de passerelles opérationnelles vers l'enseignement formel. Unicef, Unesco, Unfpa.	Nombre de Mahadras bénéficiant/impliquées dans l'approche écoles pilotes SR : 494; Cible : 800 Cadre réglementant les passerelles disponible : SR : non (2010); Cible : oui	Revue du secteur (PNDSE), Recensement des Mahadras 2009-2010, Réunions interministérielles, enquêtes périodiques	annuelle, semestrielle, trimestrielle (2011-2020)	MAIEO	Rapports de revues, rapports recensement Mahadras 2009-2010, Rapports d'enquêtes	5 000 \$
Produit 2.4 : un dispositif de prévention, préparation et de réponses aux situations d'urgence est défini et mis en place pour le secteur de l'éducation au niveau national et régional Unicef, PAM	Nombre de DREN dotées d'un dispositif opérationnel : SR : 0 (2010); Cible : 14 Dispositif national mis en place: SR : non; Cible : oui	Réunions de préparation aux urgences, Missions d'évaluation et de suivi des réponses,	annuelle (2011-2020)	MEN/PAM/Unicef	Rapports de missions et PV de réunions du comité de préparation aux urgences	20 000 \$
Effet 3 : Les enfants et les jeunes non scolarisés et déscolarisés bénéficient d'opportunités d'intégration dans les structures d'enseignement formel, des centres d'alphabétisation ou des filières de formation professionnelle d'insertion. Unicef, Unesco	% d'enfants non scolarisés ou déscolarisés (6-14) : SR : 25% (182,095, ERAM 2008); Cible : 12%	Enquête spécifique sur l'analphabétisme en Mauritanie	2015/2016	Maieo/Unesco/UNICEF	Rapport Enquête sur l'Alphabétisme en Mauritanie	35 000 \$

<p>Produit 3.1 : Les autorités en charge du pilotage du secteur disposent d'une stratégie d'habilitation des enfants non scolarisés et déscolarisés opérationnelle. Unicef, Unesco</p>	<p>Stratégie disponible : SR : Non; Cible : Oui Dispositif de mise en œuvre en place: SR : non; Cible : oui</p>	<p>Revue annuelle, Réunions techniques et de pilotage sectoriel</p>	<p>Annuelle (2012-2016)</p>		<p>Document de stratégie, Rapports/PV de réunions</p>	<p>5 000 \$</p>
<p>Produit 3.2 : Des mécanismes de stimulation de la demande scolaire sont étudiés, définis et mis en œuvre (C4D, réduction des coûts d'opportunité et cout direct) pour améliorer la demande sociale de scolarisation et la mobilisation parentale autour de l'école. Unicef</p>	<p>Les facteurs de demande sont connus SR : non; Cible : oui Stratégie de mobilisation et de réduction des coûts mise en œuvre SR : non; Cible : oui</p>	<p>Etude sur les déterminants des facteurs de la demande scolaire, Analyse/exploitation résultats Enquête MICS 4/5; Autres enquêtes spécifiques, Réunions techniques,</p>	<p>Annuelle, bi/triennale (2012-2016)</p>		<p>Rapport d'études sur facteurs déterminant la demande scolaire, rapports d'enquêtes (MICS et autres), Document de stratégie</p>	<p>30 000 \$</p>
<p>Produit 3.3 : Les acteurs en charge du pilotage de la lutte contre l'analphabétisme disposent des capacités pour la mise en œuvre d'une vision intégrée d'éradication de l'analphabétisme. Unesco</p>	<p>La stratégie nationale d'éradication de l'analphabétisme est révisée SR : non, cible : oui % des instances en charge du domaine fonctionnelles SR : 0, cible : 80%</p>					

Résultats attendus	Indicateurs avec situation de référence et cible	Activités de S/E avec méthodes de collecte de données	Calendrier et Fréquence	Responsabilité	Moyens de vérification: source de données	Ressources
AXE 2 : Accès aux services sociaux de base et maintien de la prévalence du VIH/SIDA à moins de 1% - sous axe protection						
Effet 1 : Les enfants et les femmes vulnérables sont protégés contre les discriminations, l'exploitation et les violences physiques et psychologiques, sexuelles dans les 8 wilayas les plus à risque. Unicef, Unfpa, Onufemmes, PNUD, Unesco, Unhcr, HCDH	Existence d'un cadre légal et stratégique complet pour les problématiques ciblées. SR : non; Cible : oui	Evaluation du cadre légal	2016	Unicef	Rapport d'évaluation	
	Prévalence des pratiques visées dans les régions cibles. SR: AD (MICS 2011); Cible : AD (MICS 2011)	Enquête MICS 2011	2011	Unicef/Unfpa	Rapport de l'enquête MICS 2011	
	Excision 0 à 5 ans. SR : ND; Cible : - 10%	Enquête MICS 2011 2015	2011et 2015	Unicef/Unfpa	Rapports MICS 2011et 2015	
	% des femmes mariées avant 18 ans. SR: 43%; Cible: 37%	Enquête MICS 2011 2015	2011et 2015	Unicef/Unfpa	Rapports MICS 2011et 2015	
	% d'enfants de 5 à 14 ans au travail. SR: 16%; Cible: 10%	Enquête MICS 2011 2015	2011et 2015	Unicef/Unfpa	Rapports MICS 2011et 2015	
	% d'enfants et de femmes victimes identifiés ayant bénéficié d'un paquet minimum de services. SR : ND; Cible : 70 %	Exploitation des Rapports d'activités Unicef et partenaires	2016	Unicef	Rapports d'activités Unicef et partenaires	
Produit 1.1 : Les instruments juridiques et politiques garantissant la protection des enfants et des femmes contre	Nombre de stratégies et de lois adoptées. SR : 2 (OPPE, Code SP); Cible : 3 stratégies et 5 lois	Inventaire des lois et stratégies adoptées	Annuellement	Unicef/Unfpa	Les textes de lois et les documents de stratégies	

les MGF, le mariage précoce, l'exploitation et les violences physiques, sexuelles et psychologiques sont adoptés et/ou mis en application. Unicef, Unfpa, ONU Femmes, HCDH	Nombre d'instruments juridiques adoptés dotés de tous les textes d'application. SR : 1 (Loi protection PH); Cible : 6 (celles visées pour adoption et l'OPPE)	Inventaire des instruments juridiques adoptés dotés de tous les textes d'application	Annuellement	Unicef/Unfpa	Instruments juridiques adoptés et textes d'application	
Produit 1.2 : Les données sur les formes les plus aiguës des VEDAN et sur les zones de vulnérabilités sont disponibles et mises à jour. Unfpa, Unicef, ONU Femmes, PNUD, Unesco	Nombre de problématiques disposant d'indicateurs complètement renseignés (MGF, mariage précoce, travail des enfants, agressions sexuelles, violences domestiques). SR : 2; Cible : 6	Enquête MICS 2011 et Enquête sur les violences contre les femmes	2012	Unicef/Unfpa/ Onufemmes	Rapports Enquête MICS 2011 et Enquête sur les violences contre les femmes 2011	
	Existence d'une base de données sur la protection des enfants et des femmes au MASEF. SR : non; Cible : oui	Visites d'évaluation de l'opérationnalité d'une BD sur la protection des enfants et des femmes au MASEF	Annuellement	Unicef/Unfpa	Rapports de visites	
	Taux de couverture des événements d'état civil (EDN, mariage, décès, divorce). SR : AD; Cible : au moins 5 points d'accroissement pour les 4 événements	Enquête MICS 2011 et exploitation des données de l'état civil	2012 et 2016	Unicef/Unfpa	MICS 2011 et 2015/Données de l'état civil	
Produit 1.3 : Des systèmes de protection opérationnels fournissent aux enfants et femmes victimes de VEDAN un paquet minimum de services de	Nombre de systèmes régionaux de protection opérationnels. SR : 2; Cible : 8	Missions d'évaluation des systèmes régionaux de protection	Annuellement	Unicef/Unfpa	Rapports de missions d'évaluation	

prévention et de PEC dans les 8 wilayas les plus vulnérables. Unicef, Unfpa, ONU Femmes, Unhcr, Unesco	Nombre de structures publiques et non publiques fournissant des services conformes aux normes et standards. SR : 2 (brigade des mineurs et AMSME); Cible : 25	Exploitation des données des structures publiques	Annuellement	Unicef/Unfpa	Données des structures concernées	
	Au moins un numéro vert national opérationnel pour l'identification et la référence des victimes. SR : non; Cible : oui	Test d'opérationnalité du numéro vert	Annuellement	Unicef	Résultat du Test d'opérationnalité	
	% d'enfants et femmes à risque et victimes identifiés bénéficiant d'au moins un service de protection approprié à leur cas. SR : AD; Cible : 70% (enfants), 50% (femmes)	Exploitation des données des structures chargées de la protection	Annuellement	Unicef/Unfpa	Données des structures chargées de la protection	
	% d'enfants victimes des problématiques ciblées dont la famille bénéficie d'un soutien à leur prise en charge. SR : AD; Cible : 15%	Exploitation des données des structures chargées de la protection	Annuellement	Unicef	Données des structures chargées de la protection	
Produit 1.4: Les populations cibles sont favorables à la lutte contre les pratiques visées (MGF, mariage précoce, pires formes de travail des enfants, agressions sexuelles, violences domestiques, esclavage) dans leur communauté. Unicef, Unfpa, ONU Femmes, Unesco, HCDH	% des populations cibles favorables à l'abandon des pratiques visées. SR : MGF : 38% (MICS 2007); Cible : MGF : 65%	MICS 2011et 2015	2015	Unicef/Unfpa	Rapports MICS 2011 et 2015	
	% des populations dans les zones ciblées se déclarant favorables à la lutte contre les pratiques visées. SR : A déterminer par enquêtes dans les zones-cible; Cible : au moins 40%	Exploitation des rapports des campagnes/Enquête rapide d'opinion	Annuellement	Unicef/Unfpa	Rapports des campagnes de sensibilisation	

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs avec situation de référence et cible</i>	<i>Activités de S/E avec méthodes de collecte de données</i>	<i>Calendrier et Fréquence</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Moyens de vérification: source de données</i>	<i>Ressources</i>
Axe 3 : amélioration de la gouvernance environnementale et utilisation rationnelle des ressources naturelles dans l'optique de la réduction de la pauvreté et des risques environnementaux, y inclus les changements climatiques						
<i>Effet 1 : Les institutions nationales, locales et la société civile sont en mesure d'exercer une bonne gouvernance environnementale et une valorisation économique des ressources naturelles prenant en compte les changements climatiques. FAO, PNUD, PNU, Unesco</i>	<i>Proportions de budgets allouées pour les questions environnementales dans les stratégies et politiques publiques. SR: AD; Cible: AD Proportion des énergies renouvelables (éoliennes et solaires) dans la production énergétique nationale. SR: négligeable; Cible: 10% Le cadre juridique et réglementaire sur la participation de la société civile est élaboré. SR: Non; Cible: Oui Un mécanisme de coordination intersectorielle est opérationnel. SR: Non; Cible: Oui</i>	<i>Analyse de situation/ Recherche documentaire Revue trimestrielle/Recherche documentaire</i>	<i>2012 Trimestrielle</i>	<i>MEDD PNUD PV des comités nationaux et régionaux sur la coordination intersectorielle</i>	<i>Loi de finances Document projet</i>	<i>Ressources programme PNUD</i>

<p>Produit 1.1: Les institutions étatiques intègrent la valorisation du capital naturel productif et les dimensions environnementales y inclus le changement climatique dans les stratégies, politiques, programme, plans et budgets nationaux. PNUD, PNUE, Unesco, FAO</p>	<p>Nb de départements sectoriels ayant intégré la valorisation du capital naturel productif dans les processus de planification et de budgétisation aux niveaux national et local. SR: 1 (Mdedd); Cible: 2 (Mdedd, MDR)</p> <p>Nb d'institutions nationales ayant intégré les dimensions environnementales dans les processus de planification et de budgétisation aux niveaux national et local. SR: 3; Cible: 10</p> <p>Un mécanisme intersectoriel de suivi PANE est opérationnel. SR: Non; Cible: Oui</p> <p>Le cadre juridique et légal sur les énergies renouvelables (éoliennes et solaires) est révisé opérationnel. SR: Non; Cible: Oui</p>	<p>Rapport annuel sur l'état de l'environnement</p> <p>Revue trimestrielle/annuelle</p>	<p>annuel</p> <p>Trimestrielle/annuelle</p>	<p>PNUD/Mdedd</p> <p>PNUD/Mdedd</p>	<p>Rapport</p> <p>Rapport d'activité trimestriel/annuel</p>	<p>20 000 \$ PNUD</p>
<p>Produit 1.2: Le ministère chargé de l'environnement dispose de capacités et d'outils pour assurer une coordination intersectorielle et un contrôle environnemental. PNUD, FAO, PNUE, Onudi</p>	<p>Le système d'information environnementale (SIE) est opérationnel. SR: non; Cible: oui</p> <p>Nombre de mécanismes de coordination intersectorielle opérationnel. SR: 0; Cible: 3</p> <p>Nombre de départements sectoriels assurant le suivi environnemental de leurs programmes. SR: 3; Cible: 7</p> <p>Nombre d'évaluations environnementales (EIE, EES) réalisé. SR: 40; Cible: 80</p>	<p>Revue trimestrielle/annuelle</p>	<p>Trimestrielle/annuelle</p>	<p>PNUD/Mdedd</p>	<p>Rapport d'activité trimestriel/annuel</p>	<p>Ressources programme PNUD</p>

<p>Effet 2: Les populations pauvres, notamment les jeunes et les femmes, tirent des bénéfices de la conservation et de la valorisation économique du capital naturel productif et s'adaptent au changement climatique. FAO, PAM, PNUD, Onudi, PNUE, Unesco</p>	<p>Revenus annuels des ménages ciblés tirés de l'exploitation durable des ressources naturelles. SR:AD; Cible: AD</p> <p>Proportion des terres couvertes par les forêts. SR : 0,2%; Cible : 0,4%</p>	<p>Etude sur l'estimation des revenus tirés des biens et services fournis par les écosystèmes (valorisation économique des ressources naturelles)</p>	<p>2012</p>	<p>PNUD</p>	<p>Rapport d'étude</p>	<p>\$20 000 PNUD</p>
<p>Produit 2.1: Les populations locales disposent des capacités pour valoriser économiquement les ressources naturelles de manière durable. PNUD, PAM, PNUE, Unesco,</p>	<p>Nb de projets communautaires mis en œuvre et réussis. SR: 154; Cible: 200</p> <p>Nombre de ménages des zones ciblées qui adoptent de nouvelles techniques en matière de valorisation des ressources naturelles. SR: 0; Cible: 200</p> <p>Pourcentage de départements de la zone d'intervention disposant d'Agendas 21 mis en œuvre à plus de 80%. SR: 0%; Cible : 50%</p> <p>Nombre d'ONG nationales ayant piloté avec succès des projets environnementaux au profit des communautés locales. SR : AD; Cible : AD</p>	<p>Revue trimestrielle/ annuelle</p>	<p>Trimestrielle/ annuelle</p>	<p>PNUD/Mdedd</p>	<p>Rapport d'activité trimestriel/ annuel</p>	<p>Ressources programme PNUD</p>

<p>Produit 2.2: Les communautés locales adoptent des techniques appropriées pour l'adaptation, l'atténuation et la résilience aux effets des changements climatiques. PNUD, Unesco, FAO, Onudi, PAM</p>	<p>Nb de ménages dans la zone d'intervention utilisant de l'énergie renouvelable (solaire, éolien, biomasse, biogaz). SR: AD; Cible: SR+150 Superficie de terres fixées et/ou stabilisées et valorisées. SR: 442 ha; Cible: 1.000 ha Superficies (sylvo-pastorales, mises en défens, de forêts classées...) aménagées et gérées de manière participative. SR: 235; Cible: 950 ha Nombre d'antennes locales sur la gestion des risques des catastrophes naturelles mises en place et opérationnelles. SR:0; Cible: 2</p>	<p>Revue trimestrielle/annuelle</p>	<p>Trimestrielle/annuelle</p>	<p>PNUD/Mdedd</p>	<p>Rapport d'activité trimestriel/annuel</p>	<p>Ressources programme PNUD</p>
--	---	-------------------------------------	-------------------------------	-------------------	--	----------------------------------

Résultats attendus	Indicateurs avec situation de référence et cible	Activités de S/E avec méthodes de collecte de données	Calendrier et Fréquence	Responsabilité	Moyens de vérification: source de données	Ressources
Axe 4 : Amélioration de la gouvernance (économique, démocratique, territoriale et locale, contrôle citoyen de l'action publique) et renforcement des capacités des acteurs						
Effet 1 : Les institutions démocratiques sont renforcées pour le plein exercice de leurs fonctions, et favorisent la participation et le contrôle citoyens. PNUD, ONU Femmes, HCDH, Unicef	Nombre d'amendements de loi initiés étudiés par les parlementaires. SR: AD (enquête 2011); Cible: AD % de postes occupés par les femmes au sein des postes électifs (Parlement, Mairies). SR : 20%; Cible : 30%	Etude sur le fonctionnement parlementaire	1er semestre 2012	PNUD	Rapport de l'étude	3000\$ PNUD
		Recherche documentaire, analyse	2° semestre 2012	PNUD	Rapport	2000 \$ Gpecs
Produit 1.1 : Les élus, en particulier les femmes, disposent des compétences techniques et juridiques accrues, pour le plein exercice de leurs fonctions, y inclus le contrôle des politiques publiques. PNUD, ONU Femmes, HCDH, Unicef	Nombre d'initiatives de contrôle parlementaire. SR : 2; Cible : 4. Nombre de femmes en position de leadership dans les commissions parlementaires et les conseils municipaux. SR : 20%; Cible : 30%	même étude que plus haut.	1er semestre 2012	PNUD	Rapport de l'étude	3000\$ PNUD

<p>Produit 1.2 : La société civile dispose de capacités accrues en matière de culture citoyenne et de contrôle de l'action publique. PNUD, ONU Femmes, HCDH</p>	<p>Nombre d'initiatives réalisées par la société civile, y inclus les OSC travaillant pour les droits des femmes, en matière de promotion de culture citoyenne. SR : 10/an; Cible : 30/an</p> <p>Nombre de rapports produits et disséminés par la société civile en matière de contrôle de l'action publique. SR : 0 ; Cible : 5</p> <p>Existence d'un cadre légal de la société civile favorisant le contrôle citoyen. SR : non; Cible : oui</p> <p>Coalition de la société civile pour la lutte contre la corruption opérationnelle. SR : Non; Cible : Oui</p>	<p>Revue trimestrielle/ annuelle de projet</p>	<p>les revues de projet sont réalisées tous les trois mois en réunion des comités de pilotage</p>	<p>PNUD</p>	<p>Rapport trimestriel/ Rapport annuel de projet</p>	<p>Ressources PNUD</p>
<p>Produit 1.3 : Le cadre électoral et les capacités des acteurs impliqués dans le cycle électoral sont renforcés pour la consolidation des acquis démocratiques. PNUD, HCDH, ONU Femmes</p>	<p>Code électoral disponible. SR : non; Cible : oui</p> <p>Nombre de programmes et initiatives d'éducation sur le processus électoral et de la promotion de droits de l'homme mis en œuvre par les différents acteurs. SR : à déterminer sur la base des données 2011; Cible : 25</p>	<p>Etude qui sera réalisée dans le cadre du Gpecs</p> <p>Evaluation du projet Gpecs</p>	<p>1er semestre 2012</p> <p>2013</p>	<p>PNUD</p> <p>PNUD</p>	<p>Rapport d'étude</p>	<p>Ressources PNUD</p> <p>20,000 \$ GPECS</p>

<p>Effet 2 : L'administration publique dispose de capacités et compétences accrues pour une conduite plus efficace des politiques de développement, y inclus à travers de l'approche sensible au genre et droits humains. PNUD, Unfpa, Unicef, ONU Femmes, HCDH</p>	<p>Taux de satisfaction des usagers des services publics. SR : 35,3% (2004); Cible : 60%</p>	<p>Revue trimestrielle/ annuelle</p>	<p>Trimestriel/ annuel</p>	<p>PNUD</p>	<p>Rapport trimestriel de projet</p>	
	<p>Système de suivi et évaluation du CSLP réactualisé. SR : Non; Cible : Oui</p>					
	<p>Indice de perception de la corruption. SR : 92% (2007); Cible : 46%</p>	<p>Enquête sur la corruption</p>	<p>avant la fin 2011</p>	<p>PNUD/MAED/DG PESD l'enquête sera conduite par le MAED, le PNUD mobilisera l'expertise technique et le soutien méthodologique</p>	<p>Rapport de l'enquête</p>	<p>40.000 \$ ressources (TTF)</p>
	<p>Politiques publiques élaborées intégrant les approches genre et droits humains. SR : 1; Cible : 5</p>					
	<p>Taux de satisfaction des usagers des services publics prioritaires. SR : 32% (2004); Cible : 60%</p>					

<p>Produit 2.1 : Les structures nationales disposent d'outils de planification, budgétisation, gestion, et de suivi-évaluation du CSLP et des OMD et de gestion efficace de l'aide au développement, intégrant les principes de statistiques sensibles au genre et à l'approche droits. PNUD, Unfpa, Unicef, ONU Femmes, HCDH</p>	<p>Nombre des rapports annuels de suivi du CSLP. SR : 0 (2010); Cible : 4 Des budgets programmes sont élaborés pour les secteurs sociaux prioritaires et incluent la dimension genre. SR : non; Cible : 3 budgets programmes Rapports de suivi des OMD disponibles. SR : 1 (2010); Cible : 2 (2010, 2013) Stratégie nationale de mobilisation des ressources élaborée. SR : Non; Cible : Oui Le système de coordination et de gestion de l'aide publique mis en place. SR : Non; Cible : Oui</p>	<p>Revue trimestrielle/annuelle de projet</p>	<p>Trimestriel/annuel</p>	<p>PNUD</p>	<p>Rapport trimestriel/Rapport annuel de projet</p>	<p>Ressources Programme PNUD</p>
<p>Produit 2.2 : Les capacités du système statistique national sont renforcées en vue de la collecte, du traitement, de l'analyse et la diffusion des données désagrégées (wilaya, sexe, âge). PNUD, Unicef, Unfpa</p>	<p>Les enquêtes nationales (EPCV, MICS, RGPH) sont réalisées selon le calendrier arrêté. SR : non; Cible : oui Les annuaires statistiques sont régulièrement produits. SR : non; Cible : oui</p>	<p>Revue trimestrielle/annuelle de projet</p>	<p>Trimestriel/annuel</p>	<p>PNUD</p>	<p>Rapport trimestriel/Rapport annuel de projet</p>	<p>Ressources Programme PNUD</p>
<p>Produit 2.3 : Les administrations disposent des capacités institutionnelles et techniques pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre (SNIG).</p>	<p>Réformes proposées pour corriger les inégalités de genre. SR : 1 (quota 20%); Cible : 3 Stratégies sectorielles qui intègrent le genre. SR : 1; Cible : 5 secteurs Un agenda de l'égalité est élaboré et validé. SR : non; Cible : oui</p>	<p>Revue trimestrielle/annuelle de projet</p>	<p>Trimestriel/annuel</p>	<p>PNUD</p>	<p>Rapport trimestriel/Rapport annuel de projet</p>	<p>Ressources Programme PNUD</p>

<p>ONU Femmes, PNUD, Unfpa</p> <p>Produit 2.4 : L'administration dispose des outils et des capacités adéquats pour la mise en œuvre efficace de la stratégie nationale de lutte contre la corruption. PNUD, Onudc</p>	<p>Plan d'action pluriannuel de la stratégie nationale de lutte contre la corruption élaboré et validé disponible. SR : Non; Cible : Oui Dispositif de mise en œuvre de la Snlcc mis en place. SR : Non; Cible : Oui</p>	<p>Revue trimestrielle/annuelle de projet</p>	<p>Trimestriel/annuel</p>	<p>PNUD</p>	<p>Rapport trimestriel/Rapport annuel de projet</p>	<p>Ressources Programme PNUD</p>
--	--	---	---------------------------	-------------	---	----------------------------------

<p>Produit 2.5 : L'administration publique dispose des compétences nécessaires pour assurer la coordination et le pilotage du développement humain et des OMD au niveau régional. PNUD, Unfpa, Unicef, HCDH, ONU Femmes</p>	<p>Rapport de développement humain et OMD dans les 4 régions cibles. SR : 0; Cible : 4 rapports Nb de réunions des structures de concertation pour la planification, la mise en œuvre et le suivi du développement régional, et taux de participation. SR : CRD non opérationnels; Cible : Cellule de développement régional (CRD) opérationnelles, 4 réunions par an, 60% participation Nb de plans régionaux de développement validés par les structures de concertation. SR : 0; Cible 4 % des acteurs du développement intervenant dans 4 régions cibles qui intègrent leurs interventions dans les plans régionaux de développement avec l'accent particulier sur les droits économiques, sociaux et culturels. SR : 0%; Cible : 60%</p>	<p>Revue trimestrielle/annuelle de projet</p> <p>Evaluation à mi-parcours de projet Art Gold</p>	<p>Trimestrielle/annuelle</p> <p>2013</p>	<p>PNUD</p>	<p>Rapport d'évaluation</p>	<p>20.000 \$ Ressources projet</p>
<p>Produit 2.6 : L'administration, publique dispose de capacités accrues pour fournir des services de qualité dans une perspective de redevabilité vis-à-vis du citoyen. PNUD</p>	<p>Analyse fonctionnelle de l'administration publique actualisée. SR : Non; Cible ; oui Stratégie de réforme l'administration publique élaborée. SR : non; Cible : oui</p>	<p>Revue périodique du projet,</p>	<p>Trimestriel/annule</p>	<p>PNUD</p>	<p>Rapport trimestriel/Rapport annuel de projet</p>	<p>Ressources Programme PNUD</p>

Effet 3 : Les institutions, les personnes vulnérables et les acteurs de la société civile sont plus activement engagés au niveau national et local, pour favoriser la cohésion sociale, dans une perspective de pleine jouissance des droits humains par tous. PNUD, Onudc, Unicef, Unesco, Unfpa, HCDH, ONU Femmes	Nombre de mécanismes internationaux de protection des droits humains ratifiés et publiés dans le journal officiel par le pays. SR : AD; Cible : 10	Evaluation à mi-parcours du PC prévention des conflits	Avant fin 2012	Coordination MDG-F	Rapport d'évaluation	40.000 \$ MDG-F
	Mécanismes d'alerte précoce sur les risques de conflits mis en place. SR : Non; Cible : Oui	Evaluation finale du PC prévention des conflits	2013	Coordination MDG-F	Rapport d'évaluation	40.000 \$ MDG-F
	Nombre de recommandations des rapporteurs spéciaux et de la revue périodique universelle et des rapports périodiques de la CDE et la Cedef pris en compte. SR : 40 selon le rapport EPU; Cible : 80					
	% des cas de violations des droits de l'homme investigués par les institutions étatiques et organisations des droits de l'homme. SR : AD; Cible : AD					

<p>Produit 3.1: Les institutions étatiques et la société civile disposent de capacités améliorées pour favoriser un accès équitable des groupes vulnérables, notamment les femmes et les démunis, à la justice. PNUD, Unicef, Onudc, ONU Femmes, HCDH</p>	<p>Mécanismes d'aide juridique de proximité mis en place. SR : non; Cible : 1 dans chaque moughataa d'intervention Pourcentage des prévenus et détenus hommes et femmes disposant d'une assistance juridique. SR : 0; Cible : 50% Nombre d'OSC constitués parties civiles. SR : 0; Cible : 5 % de mineurs en conflit avec la loi et victimes ayant reçu l'assistance sociale et juridique dans les 8 wilayas cible. SR : 80% dans 2 wilayas; Cible : au moins 60% dans chaque wilaya-cible</p>	<p>Revue trimestrielle/annuelle de projet</p>	<p>Trimestrielle/annuelle</p>	<p>ONU DC</p>	<p>Rapport trimestriel/ Rapport annuel de projet</p>	<p>Ressources ONU DC</p>
---	--	---	-------------------------------	---------------	---	--------------------------

<p>Produit 3.2 : Les institutions, la société civile et les citoyens, notamment les jeunes et les femmes dans les zones d'intervention, disposent de capacités, outils et mécanismes renforcés pour l'analyse, la prévention et la gestion des conflits. PNUD, Unfpa, HCDH</p>	<p>Stratégie nationale de cohésion sociale développée. SR : Non; Cible : Oui Stratégie nationale pour la protection et la promotion des droits de l'homme développée et mise en œuvre. SR : Non; Cible : Oui Nombre de mécanismes de prévention de conflits mis en place dans les zones vulnérables, telles que les sites de rapatriement, les zones de culture et les quartiers urbains précaires. SR : 0; Cible : 1 dans chaque moughataa d'intervention Existence de réseaux de femmes pour la prévention et la gestion des conflits dans les zones d'intervention. SR : Non; Cible : Oui</p>	<p>Revue semestrielle du PC prévention des conflits</p>	<p>semestrielle</p>	<p>Coordination MDG-F</p>	<p>Rapport semestrielle</p>	<p>Ressources MDG-F</p>
<p>Produit 3.3 : Les citoyens dans les zones d'intervention ont une meilleure connaissance de leurs droits et devoirs, notamment en matière de protection des droits humains, pour lutter contre toute forme de discrimination et d'exclusion. PNUD, Unesco, HCDH</p>	<p>% de populations touchées par les campagnes d'éducation à la citoyenneté dans les zones cibles. SR : AD; Cible : AD Nombre d'élèves touchés par l'intégration de l'éducation civique et des droits de l'homme dans les curricula scolaires. SR : AD; Cible : AD Nombre de forums et plateformes de la société civile au niveau régional pour la vulgarisation des droits de l'homme. SR : 0; Cible : 3</p>	<p>Revue périodique du PC prévention des conflits</p> <p>Revue trimestrielle/annuelle</p>	<p>semestrielle</p> <p>trimestrielle/annuelle</p>	<p>Coordination MDG-F</p> <p>HCDH</p>	<p>Rapport semestrielle</p> <p>Rapport annuel</p>	<p>Ressources MDG-F</p>

<p>Produit 3.4: Les institutions nationales et la société civile sont mieux outillées pour élaborer les rapports de suivi et assurer l'harmonisation de la législation nationale avec les conventions internationales en matière de droits de l'homme. HCDH, ONU Femmes, Unicef, Unesco</p>	<p>Nombre de textes de loi harmonisés avec les conventions internationales. SR : AD; Cible : AD Nombre de rapports initiaux et périodiques soumis dans les délais. SR : 1; Cible : 6 Nombre de recommandations des rapporteurs spéciaux et de la revue périodique universelle pris en compte. SR : 40 selon le rapport EPU; Cible : 88 Rapports alternatifs de la CEDEF et la CDE élaborés et présentés. SR : 1; Cible : 2 Plan national de promotion et protection des droits humains actualisé et mis en œuvre. SR : non; Cible : oui</p>	<p>Revue trimestrielle /annuelle</p>	<p>trimestrielle/annuelle</p>	<p>HCDH</p>	<p>Rapport trimestriel/Rapport annuel de projet</p>	
<p>Produit 3.5 Les institutions publiques disposent des capacités pour la mise en œuvre coordonnée d'une stratégie nationale de protection sociale. UNDP, Unicef</p>	<p>Stratégie nationale de protection sociale élaborée. SR : Non; Cible : Oui Mécanisme de coordination intersectorielle opérationnel. SR : non; Cible : oui</p>	<p>Revue trimestrielle/annuelle de projet</p>	<p>trimestrielle/annuelle</p>	<p>Unicef</p>	<p>Rapport trimestriel/Rapport annuel de projet</p>	

Total - axe 1	Produit 2.2			Produit 2.1			Produit 1.3			Produit 1.2			Produit 1.1			Axe 1		
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21 821 578	0	0	0	3 872 651	0	0	3 872 651	0	0	0	17 948 927	0	0	0	17 948 927	Total planifié	mobilisé	A mobiliser
8 276 794	0	0	0	1 877 867	0	0	1 877 867	0	0	0	6 398 927	0	0	0	6 398 927	mobilisé	mobilisé	A mobiliser
13 544 784	0	0	0	1 994 784	0	0	1 994 784	0	0	0	11 550 000	0	0	0	11 550 000	A mobiliser	A mobiliser	A mobiliser
38 178 000	0	0	0	7 571 000	7 571 000	0	0	0	0	0	30 607 000	0	0	0	30 607 000	Total planifié	Total planifié	Total planifié
34 678 000	0	0	0	7 571 000	7 571 000	0	0	0	0	0	27 107 000	0	0	0	27 107 000	mobilisé	mobilisé	mobilisé
3 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 500 000	0	0	0	3 500 000	A mobiliser	A mobiliser	A mobiliser
400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400 000	0	0	0	Total planifié	Total planifié	Total planifié
250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250 000	0	0	0	mobilisé	mobilisé	mobilisé
150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000	0	0	0	A mobiliser	A mobiliser	A mobiliser
1 930 000	480 000	0	0	1 450 000	1 450 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Total planifié	Total planifié	Total planifié
650 000	200 000	0	0	450 000	450 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	mobilisé	mobilisé	mobilisé
1 280 000	280 000	0	0	1 000 000	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	A mobiliser	A mobiliser	A mobiliser
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Total planifié	Total planifié	Total planifié
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	mobilisé	mobilisé	mobilisé
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	A mobiliser	A mobiliser	A mobiliser
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Total planifié	Total planifié	Total planifié
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	mobilisé	mobilisé	mobilisé
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	A mobiliser	A mobiliser	A mobiliser
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Total planifié	Total planifié	Total planifié
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	mobilisé	mobilisé	mobilisé
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	A mobiliser	A mobiliser	A mobiliser
7 700 000	0	0	0	1 155 000	1 155 000	0	0	1 155 000	0	0	6 545 000	0	0	0	6 545 000	Total planifié	Total planifié	Total planifié
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	mobilisé	mobilisé	mobilisé
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	A mobiliser	A mobiliser	A mobiliser
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Total planifié	Total planifié	Total planifié
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	mobilisé	mobilisé	mobilisé
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	A mobiliser	A mobiliser	A mobiliser
7 700 000	0	0	0	1 155 000	1 155 000	0	0	1 155 000	0	0	6 545 000	0	0	0	6 545 000	Total planifié	Total planifié	Total planifié
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	mobilisé	mobilisé	mobilisé
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	A mobiliser	A mobiliser	A mobiliser
7 700 000	0	0	0	1 155 000	1 155 000	0	0	1 155 000	0	0	6 545 000	0	0	0	6 545 000	Total planifié	Total planifié	Total planifié
9 800 000	2 800 000	0	0	600 000	600 000	0	0	600 000	600 000	0	4 800 000	0	0	0	4 800 000	Total planifié	Total planifié	Total planifié
4 500 000	1 400 000	0	0	300 000	300 000	0	0	300 000	300 000	0	2 000 000	0	0	0	2 000 000	mobilisé	mobilisé	mobilisé
5 300 000	1 400 000	0	0	300 000	300 000	0	0	300 000	300 000	0	2 800 000	0	0	0	2 800 000	A mobiliser	A mobiliser	A mobiliser
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Total planifié	Total planifié	Total planifié
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	mobilisé	mobilisé	mobilisé
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	A mobiliser	A mobiliser	A mobiliser
900 000	0	0	0	900 000	900 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Total planifié	Total planifié	Total planifié
300 000	0	0	0	300 000	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	mobilisé	mobilisé	mobilisé
600 000	0	0	0	600 000	600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	A mobiliser	A mobiliser	A mobiliser
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	0	0	Total planifié	Total planifié	Total planifié
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	0	0	mobilisé	mobilisé	mobilisé
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	A mobiliser	A mobiliser	A mobiliser
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Total planifié	Total planifié	Total planifié
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	mobilisé	mobilisé	mobilisé
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	A mobiliser	A mobiliser	A mobiliser
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Total planifié	Total planifié	Total planifié
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	mobilisé	mobilisé	mobilisé
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	A mobiliser	A mobiliser	A mobiliser
80 779 578	3 280 000	10 921 000	5 627 651	10 921 000	10 921 000	5 627 651	5 627 651	1 050 000	1 050 000	59 900 927	59 900 927	1 050 000	1 050 000	35 505 927	35 505 927	Total planifié	Total planifié	Total planifié
48 704 794	1 600 000	8 821 000	2 177 867	8 821 000	8 821 000	2 177 867	2 177 867	600 000	600 000	24 395 000	24 395 000	600 000	600 000	24 395 000	24 395 000	mobilisé	mobilisé	mobilisé
32 074 784	1 680 000	2 100 000	3 449 784	2 100 000	2 100 000	3 449 784	3 449 784	450 000	450 000	0	0	450 000	450 000	0	0	A mobiliser	A mobiliser	A mobiliser

Produit 1.7	Produit 1.6	Produit 1.5	Produit 1.4	Produit 1.3	Produit 1.2	Produit 1.1	Axe 2 - Santé		
							Total planifié	mobilisé	A mobiliser
0	0	0	0	0	0	0	Total planifié	0	0
0	0	0	0	0	0	0	mobilisé	0	0
0	0	0	0	0	0	0	A mobiliser	0	0
0	0	0	0	0	0	0	Total planifié	0	0
0	0	0	0	0	0	0	mobilisé	0	0
0	0	0	0	0	0	0	A mobiliser	0	0
0	0	0	0	0	0	0	Total planifié	0	0
0	0	0	0	0	0	0	mobilisé	0	0
0	0	0	0	0	0	0	A mobiliser	0	0
140 000	0	420 000	2 520 000	260 000	2 530 000	260 000	Total planifié	260 000	260 000
20 000	0	20 000	30 000	10 000	30 000	10 000	mobilisé	10 000	10 000
120 000	0	400 000	2 390 000	250 000	2 500 000	250 000	A mobiliser	250 000	250 000
0	0	0	0	0	0	0	Total planifié	0	0
0	0	0	0	0	0	0	mobilisé	0	0
0	0	0	0	0	0	0	A mobiliser	0	0
0	0	0	0	0	0	0	Total planifié	0	0
0	0	0	0	0	0	0	mobilisé	0	0
0	0	0	0	0	0	0	A mobiliser	0	0
0	0	0	0	0	0	0	Total planifié	0	0
0	0	0	0	0	0	0	mobilisé	0	0
0	0	0	0	0	0	0	A mobiliser	0	0
4 000 000	0	3 200 000	0	0	0	0	Total planifié	0	0
0	0	0	0	0	0	0	mobilisé	0	0
4 000 000	0	3 200 000	0	0	0	0	A mobiliser	0	0
0	0	0	0	0	0	0	Total planifié	0	0
0	0	0	0	0	0	0	mobilisé	0	0
0	0	0	0	0	0	0	A mobiliser	0	0
0	0	0	0	0	0	0	Total planifié	0	0
0	0	0	0	0	0	0	mobilisé	0	0
0	0	0	0	0	0	0	A mobiliser	0	0
5 000 000	2 700 000	2 500 000	7 000 000	500 000	5 000 000	27 500	Total planifié	27 500	27 500
200 000	420 000	320 000	1 260 000	0	0	0	mobilisé	0	0
4 800 000	2 280 000	2 180 000	5 740 000	500 000	5 000 000	27 500	A mobiliser	27 500	27 500
0	0	0	0	0	0	0	Total planifié	0	0
0	0	0	0	0	0	0	mobilisé	0	0
0	0	0	0	0	0	0	A mobiliser	0	0
5 140 000	3 250 000	2 920 000	9 520 000	1 260 000	7 530 000	487 500	Total planifié	487 500	487 500
220 000	670 000	340 000	1 290 000	210 000	30 000	10 000	mobilisé	10 000	10 000
4 920 000	2 580 000	2 580 000	8 130 000	1 050 000	7 500 000	277 500	A mobiliser	277 500	277 500

Produit 1.1	Axe 4			Total Axe 3	Produit 2.1	Produit 1.2	Produit 1.1	Axe 3			Total axe 2 - protection	Produit 1.4											
	Total planifié	mobilisé	A mobiliser					FAO	FIDA	HCDH			OIT	OMS	ONU DC	ONU DI	ONU FEM MES	ONU SID A	PAM	PNU D	PNU E	UNESCO	UN FPA
0	Total planifié			4 166 818	0	500 000	1 000 000	Total planifié				0	Total planifié									0	0
0	mobilisé			1 108 409	0	0	0	mobilisé				0	mobilisé									0	0
0	A mobiliser			3 058 409	0	500 000	1 000 000	A mobiliser				0	A mobiliser									0	0
0	Total planifié			8602000	8 602 000	0	0	Total planifié				0	Total planifié									0	0
0	mobilisé			8602000	8 602 000	0	0	mobilisé				0	mobilisé									0	0
0	A mobiliser			0	0	0	0	A mobiliser				0	A mobiliser									0	0
300 000	Total planifié			0	0	0	0	Total planifié				0	Total planifié									350 000	200 000
100 000	mobilisé			0	0	0	0	mobilisé				0	mobilisé									150 000	100 000
200 000	A mobiliser			0	0	0	0	A mobiliser				0	A mobiliser									200 000	100 000
0	Total planifié			0	0	0	0	Total planifié				0	Total planifié									0	0
0	mobilisé			0	0	0	0	mobilisé				0	mobilisé									0	0
0	A mobiliser			0	0	0	0	A mobiliser				0	A mobiliser									0	0
0	Total planifié			0	0	0	0	Total planifié				0	Total planifié									0	0
0	mobilisé			0	0	0	0	mobilisé				0	mobilisé									0	0
0	A mobiliser			0	0	0	0	A mobiliser				0	A mobiliser									0	0
0	Total planifié			2000000	100 000	100 000	0	Total planifié				0	Total planifié									0	0
0	mobilisé			0	0	0	0	mobilisé				0	mobilisé									0	0
0	A mobiliser			2000000	100 000	100 000	0	A mobiliser				0	A mobiliser									0	0
200 000	Total planifié			0	0	0	0	Total planifié				0	Total planifié									690 000	150 000
40 000	mobilisé			0	0	0	0	mobilisé				0	mobilisé									450 000	100 000
200 000	A mobiliser			0	0	0	0	A mobiliser				0	A mobiliser									240 000	50 000
0	Total planifié			0	0	0	0	Total planifié				0	Total planifié									0	0
0	mobilisé			0	0	0	0	mobilisé				0	mobilisé									0	0
0	A mobiliser			0	0	0	0	A mobiliser				0	A mobiliser									0	0
0	Total planifié			6 300 000	4 725 000	1 575 000	0	Total planifié				0	Total planifié									0	0
0	mobilisé			0	0	0	0	mobilisé				0	mobilisé									0	0
0	A mobiliser			0	0	0	0	A mobiliser				0	A mobiliser									0	0
0	Total planifié			6 300 000	4 725 000	1 575 000	0	Total planifié				0	Total planifié									0	0
0	mobilisé			0	0	0	0	mobilisé				0	mobilisé									0	0
0	A mobiliser			6 300 000	4 725 000	1 575 000	0	A mobiliser				0	A mobiliser									0	0
1 150 000	Total planifié			9 500 000	1 300 000	750 000	6 450 000	Total planifié				6 450 000	Total planifié									100 000	0
440 000	mobilisé			1 650 000	0	0	1 450 000	mobilisé				1 450 000	mobilisé									30 000	0
710 000	A mobiliser			7 850 000	1 300 000	750 000	5 000 000	A mobiliser				5 000 000	A mobiliser									70 000	0
0	Total planifié			1 100 000	0	300 000	600 000	Total planifié				600 000	Total planifié									0	0
0	mobilisé			100 000	0	0	100 000	mobilisé				100 000	mobilisé									0	0
0	A mobiliser			1 000 000	0	300 000	500 000	A mobiliser				500 000	A mobiliser									0	0
0	Total planifié			190 000	40 000	50 000	100 000	Total planifié				100 000	Total planifié									160 000	40 000
0	mobilisé			0	0	0	0	mobilisé				0	mobilisé									80 000	20 000
0	A mobiliser			190 000	40 000	50 000	100 000	A mobiliser				100 000	A mobiliser									80 000	20 000
0	Total planifié			0	0	0	0	Total planifié				0	Total planifié									525 000	175 000
0	mobilisé			0	0	0	0	mobilisé				0	mobilisé									355 000	125 000
0	A mobiliser			0	0	0	0	A mobiliser				0	A mobiliser									170 000	50 000
100 000	Total planifié			0	0	0	0	Total planifié				0	Total planifié									1 845 000	825 000
50 000	mobilisé			0	0	0	0	mobilisé				0	mobilisé									405 000	225 000
50 000	A mobiliser			0	0	0	0	A mobiliser				0	A mobiliser									1 440 000	600 000
0	Total planifié			0	0	0	0	Total planifié				0	Total planifié									30 000	0
0	mobilisé			0	0	0	0	mobilisé				0	mobilisé									6 000	0
0	A mobiliser			0	0	0	0	A mobiliser				0	A mobiliser									24 000	0
1 750 000	Total planifié			30 058 818	8 831 818	2 975 000	1 650 000	Total planifié				8 150 000	Total planifié									3 700 000	1 390 000
630 000	mobilisé			11 460 409	1 108 409	200 000	0	mobilisé				1 550 000	mobilisé									1 476 000	570 000
1 160 000	A mobiliser			18 598 409	7 723 409	2 625 000	1 650 000	A mobiliser				6 600 000	A mobiliser									2 224 000	820 000

Total UNDAF AP	Tota axe 4	Produit 3.5	Produit 3.4
25 988 396	0	0	0
9 385 203	0	0	0
16 603 193	0	0	0
46 780 000	0	0	0
43 280 000	0	0	0
3 500 000	0	0	0
3 300 000	2 550 000	0	400 000
1 850 000	1 450 000	0	200 000
1 450 000	1 100 000	0	200 000
1 930 000	0	0	0
650 000	0	0	0
1 280 000	0	0	0
7 740 000	0	0	0
405 000	0	0	0
7 235 000	0	0	0
289 200	289 200	0	0
219 200	219 200	0	0
70 000	70 000	0	0
200 000	0	0	0
0	0	0	0
200 000	0	0	0
2 385 000	1 675 000	0	225 000
1 115 000	645 000	0	175 000
1 310 000	1 070 000	0	50 000
525 000	0	0	0
205 000	0	0	0
320 000	0	0	0
77 000 000	0	0	0
0	0	0	0
77 000 000	0	0	0
36 267 151	16 867 151	200 000	0
11 558 731	5 378 731	100 000	0
24 708 420	11 488 420	100 000	0
1 100 000	0	0	0
100 000	0	0	0
1 000 000	0	0	0
2 750 000	100 000	0	50 000
580 000	50 000	0	25 000
2 170 000	50 000	0	25 000
9 445 000	2 020 000	0	0
5 225 000	1 720 000	0	0
4 220 000	300 000	0	0
52 082 500	4 110 000	1 700 000	150 000
4 750 000	1 345 000	400 000	75 000
47 332 500	2 765 000	1 300 000	75 000
30 000	0	0	0
6 000	0	0	0
24 000	0	0	0
267 862 247	27 611 351	1 900 000	825 000
79 379 134	10 807 931	500 000	475 000
188 423 113	16 843 420	1 400 000	350 000

13 TERMES DE REFERENCE DES STRUCTURES CONJOINTES DE GESTION DU PROGRAMME

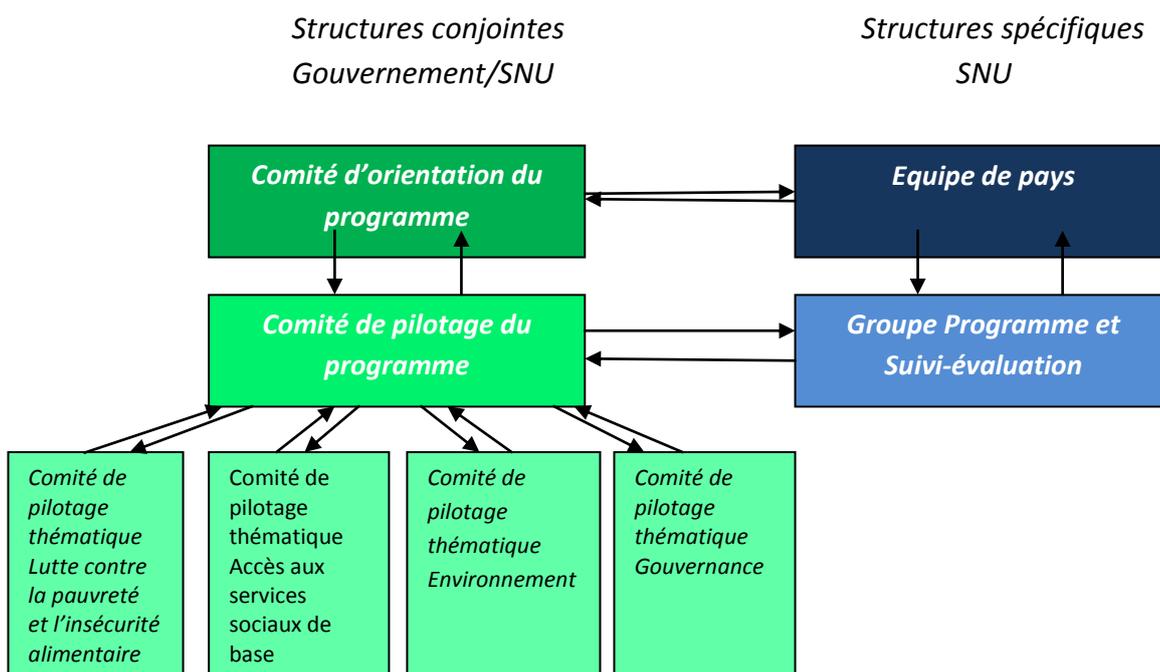
1. Termes de référence du Comité d’Orientation du Programme

Contexte :

Le cadre de coopération du Système des Nations Unies pour la période 2012-2016 a été élaboré autour de la vision du Gouvernement pour la promotion d’un développement durable, opérationnalisée à travers le troisième plan d’action du CSLP.

Afin de garantir l’opérationnalisation cohérente des priorités stratégiques identifiées dans le Plan cadre, le Gouvernement et le SNU ont décidé de développer un plan d’action de l’UNDAF qui remplace les documents opérationnels de chaque agence. Ce plan d’action conjoint constitue un cadre de responsabilisation pour les partenaires d’exécution et les différentes agences.

Les mécanismes de coordination et structures de gestion des programmes ont été définis conjointement par le Gouvernement et le SNU, ceux-ci comprennent les mécanismes externes et des structures de coordination internes au SNU détaillés dans le schéma ci-dessous :



Mandat :

Le Comité d’Orientation du Programme (COP) surveille les progrès dans la mise en œuvre du programme et propose des mesures correctives le cas échéant à la lumière des orientations de développement du pays. A ce titre, il valide les rapports de revue annuelle de progrès vers l’atteinte des résultats de l’UNDAF et le rapport d’évaluation finale du Plan cadre.

Composition :

Le Comité d’Orientation du Programme est présidé par le Ministre des Affaires Economiques et du Développement. Les Ministres, le Coordonnateur résident du SNU et les Représentants des agences participant à l’UNDAF ont la qualité de membres du COP.

Mode de fonctionnement :

Le Comité d’Orientation du Programme se réunit une fois par an sur convocation des co-présidents. Il procède à cette occasion à la validation du rapport de revue annuelle ou du rapport d’évaluation de l’UNDAF et formule des recommandations en vue de l’élaboration des plans de travail de l’année suivante.

Les co-présidents peuvent décider de convoquer une réunion ad-hoc pour examiner des questions stratégiques qui peuvent entraver la mise en œuvre du Programme et proposer des mesures correctives.

Les décisions sont prises par consensus des membres. En cas de désaccord, la décision finale revient aux co-présidents.

Secrétariat :

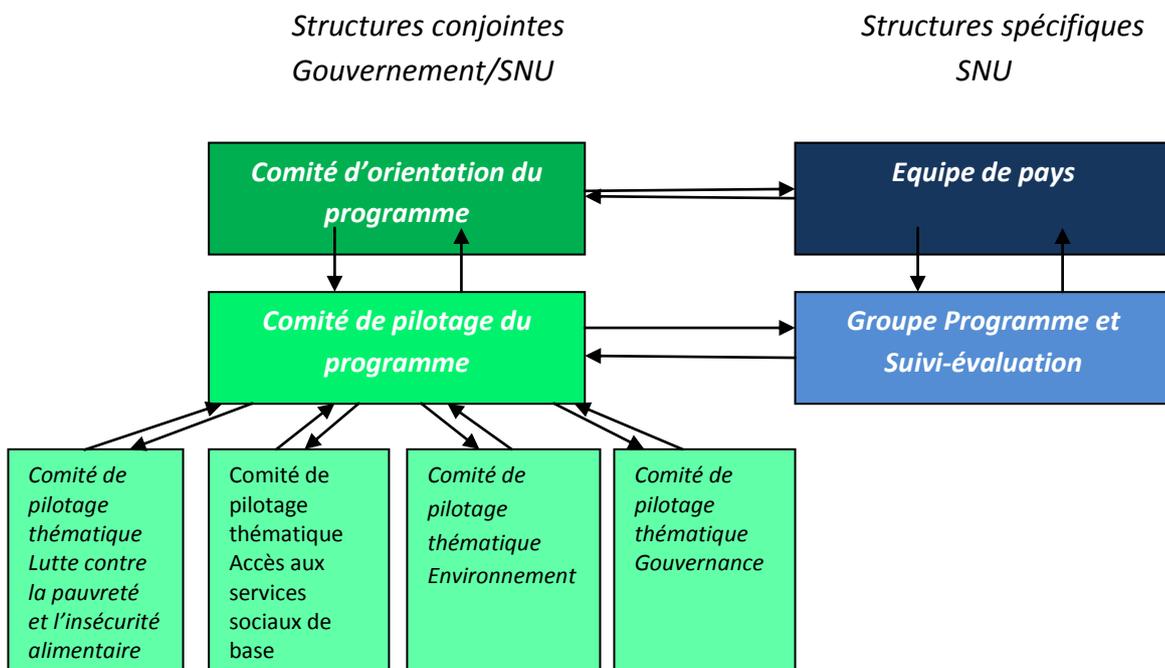
Le Secrétariat du Comité d’Orientation du Programme est assuré par le MAED appuyé par le bureau du Coordonnateur résident.

2. Termes de référence du Comité de Pilotage du Programme**Contexte :**

Le cadre de coopération du Système des Nations Unies pour la période 2012-2016 a été élaboré autour de la vision du Gouvernement pour la promotion d’un développement durable, opérationnalisée à travers le troisième plan d’action du CSLP.

Afin de garantir l’opérationnalisation cohérente des priorités stratégiques identifiées dans le Plan cadre, le Gouvernement et le SNU ont décidé de développer un plan d’action de l’UNDAF qui remplace les documents opérationnels de chaque agence. Ce plan d’action conjoint constitue un cadre de responsabilisation pour les partenaires d’exécution et les différentes agences.

Les mécanismes de coordination et structures de gestion des programmes ont été définis conjointement par le Gouvernement et le SNU, ceux-ci comprennent les mécanismes externes et des structures de coordination internes au SNU détaillés dans le schéma ci-dessous :



Mandat :

Le Comité de Pilotage du Programme constitue non seulement un cadre de concertation, d'expertise et d'échanges, mais il est également l'interface entre les niveaux technique (comités de pilotage thématiques) et le niveau stratégique (Comité directeur du Programme) assurant la remontée vers celui-ci des questions stratégiques liées à la mise en œuvre de l'UNDAF, facilitant par là même la prise de décision. A ce titre, il est le principal organe de suivi de l'exécution de l'UNDAF, s'intéressant non pas à la gestion des activités, entreprise par les différentes agences, mais à l'évaluation des résultats et à l'analyse des risques et/ou opportunités qui y sont liées.

Le Comité de Pilotage du Programme a pour mission de :

- Coordonner la préparation de l'UNDAF, du Plan d'action de l'UNDAF et la déclinaison de ce dernier en plans de travail annuels.
- Assure la validation technique du plan de travail annuel global de l'UNDAF.
- Coordonner le suivi et l'évaluation périodique de la mise en œuvre de l'UNDAF/Plan d'action de l'UNDAF, faisant ressortir les risques et opportunités y relatifs, ainsi que la contribution de ces résultats à l'atteinte des OMD.
- Assurer la prise en compte des thématiques transversales de l'UNDAF (promotion et la protection des droits de l'homme, égalité en matière de genre, lutte contre le VIH/SIDA et promotion de la bonne gouvernance) dans les documents de planification, suivi-évaluation produits par les comités de pilotages thématiques.
- Formuler des propositions à soumettre au Comité Directeur relativement aux ajustements et/ou changements à opérer dans l'exécution de l'UNDAF, visant notamment le renforcement des synergies entre les agences et leurs partenaires.

Composition :

Le Comité de Pilotage est co-présidé par le Directeur Général de la Politique économique et des stratégies de développement du MAED et par le président du groupe programme et suivi

évaluation de l'UNDAF. Les co-présidents des comités de pilotage thématiques ont la qualité de membres du comité de pilotage du programme.

Mode de fonctionnement :

Le Comité de Pilotage se réunit sur une base semestrielle sur convocation des co-présidents après les réunions des comités de pilotage thématiques.

Les co-présidents peuvent également décider de convoquer une réunion ad-hoc pour examiner des questions qui peuvent entraver la mise en œuvre du Programme et proposer des mesures correctives.

Les décisions sont prises par consensus des membres. En cas de désaccord, la décision finale revient aux co-présidents.

Secrétariat :

Le Secrétariat du Comité directeur est assuré par le MAED appuyé par le bureau du Coordonnateur résident du SNU.

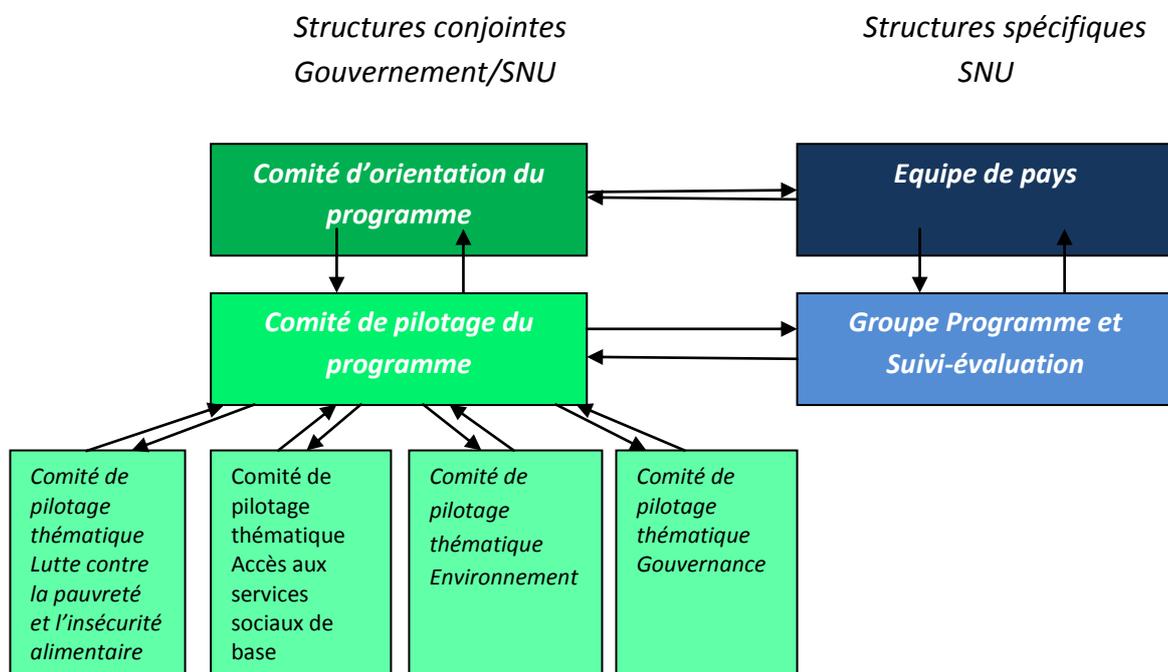
3. Termes de référence des Comités de pilotage thématiques

Contexte :

Le cadre de coopération du Système des Nations Unies pour la période 2012-2016 a été élaboré autour de la vision du Gouvernement pour la promotion d'un développement durable, opérationnalisée à travers le troisième plan d'action du CSLP.

Afin de garantir l'opérationnalisation cohérente des priorités stratégiques identifiées dans le Plan cadre, le Gouvernement et le SNU ont décidé de développer un plan d'action de l'UNDAF qui remplace les documents opérationnels de chaque agence. Ce plan d'action conjoint constitue un cadre de responsabilisation pour les partenaires d'exécution et les différentes agences.

Les mécanismes de coordination et structures de gestion des programmes ont été définis conjointement par le Gouvernement et le SNU, ceux-ci comprennent les mécanismes externes et des structures de coordination internes au SNU détaillés dans le schéma ci-dessous :



Au niveau technique des comités de pilotages thématiques sont institués pour chaque composante du programme conformément à la liste annexée aux présents termes de référence.

Mandat :

Le Comité de pilotage thématique a pour mandat de coordonner l'élaboration des plans de travail annuel. Il approuve le plan de travail, qui sera soumis au comité de pilotage du programme pour validation. UN comité de pilotage thématique est instauré pour chaque axe de coopération de l'UNDAF.

Il est responsable du suivi de la mise en œuvre du plan de travail annuel et fournit des directives et des recommandations pour s'assurer que les résultats attendus soient réalisés de façon satisfaisante et tels que planifiés. Le CPT approuve les révisions substantives et budgétaires.

Le CPT coordonne la production des rapports de progrès semestriel et annuel vers l'atteinte des résultats définis pour la thématique qui le concerne, lesquels seront soumis au Comité de pilotage du programme en vue de leur examen.

Composition :

Le comité de pilotage thématique est co-présidé par un Ministère chef de file et une l'agence chef de file, conformément à la liste en annexe des présents TDR, laquelle a été validée par le SNU et le Gouvernement.

Les agences participant à la mise en œuvre des interventions programmées au titre de la thématique sont membres ainsi que leurs partenaires d'exécution. Chaque institution sera représentée par un point focal habilité à prendre des décisions affectant le programme.

Les bailleurs finançant le programme seront membres du CPT.

Le personnel technique des ministères, des agences et les représentants de la société civile auront le statut de personnes ressource.

Mode de fonctionnement :

Le Comité de pilotage thématique se réunit une fois par trimestre sur convocation des co-présidents.

Les co-présidents peuvent également décider de convoquer une réunion ad-hoc pour examiner des questions qui peuvent entraver la mise en œuvre du Programme et proposer des mesures correctives.

Les décisions sont prises par consensus des membres, en cas de désaccord les il sera procédé à un vote. Le Secrétariat du Comité directeur est assuré par le ministère chef de file appuyé par l'agence chef de file.

Secrétariat :

Le Secrétariat est assuré par le département chef de file appuyé par l'agence lead.

Agence Nationale de Développement des Energies Renouvelables
Agence Nationale Pour l'Emploi des Jeunes
Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux relations avec la Société Civile
Commission Nationale des Droits de l'Homme
Commissariat à la Sécurité Alimentaire
Institut Supérieur des Etudes Technologiques
Ministère des Affaires Economiques et du Développement
Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille
Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme
Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports
Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement
Ministère Délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Environnement et du Développement Durable
Ministère du Développement Rural
Ministère Délégué auprès du Ministère d'Etat à l'Education Nationale chargé de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Technologies Nouvelles
Ministère d'Etat à l'Education Nationale, à l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique
Ministère des Finances
Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
Ministère de la Justice
Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime
Ministère de la Santé
Ministère de l'Equipement et des Transports
Secrétariat Exécutif National de Lutte contre le Sida